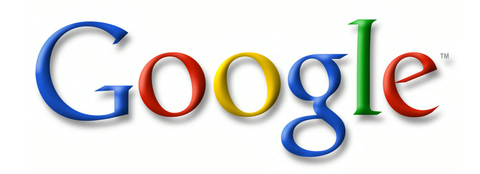





TAYLOR · INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA





LE PAYSAN PERVERTI,

OU

LES DANGERS DE LA VILLE;

HISTOIRE récente, mise au jour d'après les véritables LETTRES des Personages.

Par N. E. RÉTIF DE LA BRETONE.

Tome Quatrième.

Septième Partie.

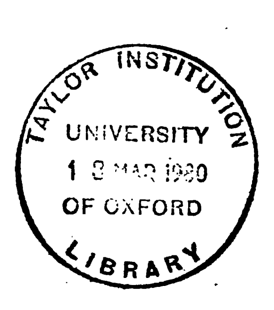


Imprimé À LA HAIE.

Et se trouve à PARIS,

Chés les Libraires indiqués au frontispice de la I Partie.

M. DCC. LXXVI.





LE PAYSAN PERVERTI, OU LES DANGERS DE LA VILLE;

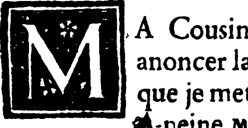
HISTOIRE récente, mise au jour d'après les véritables LETTRES des Personages.

SEPTIÈME PARTIE.

C. QUATREVINGTDIX.me LETTRE.

LAURE, A URSULE.

[Elle lui aprend la catastrofe qui acheva la perte d'Edmond.]



MA Cousine : C'est pour vous anoncer la plus triste nouvelle que je mets la main à la plume. A-peine Madame De Sarra a-t-elle été inhumée, que deux Collatéraus ont paru, acconpagnés d'un Commis-

faire, d'un Exempt, & de la Garde. On s'eſt jeté ſur M. Gaudet, & on lui a mis les menotes; Edmond a en-même-temps été ſaisi par deux Soldats qui l'ont tenu, ſans le lier. Le premier eſt accusé de s'être défait de M.me De-Sarra par le poison; & le ſecond, ſoupçoné de l'avoir ſu. On les alait traîner en priſon: Zéphire (cette Dame dont vous devez avoir entendu parler) eſt entrée dans ce moment avec M.me Parangon. La première eſt demeurée immobile, les mains à-demi-étendues; la ſeconde n'a pu retenir ſes larmes. —Qu'a-t-il fait? que lui veut-on-- (s'eſt écriée Zéphire, en courant à Edmond). On lui a répondu avec politeſſe, qu'il était ſoupçoné... —Soupçoné, lui! d'une action ſi noire! cela ne ſe peut pas; car je l'aime; & j'ai pour le crime & la baſſeſſe une horreur inexprimable: Il eſt innocent; je m'offre pour ſa caution, & ma vie répondra de la ſienne--. On lui a répondu, que les Lois de France n'admettaient pas de caution pour les Criminels. L'agitation de Zéphire ne ſaurait ſe dépeindre. Lorſqu'elle les a vus prêts à partir, elle s'eſt élancée pour en empêcher: M.me Parangon n'a pouſſé qu'un profond ſoupir, & s'eſt évanouie; Zéphire & moi, nous l'avons ſecourue. En la voyant mourante, Edmond, qui n'avait encore rien dit, mais

ſur le visage duquel règnait une horreur ſombre, Edmond a ſecoué les deux Gardes qui le tenaient, & ſ'en eſt débarraſſé, pour venir à ſa Cousine: cinq-à-ſix ſe ſont jetés ſur lui. Un lion en fureur eſt moins terrible. —Ah! monſtres, ſ'eſt-il écrié, Hommes lâches & vils, vous ne me permettez pas de la ſecourir! le Ciel armé de ſa foudre ne vous ſouſtrairait pas à mon indignation--. Il ſ'eſt enparé d'une bayonète; en un clin d'œil, il en a poignardé trois. M. Gaudet, cet Homme prudent jusqu'alors, qui avoit répondu avec le plus grand ſens-fraid, les choses les plus raisonables quand on l'avoit arrêté, M. Gaudet a perdu la raison: & ſoit que des craintes bien fondées lui fiſſent apréhender les regards ſévères de la Juſtice, ſoit que le Ciel las de ſes crimes...... Se voyant abandonné de ſes Gardes, qui tous ſ'étaient précipités pour ſaisir Edmond, il eſt tombé ſur eux par-derrière, en a desarmé un, & ſans leur donner le temps de ſe reconnaître, il a fait mordre la pouſſière à quatre Hommes de l'eſcouade, à l'Exempt, & au Commiſſaire. Il ne ſ'eſt pas jeté en cri, ſi ce n'eſt que le Commiſſaire effrayé, a voulu apeler: Gaudet l'a traîné ſanglant dans un cabinet où il l'a enfermé. Mais ce qui fesait horreur à voir & à entendre, c'étaient les

trépignemens des Mourans ; les cris de fureur, mais étouffés du malheureus Edmond ; les *meurs*, *infame*, que prononçait tout-bas le forcené Gaudet ; les sanglots déchirans de Zéphire qui se traî[illegible]it entre les poignards & les cadavres p[illegible]ur tacher d'arrêr Edmond & son Complice. C'est en ce moment que M.me Parangon est revenue à elle-même : elle voit Edmond couvert de sang ; elle se lève ; elle fait un effort pour aler à lui, & tombe à ses piéds... L'Infortuné veut la relever ; il se sent retenu ; il frape, sans se retourner, sans voir... C'était Zéphire... —Sauve-toi, lui dit Gaudet effrayé de ce coup : sauve-toi : tu peux vivre encore : pour moi, je touche le bout de la carrière--. Tout était disposé de-façon, que ni les deux Collatéraus, qui mouraient de peur, ni persone des Témoins de cette horrible scène, ne pouvaient ouvrir la porte : mais Gaudet l'a eu bientôt débarrassée ; il a poussé dehors son Ami, puis il l'a refermée : C'est alors que les deux Auteurs de tout le mal ont poussé d'effroyables cris. —Ah ! misérables ! (leur a dit Gaudet en fureur), vous ne jouirez pas de votre crime, du malheur de mon Ami, & de ma mort : il faut périr--. Et il les a poignardés. Jugez, ma Cousine, de l'état où se trouvaient trois Femmes,

dont une était mourante de ſa bleſſure, l'autre de ſa douleur, & la troisiéme occupée à les ſecourir! —Je ſuis content (a pourſuivi le Furieus :) alons mourir à-présent. Il eſt ſorti; & fondant ſur *le Sentinel*, qui voulait retenir Edmond, il a fait échaper ſon Ami. Mais deux nouvelles eſcouades ont alors paru, avec un nouveau Commiſſaire: Gaudet eſt rentré dans la maison, il les a tranquilement attendus, & lorſqu'ils ſont entrés, il eſt venu ſe poignarder à leurs piéds. L'on commençait à ſ'adreſſer à nous, quand quelques uns des Aſſacinés, qui reſpiraient encore, ont montré Gaudet, comme le véritable auteur de cette boucherie. J'ai prié qu'on me permît d'aler chercher des ſecours pour la Bleſſée: mais comme j'alais ſortir, plusieurs Chirurgiens ſont entrés, parmi leſquels était celui de M. Triſmégiſte: j'en ai été charmée: il ne ſ'eſt occupé que de Zéphire, & ſa connaiſſance nous a été fort utile auprès du Commiſſaire: il a jugé la bleſſure mortelle. Zéphire vient cependant de recouvrer la parole. Je lui ai dit exprès, & ſans le ſavoir, qu'Edmond était en ſureté. Elle a légèrement ſouri, en diſant d'une voix tombante: —Chèr.... voila le dernier de tes bienfaits-- ! J'ai cru que c'était un reproche, & je lui ai

représenté qu'il falait qu'elle lui pardonnât. Elle ne m'a pas répondu ; mais elle a baisé le portrait de son Meurtrier que M.me Parangon avait mis le matin à un de ses brasselets. Elle a dit à cette Dame : —Ma chère, sa douleur, mon Fils... Je vous recommande sa douleur & mon Fils. Pour M.me Parangon dont le silence & les larmes taries marquaient le profond desespoir, elle levait les yeux vers le Ciel, avec une expression qui me perçait le cœur.

Cependant on visitait les Blessés. On a donné des secours à M. Gaudet comme aux autres ; car le Malheureus l'est assés pour respirer encore. Mais il faut espérer que l'agitation qu'il se donne pour r'ouvrir ses plaies, ne permettra pas qu'on arrête le sang qu'il perd en abondance.

Le nouveau Commissaire s'est emparé des derniers momens des Mourans ; & c'est après les avoir entendus, qu'il nous a déclaré que nous étions libres, à la charge de nous représenter toutes les fois que nous serons mandées : ensuite, il nous a fait promettre le secret, à-cause des places que les Coupables ont remplies. Madame Parangon n'a répondu que par un signe-de-tête : & au moment où je m'y attendais le moins, elle s'est levée, a baisé deux fois la bouche de

Zéphire expirante, & lui a dit : —Je te laisse, & je vais où tu desires—. Elle est partie comme un trait, sans que j'aye eu le temps, ni même la pensée de la faire expliquer !

Ma Cousine! quelle horrible catastrophe! & qui l'aurait attendue, telle qu'elle vient d'arriver !

CXCI.me

M. TRISMÉGISTE, à M. LOISEAU.

[Suite de la précédente.]

MADAME Paraïgon me charge, Monsieur, d'achever de vous faire le récit du malheur qui nous est arrivé, en continuant où l'on en est resté dans la Lettre à Mademoiselle Ursule; & je vous satisferai d'autant plus volontiers là dessus, que je sais que vous mêlerez vos larmes aux nôtres.

Vous avez apris les mariages qu'ont fait M. Edmond & M. Gaudet, & l'on vous a instruit des tristes suites qu'ont eues ces deux alliances : Vous avez encore entendu parler d'une Dame nommée Zéphire ; c'est mon Epouse ; & que M. Edmond avait été fort lié avec elle. Je vais à-présent reprendre les choses à l'époque des dernieres nouvelles que vous avez reçues.

L'infortuné M. Edmond, après tous les meurtres qui venaient de ſe commettre chés lui, ſ'était échapé, plutôt par conplaisance pour ſon Ami, que par desir de conſerver ſa vie: M. Gaudet ſon conplice, qui ſacrifiait la ſienne ſans répugnance, était deſcendu pour faciliter ſa fuite: M. Edmond échapa, & M. Gaudet ſe laiſſa prendre, comme vous ſavez. Dès que Madame Parangon put ſortir, elle vola ſur les traces d'Edmond. Elle le joignit au faubourg Saintmarceau dans une maison de leur connaiſſance, où elle présuma qu'il pouvait ſ'être retiré. En la voyant, il ſe jeta à genous: —Grand-Dieu! (ſ'écria-t-il) ſi tu t'intéreſſes à ta faible Créature, je te bénis!.... Ma Cousine, je ne ſais quelle funeſte penſée me revenait ſans ceſſe, que par un crime involontaire, mais que j'aurais puni ſur moi-même.... Enfin vous voila, Madame--... Puis ſ'intérompant tout-à-coup: —Que faites-vous, Femme reſpectable! qu'êtes-vous venue faire ſur les traces d'un Monſtre!... Vous voyez bien que l'aimer eſt un crime pourſuivi par la divine Juſtice, qui le punit ſur vous, ſur vous la vertu même? Autrefois, vous futes la victime d'un odieus attentat; & je vous aſſocie aujourd'hui à des Meurtriers qu'attend l'échafaud. Votre place

n'eſt pas à mes côtés ; fuyez ! je dois vous faire horreur--. Madame Parangon ſ'eſt efforcée de le conſoler ; mais ſes larmes inondaient ſon visage. Tout-à-coup M. Edmond ſ'eſt écrié : —Vous êtes venue ſeule, Madame !... Pars (dit-il à un Jeune-homme) & raporte-moi deux mots de ſa main —..... Il designait Zéphire. Le Jeune-homme ſortit : Zéphire, qu'il trouva mourante, traça deux lignes aſſés lisiblement, pour lui commander de prendre ſoin de lui-même, & ne put achever un mot qui commençait la troiſiéme ligne : elle ſ'évanouit. On tâcha d'y ſupléer, & l'on crayait avoir réüſſi, mais Edmond n'y fut pas trompé. —Elle eſt morte, dit-il, en achevant de lire, & c'eſt-elle que j'ai frapée--. Puis feignant une tranquilité aparente en ſ'adreſſant à M.me Parangon, —Dites-moi la vérité, ma Cousine : votre bouche adoucira le coup--. Cette Dame lui répondit en montrant ſon cœur : —C'était-là qu'il falait fraper-- ! Edmond ſe leva comme pour ſortir ; ſ'arrêta ; regarda tour-à-tour la porte & ſa Cousine, & finit ce cruel combat en ſe jetant à ſes piéds : —Pourquoi vous intéreſſez-vous à moi (lui dit il en dévorant ſes pleurs) ! ah ! pourquoi me reſte t il un bien auſſi précieus que votre amitié ! elle fait mon plus

cruel ſuplice ! je voudrais être abandonné de toute la nature.... Punis-moi, Dieu tout-puiſſant, j'implore ta fureur !... Mais, mais, celle qui eſt l'image de ta bienfesance, de bonté.... ne mérite-t-elle donc pas d'être heureuse !

Madame Parangon ſurmonta ſa propre douleur ; elle parvint (au moins en aparence) à calmer ſon Cousin ; & jamais elle ne crut avoir eu plûs de pouvoir ſur lui : elle commandait à ſon desespoir ; une ſeule de ſes larmes le retenait enchaîné à ſes pieds, lorſque ſur les dix heures du ſoir, on enfonça les portes, & l'on menaça le Coupable de faire feu, ſ'il remuait. —Ne craignez pas de résiſtance (dit-il aux Gardes) ; vous me rendez ſervice ; & ſi j'ai quelque grâce à demander à mes Juges, c'eſt qu'ils faſſent couper cette main.... Ah ! je pleure enfin, & je vais jouir de ma douleur.... Ma Cousine, ſans vous ?... ſans vous..,. O Dieu ! rendez-la heureuse ! je ſuis un monſtre, qui l'ai toute ma vie tourmentée : m'accâblent à-la fois tous les maux qu'elle pourrait ſouffrir !... Il n'eſt plus qu'un bonheur pour moi, ce ſerait de ſouffrir pour vous, Madame.... Ah-dieu, j'ai poignardé ma ſeconde Bienfaitrice, & je conſume la première de douleur... Chère Moitié de ma vie !...

Pleure malheureus, tu va périr tout-entier- !.. On le liait fortement durant ce diſcours. On l'a enmené. Madame Parangon a voulu l'acompagner; & ne pouvant deſcendre avec lui au cachot, elle a habité ſa priſon : du matin au ſoir elle reſtait à gémir dans un lieu qui l'éloignait moins de lui. Que n'a-t-elle pas employé pour le ſauver! toute ſa fortune eſt ſacrifiée.

A-préſent, un mot de M. Gaudet. Il était un-peu rétabli de la bleſſure qu'il ſ'était faite, & en état de parler. A la première comparution devant les Juges, interrogé, S'il n'a pas empoiſoné ſa Femme? Il a répondu, *Oui*; mais qu'Edmond était innocent. On a exhumé, & fait ouvrir les cadavres: les Gens de l'art ont déclaré, qu'il n'y avait point eu de poiſon. Les Juges ont interrogé de nouveau le Priſonier : qui tout mourant qu'il était, a ſouri en répondant, *Ils ſ'y connaiſſent !* En-même-temps, il ſ'eſt accusé d'avoir commis lui ſeul tous les meurtres, le jour qu'on l'avait arrêté. On lui a obſervé qu'il avait un Complice, —*Où ſont vos preuves*--? (a-t-il répondu). Il faut vous dire que ni Madame Parangon ni Zéphire n'ont rien vu ; que Laure n'a rien déclaré, & que les Bleſſés n'avaient designé que M. Gaudet. On n'a pu citer de Témoins contre Edmond.

—*Eh-bien, crayez donc le ſeul qui vous reſte* : HABETIS CONFITENTEM REUM, *comme disent vos lois.* Intérogé ſur ſon vrai ñom, ſon pays, ſa condition, il eſt tombé dans un état de faibleſſe.

On a fait venir Edmond. Cet Infortuné ſ'eſt jeté dans les bras de ſon Ami. On l'en a rudement ſéparé. —*Etes-vous des Hommes ou des tigres* (a prononcé faiblement Gaudet) ? *Monſtres, vous empêchez deux Malheureus qui vont périr de ſ'embraſſer !... Alez, vous ne méritez plus que je vous parle; & de ce moment, ma bouche eſt close pour toujours.*

Edmond, intérogé à ſon tour, ſ'eſt avoué coupable des meurtres, aſſurant qu'il crayait les avoir tous commis, & qu'il n'était pas probable que ſon Ami, homme raſſis & raisonnable, ſe fût porté à cet excès. —*Mais il en eſt un* (a-t il ajouté) *il en eſt un, pour lequel je vous demande la mort. J'ai frapé, de ce fer que vous me présentez, une Femme..... mes égaremens occasionent le deseſpoir d'une autre... Il n'eſt point de ſuplices que je ne mérite.* Les Juges ont bien vu que ce n'étaient pas ici des Coupables ordinaires, de ces Misérables endurcis dans le crime, en qui depuis longtemps tout mouvement d'humanité eſt éteint. On les a renvoyés en prison.

Enfin ils ont été jugés : Gaudet, que quelques Mourans avaient accusé, a été *condanné à mort*. Edmond, *comme Complice des meurtres, à voir exécuter son Ami, & aux Galères pour neuf années : déchargés néanmoins les deux Acusés du crime de poison. En conséquence, la famille de madame De-Sarra déclarée non-recevable à revendiquer les legs faits aux Enfans*, &c.

Lorsqu'on a tiré Gaudet de son cachot, pour lui faire subir son suplice dans la cour de la prison, il était expirant. Un Prêtre s'étant aproché, il l'a prié de ne prendre pas une peine inutile, & de s'éloigner. Le Prêtre a insisté. — *Venez donc* (a dit le Patient) : Et ils se sont entretenus un quart-d'heure. A la prière du Prêtre, on a permis qu'Edmond lui parlât, & l'on a envoyé chercher un certain Moine qu'il a nommé *. — *Tu meurs* (a dit Edmond à son Ami); *tu n'es plus malheureus ! Moi, je vais vivre dans l'infamie : Ah ! Gaudet ? il est un Dieu vengeur.* — *Prens courage* (a répondu le Patient) : *je te parle vrai : en ce moment, je suis desintéressé : mon amitié pour toi fut toujours sincère : elle n'eut de règle qu'un dévoûment absolu : j'y trouvais mes plaisirs ; je te regardais comme mon Fils & comme mon ouvrage ; je jouissais plûs par toi, que par moi-même : voila la vérité. Ton plus grand malheur*,

* D'Arras.

c'eſt de me perdre ; mais ſonge que tu ne t'ès jamais avili ; que les Hommes peuvent bien déclarer que tel de leurs ſemblables eſt flétri, mais non le flétrir --. Comme il achevait ces mots, le Moine demandé, eſt arrivé : En le voyant, Edmond a fait un cri de ſurprise ; Gaudet a ſouri : tous-trois ſe ſont embraſſés : Le Moine fondait en larmes ; il ſ'eſt mis à genous à côté de Gaudet, & paraiſſait prier avec beaucoup d'ardeur : enſuite il leur a parlé à tous-deux, en préſence du Raporteur. Une des mains de Gaudet ſ'eſt alors trouvée libre, par la manière peu ſoigneuse dont avait lié un Homme ſi faible : il l'étend, ſans qu'on y faſſe attention, & ſaisit un grand clou reſté par hazard au pied de l'échafaud où l'on alait lui abatre la tête : --*Tiens, l'ami* (a-t-il dit, en ſ'adreſſant au Moine), *voilà le fruit que je tire de ton ſermon : Ils ne me tueront pas, & je ferai mon ſort* —. En-même-temps il ſ'eſt percé la poitrine au-deſſus du cœur. Il eſt expiré ſur le champ. Néanmoins, comme il palpitait encore, on lui a coupé la tête. Durant cette triſte exécution, Edmond était évanoui au pied de l'échafaud, & tout arrosé du ſang de ſon Ami : on l'a reconduit au cachot, & de-là aux Tournelles, où Madame Parangon a eu la liberté de lui parler un inſtant.

Enfin,

Enfin, Monsieur, hièr, cet Infortuné est parti pour sa destination, avec la chaîne.... dans un chariot couvert, où sont quelques-autres Caiminels distingués. Mais ce qu'il y a de plus déchirant, c'est la douleur de Madame Parangon : Toute mourante qu'elle est, elle voulait le suivre, pour veiller elle-même sur lui, & prévenir un desespoir dont elle redoute les effets. Le Magistrat lui a fait défense de quitter Paris, si ce n'est pour retourner à Au** : Quelqu'un aura parlé sans-doute; je pense que c'est le Moine. Elle n'a donc pu que le faire suivre par un Homme chargé de lui rendre tous les services donc il aura besoin. Cette pauvre Dame est absolument ruinée : mais on dirait que la seule chose qui lui fasse suporter la vie, c'est la triste satisfaction d'avoir tout dépensé pour son Cousin. Elle est chés nous; & nous nous proposons, quand les grandes douleurs seront passées, d'engager cette vertueuse Dame à se charger des trois Enfans, ainsi que de l'administration de leurs biens; nous travaillons à l'en faire nommer Tutrice, par le Lieutenant-Civil. Il me semble encore, Monsieur, que tout ceci est un songe affreus; je me surprens à me dire à moi-même, Quand m'éveillerai-je?

Mon Épouse est à son quarantième jour; & l'on n'a l'espérance de la sauver que d'avanhièr; c'est depuis que Madame Parangon la voit, & ne la quitte plus. Le fer & l'aimant ne s'attirent pas avec plûs de force que ces deux cœurs; une fois qu'elles se sont vues, il n'a plus falu parler de les séparer. Je devrai ma Femme à M.me Parangon. Sans elle, j'aurais apréhendé les lumières qui restent à donner à ma Zéphire; elle crait Edmond en Hollande, & l'on a obtenu qu'il fût permis de lui faire signer une Lettre à sa Cousine comme de ce pays-là (1).

Voila, mon chèr Monsieur, tout ce qui s'est passé. J'ôse présenter mes très-humbles salutations à M.me votre Femme: Celle pour quî je tiens la plume doit les faire agréer de la part d'un Inconnu, tel que je suis à votre égard. J'ai l'honneur d'être, &c.

CXCII.me

De Toulon, 25 Mai.

M. Loiseau à M.me Parangon.

[*La* véritable amitié nous élève audessus de l'infamie.]

Consolez-vous, respectable Amie: Il est encore des cœurs dignes de sentir

---

(1) Elle est à la fin de la IV.e *Partie.*

comme vous, & d'aimer à votre manière. Mon premier dessein était de voler auprès de vous : un-peu de réflexion m'a fait penser que je vous servirais mieux, en venant ici. J'ai vu l'*Ami*; je l'ai fortifié contre son desespoir : Je l'ai bien convaincu, que fût-il coupable, nous ne l'en aimions pas moins : Eh ! qu'est-ce que l'amitié qui peut s'éteindre par les fautes de l'Ami ? Tant que ce dernier est heureus & vertueus, comment saura-t-il si c'est lui que j'aime, ou le plaisir de la dissipation que ses entretiens me procurent; l'honneur de sa place; l'agrément de ses talens ? Il ne faut pas souhaiter, comme le Misantrhope, qu'un Ami ait besoin de nous; mais qu'il est doux, qu'il est glorieus, lorsque le malheur est arrivé, de lui prouver la pureté de notre attachement ! Voici tout le mal que j'y trouve, c'est qu'on est trop heureus, tandis que l'Ami souffre.

Ma conduite avec le chèr Edmond, s'est règlée d'après cette façon de penser, Madame; je partage la honte de ses flétrissures, ou plutôt, elles m'honorent : l'on me voit avec lui sur le Port, dans la Ville, & ne le quitter qu'où je ne puis le suivre. Encore, si je pouvais partager...... Ah ! respectable Amie ! les Hommes sont méchans,

dumoins on le dit ; & cependant ils me vénèrent ici comme un Dieu. Si je passe seul, j'entens qu'on me montre avec attendrissement, *Voila l'Ami du Galérien !* Aussitôt l'intérêt le plus obligeant se peint sur tout les visages ; on me salue, on m'acoste, & persone ne me parle que d'un ton affectueus mêlé de respect. Jamais on ne m'intéroge sur mon Ami ; tant il est vrai que les égards, la politesse la plus délicate sont naturels à tous les Hommes, quand ils estiment véritablement. Je me suis donc ouvert de moi-même, sans trop m'étendre, & les mots vrais d'*accident*, de *crime involontaire* sont sortis de ma bouche. Ceci contraste un-peu avec les discours obscurs d'Edmond, qui dit toujours, *Qu'on lui a fait grâce ; qu'il méritait la mort, ou tout au moins qu'on lui coupât cette main qui a commis un crime horrible.* Cenpendant ces discours ne tournent pas contre lui ; aucontraire, on l'écoute avidement ; on le plaint ; on le crait innocent, aumoins à-demi, & j'ai la double satisffaction de le dérober à la misère & au mépris.... Mais, Madame, & c'est un sentiment qui s'échape encore de la plénitude de mon cœur ; je ne sais si je ne dois pas plûs à Edmond qu'il ne me doit : je n'aurais jamais imaginé

qu'il y eût tant de plaisir à servir les Infortunés !

Que ces nouvelles, aussi heureuses qu'elles peuvent l'être, vous tranquilisent : sinon, j'emploierai une dernière ressource..... Je différais de vous dire, que je ne suis pas le seul Ami d'Edmond qui le console : le P. d'Arras l'a suivi ; c'est lui qui la servi en route, au lieu de votre Homme ; mais depuis que je suis ici, il se cache : on m'a assuré qu'on le voyait toujours dans les larmes....

D'EDMOND.

Si le Monstre qui trace cette ligne n'était pas né, vous seriez heureuse.

Madame, Edmond vient d'entrer ; cette ligne est de sa main. Adieu, ô la plus digne des Femmes !... Le temps ne viendra-t-il jamais !... Je suis, &c.

P. S. J'évite de lui parler de tout ce qui s'est passé : je n'en ai pas dit un mot ; & j'observe qu'il ne m'interoge pas.

CXCIII.me

De Paris. 1 Juin

Réponse de M.me PARANGON.

[Sentimens généreus de cette bonne Dame.]

Le Mari auprès d'Edmond, & la Femme dans mes bras : Ah ! mes chèrs

Amis ! vous me faites apercevoir que j'ai encore un cœur ! Votre Lettre, mon chèr Loiseau, m'a tirée de mon anéantiſſement.... Je la relis à-tout moment, & crais toujours la lire pour la première-fois... Oh ! comme j'ai pleuré !... mais ce n'était plus de ces larmes amères qui déchirent le cœur.... Votre action, chèr Ami, votre belle action les a adoucies... Vous aviez raison ; vous avez pris la véritable route ; c'était à Toulon que j'étais : Cependant tous-deux quitter votre maison, vos Enfans.... Mais plûs le ſacrifice eſt grand, plûs je vous dois... Achevez votre ouvrage ; remettez l'âme d'un Infortuné, qui n'eſt plus à lui-même... Ah-Dieu ! quel état !... Parle-t il de Zéphire depuis votre Lettre ? S'il en parle, dites-lui qu'elle vit. S'il n'en parle pas.... parlez-en le premier.

O mon Ami ! qu'eſt-ce donc que de nous !... Votre Epouse vous le dira, une Femme ſaus principes, qui fut dans l'état le plûs infâme, mais ſans en connaitre l'infamie, cette Femme me fait rougir de moi-même : c'eſt la vertu, c'eſt la générosité, c'eſt l'amour, c'eſt la divine Amitié, notre Déeſſe tutélaire, c'eſt tout cela perſonifié.... Soyez à-présent fières de votre vertu de hasard, Femmes orgueilleuses, Prudes altières...

Toute la famille d'Edmond eſt dans un état qui fait horreur. Urſule, dont les paſſions ſont auſſi violentes que celles de ſon malheureus Frère, eſt tombée dans le délire ; le bon Vieillard R** eſt deſcendu couvert d'oprobres dans le tombeau... ſes vertus ne l'ont pas ſauvé de l'oprobre !... & ſa Femme l'a ſuivi deux jours après... Le Frère aîné, un homme qui ſe fesait honneur dans ſon pays, & qui en était lui-même l'honneur, eſt d'agradé, inſulté ! La vertu, la Religion ne lui ſervent de rien, & le Ciel même eſt injuſte à ſon égard... Grand Dieu ! pardonnez-moi ce blaſphème !... mais ſ'il peut ſuporter ſon malheur (car quel courage n'a pas le vrai Chrétien !) ſes Enfans, ſa Femme le ſuporteront-ils !... Sa Femme eſt le mérite même, & la voila avilie !.... Zéphire le bon M. Triſmégiſte & moi, nous avons formé la résolution de les prendre ici tous, & votre chère Epouse doit les y déterminer.... Voila des conſolations pour ceux qui reſtent ; mais ce Père vénérable, cette Mère ſi bonne, ſi pieuse.... Être tués par la douleur !... tandis qu'un Gaudet eſt mort en ſouriant !... eſt mort en héros de l'Amitié qu'il a profanée.... C'eſt, mon Ami, je le ſens, que Dieu eſt la recompenſe du Juſte.

Je suis la Tutrice & la Gouvernante des trois Enfans. Ils doivent m'être chèrs, chacun a des titres différens. Vous connaissez le premier ; la seconde a Edmond pour Père ; & la plus jeune est le lien indissoluble qui m'attache pour toute ma vie à un Homme plus malheureus, que criminel. La fortune dont ils jouissent est assés considérable ; mais est-elle honnête ? Les moyens qui la leur ont procurée me font rougir ; c'est le crime, c'est l'abus des engagemens les plus saints... N'est-ce pas rendre ces aimables Enfans complices d'un Homme (je parle de Gaudet), qui avait secoué le joug de toutes les lois ?

Nous avons déja eu une petite altercation au sujet de l'une des Enfans. Laure voulait que je lui remîsse la sienne. Je l'aurais fait : mais sa conduite présente m'en enpêche ; & Madame Trismégiste, son Amie particulière, m'a déclaré que si j'avais consenti à rendre la petite Laurète, elle l'aurait gardée malgré moi.

En voila beaucoup, mon Ami, beaucoup plûs que je n'aurais pu en écrire, si votre belle action n'avait un-peu ranimé les ressorts d'une machine qui s'affaisse. Votre chère Femme vous embrasse un milion de fois. Je suis, &c.

P. S. Remettez ces deux mots à l'Infortuné.

Pour

Pour EDMOND.

Mon Cousin, ce n'est pas au fond de votre cœur qu'est la plus grande douleur; c'est ici. Zéphire va mieux. Elle commence à sortir, & ne me parle que de vous: elle ne sait pas encore tous nos malheurs, & vous crait en Hollande. Adieu, mon Cousin. Je vous enbrasse.

[Cette Lettre ne parvint à M. Loiseau qu'à son retour de Toulon; de-sorte qu'Edmond ne la vit pas, non-plûs que les deux mots, qui étaient pour lui.]

CXCIV.me

PIERROT, à M.me PARANGON.

[Je la remercie des offres qu'elle m'a fait-faire.]

GRACES, ma respectable Dame, grâces très-humbles de toutes les offres que nous fait de votre part & de celle de vos Amis, la bonne Dame Loiseau! Ces offres m'ont pénétré de reconnaissance: Mais je n'abandonnerai pas la terre où reposent les cendres de mon digne Père, de ma bonne Mère, non, je ne l'abandonerai pas; je ne me déroberai pas au bras de Dieu qui s'apesantit sur moi; où fuirais-je? Dieu est par-tout. Je suis húmilié; eh-bien! je le mérite: J'ai toujours eu de l'orgueil, & j'ai toujours souhaité que mon Frère eût des honneurs & des distinctions, pour m'en

prévaloir. Il en a eu, & je m'en suis prévalu, & m'en voila puni : Dieu est juste ; que son saint nom soit béni. Et s'il me venait, comme au saint-homme Job, des Amis des quatre coins du Royaume, pour me reprendre de mon orgueil, & m'exciter à confesser que je suis coupable, je ne disputerais pas avec eux, & je conviendrais sur le champ de mes torts. Insensés que nous sommes, d'être arrogans envers les autres, & de leur faire sentir leur faiblesse, quand nous avons quelque pouvoir en main ! Et voila qu'on nous en fait autant avec juste raison ! Les petits Enfans ne veulent plus jouer avec les miens ; nos Voisines fuient ma Femme ; les Hommes ne m'acostent plus en venant de l'Église, ou de par-les-champs. Je les salue toujours, moi, & ils ne me le rendent plus ; mais je les salue toujours, & je m'envelope de ma confusion. Et je dis à ma Femme le mot de l'Évangile ; — *Si nous ne saluons que ceux qui nous saluent, quel mérite aurons-nous ?* Tout le monde nous saluait autrefois — .... Et elle me répond par un soupir qui me fend le cœur. Et je lui dis : — Nous nous plaignions de ce que nos Enfans s'échapaient trop souvent pour aler folâtrer avec les autres, & que ça nous empê-

chait de les inſtruire —. Ét elle me répond en pleurant : —Ils n'iront plus —! Ét je lui dis : —Ma Femme, ils ſ'inſtruiront mieux ſous la verge du Seigneur : Venez, lisons un chapitre de Job—. Et nous le lisons : la ſainte Ecriture la fortifie ; & elle m'enbraſſe quand je finis, quasi toute conſolée. Ét-puis je lui remets ſous les yeux ce paſſage d'Isaïe : *Il a eſté mis au rang des Scélérats, & il a eſté frapé pour les péchés des autres ; & ceux qui l'ont veu, l'ont mèſconnu, tant il eſtoit deſiguré par la douleur.* Ét tout ça la rafermit un-peu. Ét chaque ſoir nous alons enſemble ſur les tombes de mon Père & de ma Mère, de ſon Père & de ſa Mère, & nous y crions à Dieu merci. Ét ça nous ſoulage, & nous nous en revenons quasi ſereins & coisés. Un ſoir, en en revenant, j'entendis un pauvre Garſon, qui gâgnait autrefois ſa vie chés nous, ſe diſputer contre des Gens du pays qui nous méprisaient ; & il ſe mit à leur dire : —Pouvez-vous dire ça, langues que vous êtes ! des Gens ſi bons, ſi ſerviables, qui prêtent à un-chacun, & qui donnent quand ils le peuvent— ! Ét il ſe mit à pleurer, & à les maudire. —Ne les maudis-pas, ô M'lo*, lui criai-je, ils ne me font que ce que je mérite—. Et il

* Edme.

ne les maudit plus. Ainſi, Madame, il faut reſter ici, pour ſouffrir ce que j'ai mérité, & pour effacer par du bien, le mal qu'a fait mon pauvre Frère ; je ne connais moi que ce remède à nos maux. Ce n'eſt pas en cachant ſa tête, comme l'autruche, qu'on ſe dérobe au Chaſſeur. Je ſuis, Madame, avec une reconnaiſſance que rien ne peut égaler que mon reſpect ; Votre, &c.

Une chose qui m'a fait bien de la peine, c'eſt que depuis notre malheur, on a repris la vigne à nos Frères Georget & Bertrand ; & que la Juſtice d'ici a remis ſur le tapis l'affaire de mon pauvre Cousin Jacquot, accusé de faux ſigne. J'aprens d'Au** qu'Urſule va mieux.

CXCV.me

Zéphire, à madame Parangon.

[On lui a découvert le triſte ſort d'Edmond.]

Ai-je tout apris, & ne me cache-t-on plus rien ?... O ma tendre, mon unique Amie ! il vit, il reſpire ! un Ami le conſole !... Il voulait qu'on ôtât la main ! ah-dieu ! . . . . . Il nous aime . . . . nous le reverrons : l'on peut adoucir ſon ſort, abreger le temps !... Dès que mes forces me le permettront, j'y veux aler ; je veux ... vous le ramener, chère Amie. Il

ſera votre épous... Chimères, & pour vous & pour moi que le prétendu deshonneur... Je le verrai donc heureus!...: & vous me recevrez quelquefois pour tièrs dans votre intimité.... Ah! mon Ami! quand ce temps fortuné ſera-il présent!

Oui, je conſens à votre propoſition d'hièr: vous aurez mon Fils ſous votre conduite; M. Triſmégiſte n'attend que votre retour de Meſnil-montant: Bien-plûs, Madame **** vous confiera ſa Fille (1): vous aurez tout Edmond (2); vous ſerez ſa ſouveraine, l'arbitre de ſon ſort,... & du mien. Mille baisers ſur votre jolie bouche.

CXCVI.me D'Au** 1763.

Ursule, à madame Parangon.

[Elle conſulte M.me Parangon ſur ſa conduite avenir.]

Vous avez tant ſouffert à notre occaſion, Madame, que nous devrions être tous des monſtres à vos yeux; moi, ſurtout, dont les égaremens ont attiré ſur mon Frère, & ſur toute ma Famille, la vengeance céleſte. J'ôse pourtant encore vous conſulter ſur mon ſort. Depuis notre dernier malheur, M. le Conſeiller, que mes refus paraiſſaient avoir abſolu-

(1) C'eſt la même dont il ſera parlé Let. CCXVII.

(2) Expreſſion échapée, qui ne fut pas compriſe alors.

ment décidé, me presse plûs que jamais. J'objecte le deshonneur. Il me répond que c'est pour l'affaiblir, & donner quelque consolation à ma Famille affligée, abreuvée de la coupe de l'humiliation, qu'il veut unir son sort au mien. Je ne sai que résoudre, non par-raport à moi, l'amertume & la honte doivent être mon partage, mais à-cause de ma Famille, de mes Sœurs à établir, de mes Frères, & des Enfans, de ceux qui sont mariés. Il me semble que l'honneur qu'on veut me faire aplanirait bien des difficultés, & ferait taire bien des langues; sur-tout M. le Conseiller se fesant donner la place de Chef de notre petite Juridiction, comme il en est le maître. Voila des considérations pour; mais combien n'y en a-t-il pas contre? Vous les connaissez, ma respectable Amie; à l'exception d'une qu'il faut vous révéler.

Il y a quelques jours que M. le Marquis De ***, étant à sa terre de Chitri, qui n'est qu'à trois lieues de notre Ville, m'envoya ce chèr Fils que la Contesse sa Mère avoit fait disparaître, lorsqu'elle eut formé le dessein de se donner Mademoiselle De ***** pour Bru: C'est un aimable Enfant, & j'ai trouvé qu'on l'élevait fort bien pour son âge. Le Marquis m'a fait dire, qu'il était veuf, &

que cet Enfant était un Fils unique, sans s'expliquer davantage. Je déteste le Marquis; j'ai pour M. le Conseiller les sentimens que ses bontés méritent; mais un Fils..... Consultez je vous prie, si mon mariage avec le Père le peut légitimer, malgré l'union intermédiaire.....
Cette réponse à l'affirmative, & votre avis me décideront sans replique.

Donnez-moi, je vous prie des nouvelles de *celui* que vous savez.

Mademoiselle Fanchète s'ennuie beaucoup de votre absence. Elle me disait ce matin, qu'instruite par les *dangers* que j'ai courus (les *dangers!* elle adoucit bien l'expression!) elle ne veut pas voir en votre absence l'Amant qui a votre aveu. Elle a raison; & quoique M. *Quinci* en murmure un-peu, dût-il se décourager tout-à-fait, elle a raison.

Je suis avec tout le respect, &c.

CXCVII.me Réponse.

[Madame Parangon décide la question de la précédente Lettre].

AVANT que de te répondre, ma chère Fille, j'ai voulu voir le Marquis, de retour ici d'avanhier. C'est un Homme perdu, qui s'est d'abord informé de ta figure. Je l'ai satisfait là-dessus. J'ai vu par la tournure de sa conversation, que

tu te sacrifierais en vain pour le corriger. Cependant, l'Enfant peut-être légitimé, puisque lors de sa conception, & même de sa naissance, vous étiez libres tous-deux. Ainsi, je te dirai : Il est beau qu'une Mère s'inmole à son Fils : j'ajoute, qu'elle le doit. Et voila mon avis, puisque tu l'as demandé,

L'*Homme* est toujours où tu sais : L'*Ami* néglige toujours ses affaires pour le servir, & l'*Amie* serait encore avec moi, si je ne l'avais renvoyéé d'autorité, comme si j'étais encore sa Maitresse. On travaille sans relâche à le raprocher, & je crais qu'on réüssira. Je le desire d'autant plus vivement, qu'il a falu que l'*Ami* le quittât, pour venir remplir le dû de sa charge, le lendemain de la Trinité.

Enbrasse pour moi ma chère Fanchète : dis-lui que nous ne tarderons pas à nous voir ; & à M. Quinci, que tout ira bien. Mes respects à la chère Tante Canon, qui gronde toujours, & qui a toujours raison de gronder, moi plûs que persone. C'est une bonne Femme, conviens-en, mon Ursule, & sans elle, nous aurions été bien embarrassées : l'excellent cœur ! Adieu, mon Amie. Bien fâchée pour M. le Conseiller : les raisons pour lui sont séduisantes ; mais un Fils est bien plûs que tout cela. Adieu, adieu.

CXCVIII.me D'Av** 20 Mai:

M. Loiseau, à madame Parangon.

[Comme la ſainte amitié échauffe un Homme fraid, & le fait ſortir de ſon caractère.]

Il y a cinq minutes que j'ai reçu votre Lettre, & en même-temps la grâce: elle eſt entière; il eſt ſeulement défendu d'aprocher de dix lieues de la Capitale pendant ſix mois. Si je l'avais eue huit jours plutôt, Edmond ſerait ici avec moi: C'eſt une ſatiſfaction de moins: mais je ne veux pas que notre Ami en ſaché une minute plus tard qu'il peut quitter le bagne & le port: dans quatre jours je ſerai à Toulon.

A-préſent, chère & reſpectable Amie, un-peu de joie! Permettez-moi d'envisager des jours heureus pour vous, & ſurtout pour ma Femme & pour moi. Vous ne pourrez demeurer à Paris: à Au** l'on ſerait trop regardé: je ne vois que ma petite Ville, où nous trouverons; le Paradis dont le péché nous a bannis. Venez chés votre tout-dévoué, mon Amie; amenez-nous cette Zéphire inconparable avec ſon honnête Mari; Laure, ſ'il ſe peut, & vos aimables Elèves; j'ai trois maiſons; je les fais libérer, ſans attendre votre réponſe.

tout ſera prêt pour vous recevoir, & je charge le premier Sectateur de la ſainte Amitié, de vous contraindre par toutes voies dûes & raisonnables, même par reproche d'ingratitude, s'il y échéait, à venir faire notre bonheur. Notre Ville eſt charmante; le vin y eſt bon; le ſang y eſt beau, le paysage varié; nous avons des montagnes, qui ſans reſſembler aux Alpes, ne laiſſent pas d'être élevées, des bois des prairies, & ſur-tout de bonnes-gens. Comme je me promets de diſſiper Edmond! Je veux le rendre chaſſeur, même un-peu buveur; le vin, le bon vin bannit ce flègme, cette humeur noire & ſtagnante ſource de nos vices. C'eſt une obſervation qui n'échapa point à certain Empereur Turc, qui toléra les Cabarets que ſa loi défend, & prohiba les Caffés. Vive la gaîté, morbleu! tout Homme gai a les mœurs pures.

Aprouvez-moi, mon Amie; dites oui, & vous alez faire je ne ſais combien d'heureus: moi, ma Femme, mes Enfans, mes Parens, mes Amis, Edmond, & vous-même. Je ſuis en attendant le plaisir de vous trouver tous arrivés chés moi, à mon retour de Toulon,

Votre, &c.

CXCIX.me Réponse.

OUI, le tableau que vous faites eſt trop ſéduisant, chèr Ami, pour qu'on vous refuse : oui, pour moi, & pour tous les Invités devant leſquels j'écris, j'accepte....

DE ZÉPHIRE.

Je veux chaſſer auſſi : il me faut un joli fusil, bien leger. Je n'userai pourtant ni poudre, ni plomb : car je ne veux rien tuer....

DE M. TRISMÉGISTE.

De ma vie je ne fus ſi joyeus. L'Ami, nous boirons ! Vous avez raison, le bon vin épanouit le cœur ; c'eſt l'Ami de la Vertu.

Voila une Lettre joliment commencée ! mais elle dit mieux que moi. Nous alons tout diſposer pour le voyage, mon Ami. J'eſpère que vous ne mettrez au vôtre que le temps indiſpenſable : ainſi dans quinze jours peut-être nous ſerons tous réünis, à l'exception de cette pauvre Laure, à laquelle vous voulez bien vous intéreſſer, & que nous regrettons tous, pour bien des raisons, dont ſa Fille eſt la première. Adieu, mon chèr Bienfaiteur. L'indifférence n'a peut-être pas nos peines : mais ſe doute-t-elle de nos plaisirs !

C C.me

M. Loiseau, à m.me Parangon.

[Fuite d'Edmond.]

L'Homme propose, & Dieu dispose : Il faut se résigner, mon Amie. Edmond n'est pas mort, je le crais même en bonne-santé, puisqu'il nous fuit. Dès qu'il s'est vu libre, il a disparu. Il est échapé au Père d'Arras lui même, qui l'attendait, & qui vient de partir pour le chercher. Ce pauvre d'Arras ! il se punit bien de ses torts ! il vous aurait fait pitié... Ne quittez pas encore votre maison ; qu'on soit attentif chés Madame Trismégiste : J'écris un mot à Ursule & à Pierre, pour les prévenir (1), & leur recommander de le retenir par toutes sortes de moyens, s'il paraît chés eux. Mon Dieu ! mon Dieu ! quel contretemps, & qui s'y serait attendu ! Sans argent, sans habits, il part, & sais que j'arrive ! J'ai fait chercher par-tout ; mais on a seulement découvert qu'il avait changé sa casaque contre les haillons d'un Gueus. Cette précaution qu'il a prise, coupe le fil & m'enpêche de le designer par-là. J'ai cependant fait donner son signalement à toutes les Maréchaussées ; s'il est trouvé, on l'arrêtera, & on nous le rendra. Voila tous les moyens qu'on peut employer, je

(1) Ces Lettres disent la même chose que celle-ci.

pense. Je vais encore attendre ici quelque temps, parce que j'ai fait publier par-tout, que si quelqu'un découvre un Homme de telle façon, & me l'indique, il y aura dix louis de recompense. Si rien ne réüssit, je partirai, pour me rendre auprès de vous.

[Il y eut deux années d'intervale de cette Lettre à la suivante; & pendant ce temps, le projet d'aler à Au** s'accomplit: mais on n'eut aucunes nouvelles d'Edmond: le P. D'Arras, qui s'était embarqué, pour le chercher aussi, périt dans le trajet de Toulon à Marseille; & il arriva à Ursule ce qu'on va lire dans la Lettre qui suit.]

C C I.ME 1766.

[Ursule, devenue Marquise De***, instruit M.me Parangon de ce qui la regarde, & de l'effet que son mariage a produit pour notre Famille.]

LE sacrifice est fait, mon Amie, & c'est à mon Fils seul; ainsi je ne m'en repens pas: l'état que lui donne un mariage que je différais depuis près de trois ans, & que, tout triste qu'il est, je ne voulais pas contracter tandis que mon malheureus Frère..... cet état, mon Amie, compense tout. Mais, malgré l'affection dont m'honore la Mère de M. le Marquis, malgré l'empressement qu'elle a marqué à faire terminer, je suis bien loin d'être heureuse... Mais je dois souffrir, sans m'en plaindre, le mépris trop mérité qu'on a

pour moi... Puiſſé-je ſeulement, ô mon Amie, vivre aſſés pour inſtruire mon Fils, & le faire trembler ſur mes égaremens, ſur ceux de ſon Père, & ſur ceux de l'*Infortuné*....

Les biens de mon Mari ſont heureuſement ſubſtitués, ſans quoi ils ſeraient abſorbés depuis longtemps.

Je ſuis encore une fois la victime.... Et loin de me plaindre au Ciel, je lui offre mes ſouffrances en expiation de mes forfaits : les premières ſont proportionées aux ſeconds ; car Dieu eſt juſte, comme me l'a dit pluſieurs fois notre reſpectable Aîné.

Oh ! ce chèr Frère ! je ne ſaurais me laſſer d'admirer comment Dieu ſemble l'avoir diſtingué de nous ! Sa vertu a trionfé dans le pays, ſans le ſecours des moyens humains. On l'a d'abord accâblé ſous le poids de notre deshonneur : Mais bientôt ſa douceur, ſa patience, ſa réſignation, ſa piété, qui le porte encore tous les ſoirs à paſſer un temps aſſés long ſur le tombeau de ceux qui nous ont donné la vie.... & que deux de nous ont tués....., ſa bienfeſance envers ceux-même qui l'inſultaient, ont produit leur effet naturel ; elles ont desarmé la méchanceté, la calomnie atroce ; on eſt paſſé, aujourd'hui, de l'excès du mépris, à l'excès de la vénération.

J'ai vu, & des larmes d'attendrissement ont coulé de mes yeux; j'ai vu, dans un seul jour, vingt Habitans venir lui faire excuse, en disant, le chapeau bas: *Piarrot; vou aingn d'l'houneur peur an beiller à tou lou pëis, car vou ête in saingn: è nou, j'sons des mizehables: peurdounè-nou, è priè Guieu qu'o nou peurdoune.* —*Peur li, o n'nous peurdouneha qu'trou* (interrompit l'un d'entr'eux); *mâ Guieu n'nou peurdouneha qu'raport à li*--. Vous voyez, mon Amie, que ce chèr Frère ne doit rien à mon mariage. Il est bien vrai que l'étonnement a été extrême dans tout le canton, comme vous pouvez en être instruite, n'étant qu'à trois lieues. —Qu'est-ce donc qui arrive à cette famille (disait-on)? elle est tantôt sur le pinâcle, & tantôt cent fois plus bas que terre: voila qu'à-présent une sœur est Marquise! il faut que ce soit par les prières du Frère aîné, qui est un Saint--. En-conséquence, pour s'allier avec ce bon Frère, chacun s'est empressé de demander mes Sœurs, quoiqu'assés vieilles filles, & même mes Frères: De-sorte que l'on voit; pour la première-fois peut-être, que la bonne odeur de la vertu, fait oublier l'infection du vice. Je sais tout cela par le Frère Bertrand, qui a assisté

à mon mariage, au nom de toute la Famille.

Mes amitiés à tous les chers Amis avec lesquels vous vivez. Je fais mon compliment de condoléance à Madame Zéphire sur la mort de son Mari; elle devait s'attendre à perdre ce bon, cet estimable Vieillard. Pour Monsieur & Madame Loiseau, je n'ai que des félicitations à leur faire sur le bonheur qu'ils ont de vous posséder, sur leurs aimables Enfans, & sur la prospérité qui les accompagne en tout. Votre charmante Fanchète est donc enfin mariée? Je félicite M. Quinci. Hélas! cette félicitation est accompagnée d'un soupir..... bien douloureus!... Vous pouvez vous voir souvent, puisque Semur n'est pas loin. Que ne suis-je à-même d'en faire autant!... Mais il faut subir mon sort. J'enbrasse les Enfans. Et vous, mon Amie, puissiez-vous entendre la moitié des choses que je dis chaque jour à votre chèr portrait!... Mais non; vous seriez trop sensible à mes larmes.

C C I I.me

Fanchète, à M.me Parangon.

[Elle fait l'aumône à Edmond.]

Tout-a-l'heure sur la brune, un Pauvre,

Pauvre, privé d'un bras m'a demandé l'aumône : une barbe longue & toufue déguisait ſes traits : mais le ſon de ſa voix m'a fait impreſſion. Je lui ai donné trois livres, machinalement, & pourtant par l'intérêt qu'il m'inſpirait. En les recevant il m'a fixée. Je l'ai vû pâlir, & ſ'éloigner précipitament. Jamais je ne me ſuis ſentie ſi troublée ; malgré l'obſcurité, & la timidité naturelle à notre ſexe, je l'ai ſuivi. Une encoignure l'empêchait de me voir ; je l'ai entendu gémir. —Bonhomme (ai-je dit en m'aprochant) vous pleurez peut-être de n'avoir pas un gîte ; venez, on vous logera chés nous--. Il m'a remerciée de la main, en me montrant l'écu que je venais de lui donner. Je n'ai pas ôsé inſiſter ; mais je ſuis retournée bien-vîte à la maison, pour dire à mon Mari qu'il tâchât de l'amener. —J'ai quelques ſoupçons (ai-je dit) que c'eſt Edmond--. A ce mot, M. Quinci a couru après lui, avec tous nos Domeſtiques : on n'a pu le découvrir. Je me hâte de vous envoyer ce Billet, chère Sœur, afin que vous ſoyiez prévenue, ſi quelquefois on le voyait dans votre Ville : M. Loiseau pourra y veiller. Je ſuis, ma chère petite Maman-Sœur, Touté à toi ; &c.

CCIII.me

PIERROT, à M.me PARANGON.

[L'Infortuné arrive à son pays.]

AVANHIER j'ai baisé le seuil de ta porte ; je me suis prosterné devant la demeure de nos vénérables Parens. Je t'ai vu ; & les sanglots m'ont suffoqué. Ton chien est venu pour me mordre ; il a reculé en heurlant, dès qu'il m'a eu senti, comme si j'eusse été une bête féroce : tu l'as sans-doute pensé toi-même ; tu as lancé une pierre ; elle m'a atteint : c'est la première de mon supplice ..... s'il n'est pas trop doux pour un parricide ! Ta Femme t'a apelé ; vous êtes sortis ensemble, pour aler aux tombeaux. Je vous devançais. Vous avez prié. Et tu as dit à ta Femme, —La rosée est forte, la pierre est trempée ; le serein pourrait te faire mal ; alons nous-en—. La rosée ! c'étaient mes larmes ! Adieu.

EDMOND *le malheureus.*

(On lisait sur l'envelope, A Madame PARANGON.)

VOILA, Madame, une Lettre ; elle dit tout. Je vous l'envoye par un Exprès, & vous prie de me la renvoyer. Je suis, &c.

CCIV.me

EDMOND, à M. LOISEAU.

[L'Infortuné fait le détail de ce qui lui est arrivé : La main du Seigneur l'a frapé ; il le sent, & comme il n'a plus son Corrupteur, pour étouffer ses remords, il se repent ; mais en desespéré : Il faut que la confiance en Dieu tempère toujours l'amertume de notre repentir.]

J'ERRE depuis trois ans, & depuis trois ans je me punis : mais la céleste Justice ne voulait pas une punition vulgaire : elle-même a coupé le bras.... Avez-vous pu craire qu'en me soustrayant au châtiment, vous me soustrairiez à la peine ? Avez-vous pensé que j'abuserais de vos bontés, & de celles....? Quî, moi ! je vous aurais associé un infâme Forçat ! en passant dans les rues, par les chemins, on m'aurait montré avec vous, & l'on aurait dit : *Le voila !* Ce mot n'est rien ; c'est la conscience de celui dont on le dit qui le rend foudroyant...... Non, monsieur, je ne dois plus être heureus ; & vivre avec vous, avec.... c'eût été l'être. Il faut que le crime demeure flétri ; l'ordre le demande ; & l'ordre & le juste, c'est la même chose. N'alez pas dire que Gaudet m'a perdu : c'est moi qui ai perdu Gaudet & D'Arras. Le moins coupable, hélas ! a subi le dernier suplice. Si j'avais voulu

être vertueus, Gaudet l'aurait été: Je ne ſais quel charme ſecret il trouvait à m'aimer; mais je le ſubjuguais, je le maîtriſais; tous les jours il me ſurprenait par une marque nouvelle de ſon héroïſme en amitié... Infortuné Gaudet! ſi tu vivais encore, tous-deux... Ah! il eſt perdu pour jamais, & je le ſerai ſans-doute avec lui!...

Il faut vous raconter, Monſieur, tout ce qui m'eſt arrivé depuis votre départ de Toulon.

L'éclat de votre vertu luisait encore ſur moi; mais faible Planète, ce n'était qu'un éclat emprunté, qui éclairait mes taches! Le P. D'Arras augmentait la conſidération publique, en ſ'attachant à mon ſort. J'en rougis. Je ne ſortis plus du bagne, pour ne pas voir d'Honnêtes-gens ſ'abaiſſer à me parler. Ma grâce arriva: L'on me dit que j'étais libre: j'entendis que le bruit ſe répandait que mon innocence était reconnue. .. *Mon innocence!...* Je ſentis que j'alais être accueilli, par-raport à vous... Eh! comment, comment recevoir des complimens que la conſcience repouſſe!... D'Arras ſ'avisait de publier par-tout notre hiſtoire, comme ſemblable à celle des deux Amis devant le Tyran de Syracuſe! ah! quelle différence!... Je ne pus

ſuporter l'eſtime que je ne méritais plus: je m'échapai ſecrètement le ſoir même de ma liberté, & je fis dix lieues tout d'une traite : aubout de vingtquatre heures, j'en avais encore fait autant. Le lendemain, parvenu aux environs de Leſdiguières, j'entrai chés un Paysan pour me reposer. On me donna du pain & des figues; je mangeai, enſuite j'alai me jeter à l'ombre dans un jardin pour dormir. Une vive douleur au bras m'éveilla. Ma main gauche enflait à-vue-d'œil : je me rapelai que c'était la main coupable, qui... A quelque diſtance, j'aperçus un gros ſerpent qui ſe retirait. Je me levai pour le tuer. Dans ce moment, un petit Garſon qui m'avait vu mordre, parce que c'était lui qui avait irrité le ſerpent, parut avec ſon Père & ſa Mère: ils me direnr de courir chés un Chirurgien, & m'y accompagnèrent. Cet Homme voyant que l'enflure gâgnait prodigieusement vîte, ne trouva pas d'autre remède que de me couper le bras; & il le fit ſur-le-champ. La Dame du lieu, à qui on parla de mon accident, me fit porter chés ſon Fermier, qu'elle chargea de me donner le néceſſaire : je demeurai chés ces gens; mais je ne recevais que le Chirurgien, & ne voulais parler à Perſone. Je guéris, parce que je desi-

rais de mourir, & que je n'étais bon à rien; un Homme utile ferait mort.

J'étais convalescent, & je me disposais à partir, lorsqu'un matin je vis rentrer la Fermière toute en larmes, en s'écriant que le Village venait de perdre sa bonne Dame. On préparait ses funérailles; j'y voulus assister avant mon départ, pour lui donner des larmes de reconnaissance. Mais quelle fut ma surprise, d'entendre nommer la Marquise De ***! Je tombai dans un abatemeut stupide, qui frapa tout le monde; je répétais, comme si j'eusse été seul, *la Marquise De* ***! L'on m'environna; on me demanda ce que j'étais, & pourquoi je m'intéressais si fort à cette Dame, confinée par son Mari dans cetre terre en vertu d'un ordre de la Cour, à-cause de ses déportemens? On ajouta, que se mort alait terminer sans-doute un procès en cassation de mariage, que le Marquis avait intenté, dans la vue d'épouser une Maitresse, dont il avait eu un Enfant. Je répondis à tout cela, que je n'étais rien qu'un Infortuné, qui avais connu la Marquise à Paris.

En quittant cet endrait, je traversai leGévaudan, & me rendis à Lyon, d'où je suis venu dans ma province. Comme je passais par Semur, en demandant l'aumône, un jeune Dame me donna

un écu : je ne reçois pas de ſi groſſes charités, & j'alais le lui rendre, lorſque je la reconnus pour M.lle Fanchète. Je me troublai ſi fort, que je me retirai à quelques pas derrière un mur, pour cacher mes larmes. Elle revint, elle m'offrit un asile. Mon cœur bondit, en entendant le ſon de ſa voix ſi reſſemblant à celui.... Je m'éloignai : dès cette même nuit, j'alai dans votre Ville. Je regardai vos fenêtres, parce que j'y vis de la lumière. Je m'aprochai de la plus baſſe de celles qui donnent ſur la rue; & j'entendis, ou plutôt je crus entendre bien diſtinctement la voix.... de celle dont ma bouche profane ne prononcera plus le nom; ma main criminelle ne l'écrira plus..... L'imagination échauffée, troublée par cette voix enchantereſſe, je m'oubliais moi-même : j'écoutai encore, & j'entendais, non pas ce qu'on disait, mais ce que mon imagination alumée me présentait : Tous les évènemens de ma vie ſe retraçaient fortement, & ſi fortement que je les croyais présens : Je voyais Gaudet; je lui parlais, il me répondait : ſon ſpectre ſ'avançait pour m'enbraſſer; j'étendais les bras, & n'*étreignais* rien : Je voyais.... je *la* voyais.... dans cette ſcène d'horreur que vous ignorez peut-être... à mes genous.... Ceſſez, ceſſez, m'écriai-je,

déchirantes images, cessez. En ce moment, je crus entendre celle dont j'ai tranché l'innocente vie, Zéphire; elle disait (me semblait-il): *Comment! comment! si près de nous, il nous échaperait! Ah! nous ne sommes que des Femmes, mais courons, courons; mon cœur me dit que nous alons le trouver.* Je crayais cela si vrai, que je fis un mouvement pour m'enfuir. Une vision me retint: Je crus apercevoir à la fenêtre, tout près de moi, le fantôme courroucé de Zéphire, & à côté d'elle... Je me suis jeté à deux genoux, & j'ai dit: O chère Ombre, pardonne, pardonne; ma main seule était coupable, & je ne l'ai plus! Et vous..... intercédez pour moi!... Il m'a semblé qu'après ces derniers mots, ma prière la desarmait: je ne les ai plus vues: les lumières se sont éteintes, & je me suis retiré.

Tout harassé que j'étais, j'ai fait encore trois lieues, pour me rendre à mon pays: à un quart-de-lieue est un petit bois, où dans ma jeunesse, nous alions souvent mes Frères & moi; je m'y suis caché tout le jour; j'y ai mangé du pain qu'on m'avait donné la veille, & j'y ai bu de l'eau que je savais y trouver dans le creus de quelques vieus troncs. Ah! Monsieur! quels souvenirs me sont revenus!

nus dans cet endrait ſolitaire, & que j'ai répandu de larmes !... Mais ce n'était rien : le ſoir à la chute du jour, je me ſuis rendu à la porte de mon Frère : Il revenait de ſon travail, & rentrait avec ſon chien, qui m'a preſque fait découvrir par ſes aboiemens. J'ai été de-là ſur la tombe de mon Père & de ma Mère. Il ſemble qu'alors il ſe ſoit créé en moi deux ſources de larmes !.... O Dieu ! quelles ont été amères !.... Mon Frère aîné & ſon Épouse ſont venus ; la pierre était humide ; ils l'ont ſenti ! ils l'ont ſenti !... Qui pourrait avoir arrosé de tant de larmes le tombeau de ton Père, ô mon Frère ! ſi ce n'eſt un Fils parricide !... Je n'ai quitté ma patrie que le matin : j'en ai fait le tour, dans les ténèbres, & aulieu de ſes Habitans, je n'ai vu que les oiseaus nocturnes ; je n'ai entendu que leurs chants funèbres ; l'horreur de leurs cris ajoutait à la ſombre horreur qui règnait dans mon âme ; & j'aimais cette horreur : Vers le matin, la lumière, la céleſte lumière, m'a chaſſé comme eux ; je me ſuis ſauvé dans les bois.

Le ſoir j'ai lentement gâgné Au**. Perſone n'a pu m'y reconnaître. Je n'ai visité que les tombeaus.... O Manon ! ton coupable Épous, avili, flétri, mu

tilé, ton coupable Époux a poussé des cris sur tes cendres inanimées. Un Prêtre a paru : —Chassez ce Gueus, qui a le cerveau fêlé—. Et l'on m'a chassé rudement. Je me suis tourné vers la chapelle où est le tombeau, & j'ai crié : *L'on m'ôte donc jusqu'à cette consolation ! & je l'ai mérité !* Mon cœur s'est rompu. Je suis tombé en faiblesse : une sueur fraide, & semblable à celle qui précède la mort, a persuadé que je touchais à mon heure dernière ; un Soldat & un Homme-de-rivière, ont dit en jurant : —*Mais cet Homme-là s'meurt, monf l'Abbé !* Ils m'ont fait un brancard de leurs bras, & ils mont porté à l'Hôpital. Mais j'en suis sorti aubout d'une heure, après y avoir pris quelque nourriture.

Je n'étais qu'à deux pas de-là quand j'ai rencontré Madelon & ses Sœurs. Ma pâleur, ma barbe hérissée, mes vêtemens comme ceux des *Virgines squalidæ* du Prophète Jéremie, leur ont fait détourner la vue ; Et j'ai dit : *Viderunt me, & horruerunt* (1) : & avec Job, *Miseremimi meî, miseremini meî, saltem vos Amici mei* (2) !

(1) Ils m'ont vu, & je leur ai fait horreur.

(2) Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous dumoins qui futes mes Amis.

J'ai passé devant la porte de George & de Bertrand; leurs Enfans s'y jouaient ensemble: leur jeunesse, leur innocence m'ont rapelé des temps pareils; un d'eux sur-tout avait mes traits; une des Filles ressemblait à Edmée: je les regardais avidement: je leur ai fait peur; ils sont rentrés avec précipitation. Leurs Mères sont sorties; elles m'ont vu; mais j'avais la main sur mes yeux; elles ne m'ont pas reconnu, elles m'ont fait l'aumône, sans que je la demandasse; & j'ai été manger à l'écart, en le trempant de mes larmes, ce qu'elles m'avaient donné. *Viderunt me proximi mei, & non agnoverunt me; quia manus Domini tetigit me* (1).

Delà, toujours savourant ma douleur, j'ai été devant la maison où j'ai demeuré, où je vous ai connu, Monsieur; où votre Femme m'a vu, que je n'étais pas encore un misérable. Je me suis assis sur les degrés de pierre; j'y ai demeuré longtemps sans m'en apercevoir, tant la multitude des pensées qui se succédaient, occupait mon attention: enfin j'ai entendu qu'une jeune Demoiselle disait à une Servante, qu'il falait me faire ôter, parce que je n'étais

(1) Mes Proches m'ont vu, & ils m'ont méconnu; parce que la main du Seigneur m'a frapé.

pas propre. Je me suis retiré, en me rapelant d'en avoir un jour dit autant à un Pauvre assis au même endrait.

D'Au**, je me suis rendu à Paris. C'est ici que tout m'a retracé des souvenirs chèrs & cruels. Je ne sortais qu'à la brune, pour errer dans les rues, & gémir, en revoyant mon ancienne demeure; la maison où......, Fanchète & ma Sœur ont vécu; j'ai frissonné d'horreur, en passant devant celle où Ursule perdue, 3. Je me suis attendri, en voyant celle où Zéphire m'a secouru; celle où j'ai joui d'une gloire passagère; & je me suis méprisé, en me rapelant le mariage auquel l'intérêt m'a fait consentir, ma conduite avec mon Épouse, & mes débauches.

J'ai revu des Femmes qui ont partagé mes crimes; je les ai vues, mais elles ne m'ont pas vu; leurs yeus ne se fixent que sur ce qui brille, & telle d'entr'elles vit depuis des années à Paris, qui ne sait pas s'il y a d'autres Hommes que ceux qui sont dorés. J'ai revu Obscurophile; sûr de n'en pas être reconnu, je me suis aproché fort près d'elle, comme elle entrait à l'Opéra, & je m'en suis fait remarquer; je me suis aperçu, qu'elle me voyait, à son flacon qu'elle a respiré. Le lendemain je lui ai écrit ces mots:

Sortez de l'enchantement où vous êtes, Mademoiselle ; le chemin du vice n'est pas toujours semé de roses : Le Gueus que vous vîtes hièr si près de vous, & qui vous fit recourir à votre flacon, vous l'avez aimé ; il a partagé vos criminels plaisirs ; votre bouche s'est colée sur la sienne, & de vos bras, il a passé par ce qu'il y a de plus infamant. Il est pauvre aujourd'hui ; sa jeunesse est flètrie par la crime & par la douleur ; il lui manque un bras ; & les larmes qu'il verse, ont affaibli sa vue : Soulagez-le, non par des bienfaits qu'il refuserait, mais en réformant votre conduite. Adieu, Mademoiselle : Vos charmes sont bien diminués, depuis que je ne vous ai vue !

Je desirais vivement de savoir ce qu'était devenue l'infortunée Laure : je m'informai d'elle aux endraits où elle avait demeuré : l'on en parla comme d'une Femme perdue. Je ne l'en cherchai que plus soigneusement encore. Enfin un soir en passant rue des-Anglais, j'aperçus deux Malheureuses qui racrochaient les Passans ; je m'aprochai, frapé du son de voix de l'une d'entr'elles ; c'était la Femme-de-chambre de Laure. Je lui demandai ce que sa Maitresse était devenue? Après quelques marques de dédain (car la boue mêmeme mé-

prise) elle me dit que sa Maitresse *s'en donnait*, & que tout malôtru que j'étais, si j'étais-mis, je pourrais la voir rue Tiquetone, à une maison qu'elle designa. Je me retirai, après avoit fait quelques remontrances à cette Fille, qui me valurent une gourmade, & j'alai me cacher dans mon repaire, cour d'Albret, où dans une espèce d'écurie, couchaient sur la paille, d'autres Malheureus comme je le suis, mais moins coupables que moi. Le lendemain, dès qu'il fut jour, j'écrivis à Laure à-peu-près ce qui suit.

L'AUTEUR de vos égaremens est puni, ma Cousine; il l'est par les lois par la perte d'un bras, par ses remords déchirans, & sur-tout par le desordre où vous vivez. Quel plaisir, ma chère Laure, trouvez-vous donc encore au sein du crime? quoi! il ne vous lasse pas! vous n'en êtes pas rébutée, fatiguée! J'ai vu l'un de vos deux Complices périr sur un échafaud; l'autre qui vous écrit à-présent, est flétri par la peine qu'on inflige aux Scélérats, & il ne saurait se dire à lui-même qu'il ne l'a pas méritée, quoique l'accusation principale se soit trouvée fausse: de combien d'autres crimes n'étions nous pas chargés, moi, Gaudet, vous-même! Laure, j'aurais à vous citer l'exemple d'Ursule; si le mien, si l'es-

froi qu'il vous doit causer n'était pas plus que suffisant ; j'aurais l'exemple de Zéphire... Mais n'alez pas vous comparer à celle-ci ; elle était honnête, lors même que ses actions étaient infâmes ; son corps était souillé, mais son âme était pure ; & la céleste Justice n'a pas permis qu'elle finît dans l'état de dégradation. Néanmoins ma Cousine, si vous pensez à qui vous a perdue, que vous vivriez innocente dans votre patrie ; que Gaudet, par amitié pour moi, employa tout l'esprit que le Ciel lui avait départi pour un meilleur usage, à vous séduire, à vous corrompre, vous conprendrez que vous pouvez peut-être vous relever aussi haut que Zephire. Songez-y bien, ô Laure ! Il est un asile qui pourrait vous être ouvert, & qui m'est fermé. Adieu.

Je fis porter ce Billet par un Gueus de mes Camarades. Voici la Réponse de Laure.

VIENS, non pour me prêcher, mais pour goûter encore dans mes bras une volupté qui chassera ta noire mélancolie : La morale n'est que le fruit du chagrin, & de l'impuissance de se livrer aux plaisirs. Je veux te rendre à toi-même. Nous donnerons, si tu veux, des larmes à Gaudet, mais en sablant du campagne ; & feu mon pauvre Mari ne sera que le squélète du festin de Trimalcion. *J'invi-*

Voyez Pétrone.

terai Obſcurophile. Comme on m'a dit que tes habits n'étaient pas en état, je t'envoye un Tailleur. Adieu, chèr Edmond. Envérité l'envie que j'ai de te voir paſſe tout. *LAURE.*

J'en ſuis-là aujourd'hui, Monſieur : Je porterai moi-même la Réponſe à ce Billet. Je veux que ma figure, ma misère, mes remords, mes larmes, mes cris épouvantent ces deux Mondaines, & les guériſſent pour jamais de l'envie de plaisanter, ſur-tout avec moi.

Adieu.... Mais encore un mot. Que fait-*elle?* Eſt *elle* contente? ou dumoins dans un état ſuportable?.... Et ma ſœur Urſule? Et les Enfans? Et votre Femme?... Tiennète! Tiennète! où eſt le temps que je vous apelais de ce nom-là! où *Elle* nous fesait tenir tous deux à ſes côtés?... Rien pour *Elle*; je n'ôse, mais je me jète à ſes pieds.... Enpêchez-*la* tous de parler de moi, de penſer à moi. EDMOND le malheureus.

P. S. Adreſſez-moi votre Réponſe rue Tiquetone, maison du Perruquier, chez Laure : Ne ſongez pas à venir; je vous fuirais, & vous me rendriez plus malheureus. Votre Réponſe par le premier ordinaire, où je ne l'attens plus.

❦

CCV.me

PIERROT, à M.me PARANGON.

[Assacinat d'Ursule.]

O Madame! voila un mot de Lettre que je reçois de M. le Marquis.

MON chèr Pierre; je vous écris desespéré : ma Femme, votre chère Sœur, vient d'être assacinée... Le 25 jour de Noël, un Scelerat s'est aproché d'elle, comme elle descendait de carosse, en revenant de visiter & servir les Pauvres & les Prisoniers, suivant son usage, & il lui a plongé dans le sein un large couteau; elle est morte sur-le-champ. Monsieur Pierre, ses vertus m'avaient touché depuis quelque temps, je secondais ses pieuses intentions, & l'on nous voyait souvent sortir ensemble. Je ne la méritais plus! Mais mon Fils!... Il perd beaucoup. Je ne suis pas en état de le former, comme elle commençait à le faire; les progrès de cet Enfant étaient sensibles entre ses mains; elle s'en était fait adorer. Adieu, M. Pierre. Je n'ajouterai rien à cette triste nouvelle, que le témoignage de ma douleur, & l'assurance de mon attachement pour vous.

Mondieu! mondieu! quel coup! Et ce pauvre Enfant! & ma pauvre Sœur!

Elle venait de servir les Pauvres ! Ce mot pourtant, ce mot-là a bien soulagé mon triste cœur ! Que Dieu oublie ses fautes, & qu'il veuille ne se souvenir que de ces Pauvres qu'elle a servis ! O mon Dieu ! vous étiez en prison, & elle vous a visité; vous avez eu faim, & elle vous a donné à manger; vous avez eu soif, & elle vous a donné à boire; faites-lui miséricorde, mon Dieu, & regardez son pauvre Fils.... Pardon, ma chère Dame, aulieu de vous parler, je parle à notre Père. S'il y a quelque chose que je puisse faire pour M. le Marquis, pour l'Enfant, conseillez-moi, s'il vous plaît, Madame.

Je suis avec respect, &c.

CCVI.me Réponse de M. LOISEAU, *à* PIERROT.

[On soupçonne le Marquis.]

NOS Amis & moi, nous patageons votre peine, chèr & respectable Pierre Je ne mets pas dans ce nombre Madame Parangon; sa douleur passe la vôtre; ce nouveau coup l'accâblera peut-être tout-à-fait. Elle venait de verser un torrent de larmes, en lisant le papier que je vous envoye; c'est une Lettre qu'Edcciv. mond m'a écrite*: elle l'achevait pour la

feconde fois, quand votre Exprès eſt entré. J'ai lu le premier, par une ſorte de préſentiment; j'ai voulu m'arrêter: Elle lisait avec moi: Un cri perçant á précédé une longue faibleſſe.

Voulez-vous, mon chèr Pierre, que je vous dise ce que penſent nos Amis, & ſur-tout Fanchète, qui ne quitte plus ſa Sœur, depuis qu'Edmond a paru dans nos quartiers? Ils ſoupçonent le Marquis d'avoir fait le coup, ou de l'avoir ordonné. Dans ce cas, adorons les deſſeins de Dieu; mais taisons-nous, à cause du petit Comte votre Neveu. Voila notre avis à tous. Du-reſte, ſi vos affaires vous le permettent, faites le voyage; je m'offre, ou plutôt, je veux abſolument vous accompagner.

*CCXVI.me Réponſe du Même, à la Lettre d'*EDMOND.

[Sans le ſavoir, il donne au *Malheureus* une lumière terrible.]

AURAS TU donc toujours la cruauté de nous fuir? Ta Lettre nous a fait tous fondre en larmes, & la fin ſur tout nous a deseſpérés. Ingrat! n'ês-tu plus ſenſible à rien? Veux-tu donc ajouter à tes fautes paſſées, le malheur de tous tes Amis?... Hélas! une circonſtance inat-

tendue aurait rendu ta présence ici bien nécessaire ! l'on n'a pu t'instruire de ce qui se passe depuis bien longtemps : Ursule était mariée ; elle avait épousé le Marquis ; la Mère de ce Seigneur avait été jusqu'à faire le voyage d'Av** pour aler la chercher, afin de légitimer le petit De *** : les Collatéraus eux-mêmes, qui tous n'ont que des Filles, avaient formé le même vœu, & ont rétabli les affaires délâbrées du Chèf de leur Maison : ton Neveu, à-présent M. le Comte De ***, est est héritier légitime & reconnu d'une grande Maison. Ursule, dans son nouvel état, n'a montré que des vertus ; Madame Parangon était l'âme de sa conduite. Mais il semble que le Ciel ne veuille que des victimes innocentes, ou dumoins purifiées ; Ursule vient de périr assacinée.....& Madame Parangon se meurt. L'on soupçonne le Marquis d'avoir attenté aux jours d'une Femme qu'il n'aimait plus, & qu'il n'avait épousée, qu'à-cause de son Fils.

Je t'avouerai, ingrat Ami, que l'intérêt qui commence à renaître dans ton cœur pour ceux qui t'aiment, nous avait d'abord flatés ; mais ton *post-scriptum* a tout détruit ; & la mort de la plus méritante des Femmes & des Amies mettra le comble à toutes nos peines. Ce-

pendant, encore de tes Lettres. Je te jure, sur mon honneur, de ne pas faire une démarche qui puisse te déplaire. Écris-moi sans crainte..... sans crainte! Edmond craindrait mon amitié!

Je cesse; on a besoin de moi. Il y a une Persone ici que tu serais bien étonné d'y voir! Si tu veux le savoir, viens-y, ou jamais tu ne le sauras. LOISEAU.

Vois ce nom-là; c'est celui de ton plus ancien Ami, que tu affliges.

CCVIII.ME Avant que d'avoir reçu la précédente.

EDMOND, à M. LOISEAU.

[Infortuné avoue son Fratricide.]

FURIES! ne me poursuivez plus!... Elles m'environnent, elles m'environnent! mais je les brave;... Je n'ai fait qu'une action vertueuse.... Vertueuse!... Je ne saurais règler ma main; elle tremble, & ne forme que des traits confus... Écrivons pourtant.... J'ai confondu les Effrontées sans pudeur; je les ai confondues.... aulieu d'une, ... j'en ai puni trois!.... Tu sais bien ce que je te disais de Laure? L'Ami, t'en souviens-tu?... Mes idées s'embrouillent..... Les tiennes seront plus nètes..... J'ai porté hièr... Non, c'était ce matin... Que le temps est long!... Mais c'est ce matin,

à dix, ou onze heures, ou midi, je ne sais lequel; j'ai porté ma Réponse écrite avec du sang... écrite, je voulais dire, d'une manière sanglante.... On vient! c'est pour m'arrêter, je crais!... Voici la Lettre:

Vous voulez voir Edmond; il faut vous satisfaire, Mesdames: il va s'offrir à vos yeus. Puisse sa présence ne pas vous en faire repentir! Le Porteur vous le montrera. Adieu.

Edmond le malheureus.

—Où est-il? qu'il paraisse—, se sont écriées les deux Femmes! —En vérité, a poursuivi Obscurophile, Edmond ne fait guère vivre de nous envoyer cette hideuse Figure! —Il s'est envoyé lui-même (ai-je répondu); c'est Edmond qui vous parle—. A ces mots, elles ont fait un cri perçant. Deux Laquais, celui de Laure & celui d'Obscurophile, sont accourus avec les deux Femmes-de-chambre: ils sont tombés sur moi, & començaient à me maltraiter en me chassant: Laure s'est écriée & leur a fait lâcher prise; elle leur a ordonné de se retirer. Lorsque nous avons été seuls, elle m'a demandé pourquoi j'avais refusé de me mettre décenment avant que de venir. —Pour te montrer mieux les ra-

vages du vice (ai-je répondu) : J'ai mérité l'état où tu me vois, & tu en mérites autant, si tu ne changes. Voi ce desordre extérieur ? Il est moindre que celui de mon âme & de la tienne. O ma Cousine ! j'ai, comme toi, trouvé le crime agréable & riant, jusqu'à l'instant où de piége en piége, il m'a traitreusement poussé au fond du précipice. Réponds-moi ; dans ta situation, est-il quelque crime que tu ne commîsses, si le plaisir ou l'intérêt te le commandaient ? Refuserais-tu la plus avilissante débaûche ? Craindrais tu de ruiner un Père-de famille, de réduire sa Femme au desespoir, & ses Enfans à la misère ? Dis-moi, Connais-tu quelque frein ? Non : pour mériter le dernier suplice, il ne te manque que l'occasion. Dis-moi encore : Rentres-tu volontiers en toi-même ; t'y complais-tu ? Non : tu ne cherches que la dissipation ; tu te fuis ; tu ferais horreur, si tu t'envisageais. Écoute : tu ês ma parente ; je te veus du bien : Profites de mes fautes, & du châtiment terrible qu'elles m'ont attiré : Regarde moi bien ; je suis un livre vivant où le Seigneur a écrit le destin des Scélérats & des Impudiques ; regarde, & ne détourne pas la vue—. Elle s'est mise à pleurer : —O Edmond (a-t-elle dit)

comme te voila—! Obſcurophile l'a interompue : —Ma-foi, ma chère, je ne l'aurais jamais remis ! mais vous avez peut-être quelque chose à vous dire? je vous laiſſe. Armide ! (c'eſt ſa Femme-de-chambre) alons, partons ; je ne dînerai pas ; mes vapeurs viennent de me prendre. —Adieu (lui-ai-je dit) auſſi-bien tu ne mérites pas de m'entendre. —Ah ! comme cet Homme eſt groſſier, insolent—! La colère m'a tranſporté ; je l'ai pouſſée dehors. Cette conduite de ma part a choqué Laure ; notre converſation eſt devenue fort vive ; elle était fâchée que je la brouillaſſe avec une Amie de l'importance d'Obſcurophile, qui l'avait fait recevoir parmi les *Surnuméraires*, & la mettait à l'abri de tout inconvénient. Je ne ſuis pas convertiſſeur, & ne mérite pas de l'être ; je me ſuis emporté ; j'ai cité l'exemple de ma Sœur, qui...... L'on ne m'a pas laiſſé finir : —Qui vit avec le Marquis De ***. Vous vous trompez ; elle eſt à Au**. —Je la vis l'un de ces jours dans ſon caroſſe ; je l'ai parfaitement reconnue ; elle & le Marquis De *** étaient tous-deux dans le même fond.......... Va, mon pauvre Edmond, va convertir ta Sœur, avant de ſonger à moi—. Je n'ai répondu que

pas

par un soupir de fureur. Mes pas, comme malgré moi, se sont tournés du côté de l'hôtel De***. Le jour tombait; mais j'ai vu de mes yeux, j'ai vu ma Sœur parée, quoique modestement descendant du carosse. . . . Un transport de rage, dont je n'ai pas été maître.... Non, ce ne peut être un forfait. . . . O Mânes sacrées de mes Parens, recevez cette Victime. . . . Pourquoi, pourquoi son sang. . . . Mais il aurait souillé votre cendre.... On parle d'Oreste, de ses remords, des Furies qui le poursuivaient! on dit le vrai, ou dumoins le vraisemblable: tout en m'aprouvant, je tremble, je frémis. . . . On n'a pu me voir... Ursule m'a reconnu sans-doute; elle est tombée sans jeter un cri. Il ne me restait qu'un bras... n'est-il pas de trop!

CCIX.me

PIERROT, à LOISEAU.

[Le Seigneur nous a chatié dans sa fureur.]

JE pleure & je me récrie. Ah! mon chèr Monsieur! mon chèr Monsieur! que faut-il devenir! Je dis à Dieu: Est ce assés, est-ce assés, Seigneur mon Dieu! Prenez plutôt la vie de votre Serviteur! ôtez le de ce monde; car vous lui avez rendu la vie un fardeau insupor-

table. Voyez, mon chèr Monsieur, voyez ce Billet ;

Il n'est plus de termes pour me nommer... Pierre! le monstre a tué sa Sœur ;... il l'a tuée vertueuse, innocente... il l'a poignardée.... il s'est baigné dans son sang.... Eh ! vous ne m'engloutissez pas, gouffres de l'enfer, qui m'avez vomi ! .. Il l'a tuée ! le Monstre l'a tuée ! Edmond, le monstre : le furieus, le forcené, l'infame qui vous a deshonoré tous, il l'a tuée ! ... Justice des hommes, prépare un bucher ; qu'il y périsse, par un suplice lent, affreus ! ... J'y vais, j'y cours... Adieu... On en accuserait un autre peut être. Ah ! quelqu'autre que moi est il capable de mes forfaits ! ... Adieu ..... Qu'un bras .... Eh ! pourquoi, Justice céleste, pourquoi ne me les avoir pas ôtés tous-deux ! ... Adieu. Le MONSTRE.

O mon chèr Monsieur ! que faut-il faire ? La première chose est irréparable ; & la seconde... l'est peut-être aussi.... Le Misérable se sera livré !... Que devenir.... J'attendrai votre Réponse, mon bon Monsieur.

CCX.me *Réponse.*

[M. Loiseau vole à notre secours.]

JE vous écris sans descendre de cheval :

je partais quand votre Homme eſt arrivé ; la funeſte nouvelle m'était parvenue avant que vous l'euſſiez. Demeurez tranquile ; je ferai ſeul autant que nous-deux. Demain je ſerai à Paris. Je ne vous offre pas des conſolations : un Homme auſſi religieus que vous, les trouvera dans ſa résignation aux ordres de la Divinité.

CCXI.me De Paris.

M. LOISEAU, à ſa FEMME.

[Le Marquis a fait conduire Edmond en Angleterre : M. Loiseau viſite Laure, & la fait rentrer en elle-même.]

MA chère Femme ; je me hâte de t'informer de ce que j'ai fait depuis mon arrivée. Je ſuis deſcendu chés M. le Marquis : je l'ai trouvé dans la plus grande affliction. Je me ſuis fait connaître. Après les explications néceſſaires, il m'a répondu : —Mon chèr Monſieur, je ſuis bien triſte, bien malheureus ! le Coupable eſt venu ici ; il m'a effrayé. Il me demandait la mort ; il ſ'eſt jeté ſur le cercueil de ſa Sœur, qui n'était pas encore inhumée ; il ſe roulait par-terre, & voulait ſe tuer. J'ai compris par ſes diſcours ſans liaiſon, qu'il l'avait crue dans le deſordre.... Eh-mondieu ! ne

faut-il donc que retourner à la vertu ; pour que tous les maux comme en foule tombent sur nous ! La pauvre Marquise n'a eu que des peines, depuis que sa conduite est exemplaire.... Elle commençait à respirer : elle m'avait entraîné par son mérite, & je la perds !... Que falait il faire de l'Infortuné, Monsieur ? Pour moi, je l'ai fait porter dans ma chaise par deux de mes Gens, & l'ai fait conduire chés l'Étranger. Il est à Londres : il a de l'argent : un Homme à moi le veille, & l'empêchera de revenir.—Vous nous rendez la vie, me suis-je écrié dans un premier mouvement. Ah ! Monsieur... —Ce n'est pas-là tout (a t-il repris); je savais que si ma Femme avait eu à remettre son Fils en d'autres mains que les siennes, ç'aurait été à Madame Parangon qu'elle l'aurait confié : Priez la de l'en charger, & de faire cette bonne-œuvre ; non pour moi, qui ne mérite rien de sa part ; mais pour son Amie ; mais pour l'objet de la tendresse & des complaisances d'Ursule : car je sens que de la manière dont l'éducation de mon Fils a été commencée, il faut qu'elle soit continuée dans le même esprit ; sans quoi il en serait de lui comme d'un Enfant qu'on ôterait d'une bonne Nourrice, pour le donner à une mauvaise ; il serait pis que

ſ'il avait toujours eue cette dernière. —Si elle vit (ai-je répondu) elle le fera, Monſieur, ſoyez en ſûr : mais voila de terribles aſſauts ! & je crains bien qu'elle n'y ſuccombe ! —Écrivez-lui donc vîte ma proposition : je crais, vu ſon amitié pour ma Femme, qu'elle fera impreſſion ſur elle, & la diſtraira de ſes chagrins par l'envie d'être utile à ſa chère Urſule audelà du tombeau—. Ainſi, ma chère Femme, eſſaye de cette recète : tâche de la retirer de ſon anéantiſſement, par cette admirable diſposition où elle eſt toujours, de conſacrer ſa vie à ceux qui lui ſont chèrs.

Tu vois que j'ai peu de choses à faire à-présent ici. Je fus hièr voir Laure, qu'heureusement je trouvai ſeule. Comme elle ne me connaît pas ; elle prit l'air d'usage pour me recevoir. —Mademoiselle (lui dis-je) mon nom eſt *Loiseau ;* Gaudet & le malheureus Edmond vous auront ſûrement parlé de moi—? Elle m'a répondu par un compliment—J'aurais bien des plaintes à vous faire de vous à vous-même (ai-je continué ;) ſi des plaintes & des reproches pouvaient réparer un malheur—. Puis, aulieu de rien détailler, j'ai tiré la Lettre d'Edmond. Elle l'a lue : je l'ai vue friſſoner, pâlir, & pleurer. Sans dire un mot, je lui ai

donné sur-le-champ celle de Pierre, où était inclus le Billet d'Edmond. —C'en est trop ! (a-t-elle dit en me le rendant). Ah-dieu ! j'ai causé la mort de ma Cousine, & le crime d'Edmond !.... Vous verrez, Monsieur, si j'ai le cœur sensible—! Comme elle achevait ces mots, une belle Dame est entrée. J'ai compris que c'était Obscurophile. Laure l'a mise au-fait en deux mots. —Ah-bondieu ! (s'est écriée la Danseuse)... Mais il faut faire pendre cet Homme-là !.... Dis-donc l'Amie ? je ne remettrai plus les piéds chés toi, je t'en avertis : s'il y venait encore, je mourrais de peur : fi donc ! un Assacin ! mais c'est horrible—! La Tête-vide a parlé quelques minutes sur ce ton-là, sans qu'on l'ait intérompue ; ensuite elle s'est levée : —Tu pleures ! ah-bien ; je te laisse : *adieu, les Voisins, nous ne sommes plus ensenble*—. Laure l'a reconduite, pour lui dire, qu'elle l'obligerait de l'oublier. La Danseuse a répondu par quelques lazzis fort bêtes, & s'en est alée. Muis l'air sec dont Laure lui avait parlé, m'a fait voir qu'elle était touchée, & qu'elle voulait changer. Je l'ai confirmée dans sa résolution naissante, en lui fesant entendre, que pour qu'elle eût un effet durable, il falait quitter Paris, & se réünir à sa fille. —Eh ! où est-elle,

Monsieur? —Chés moi, sous la conduite de Madame Parangon. —Ah! Monsieur, je vais partir avec vous, si voulez me fairee cette grâce—. Ainsi, à-moins qu'elle ne change d'ici à quelques jours (ce que je suis loin d'imaginer), je l'emmènerai : Préviens-en ces Dames, qui sans-doute m'aprouveront; c'est la mère de la petite Laure, & une parente d'Edmond, qui s'intéressait à son changement.

Au plaisir de te revoir, ma chère Femme : Il tardera le moins que je pourrai.

(Il y à ici une intervale de plusieurs mois, durant lesquels le Marquis fut à Av**, avec son Fils, pour engager Madame Parangon à se rendre à Paris, afin d'y élever ce Jeune-homme sous les yeux de sa Famille, & au milieu du grand-monde. Il laissa le jeune Comte pour achever de la gagner, consentant qu'il demeurât quelques temps en province, & de retour à Paris, il reçut la Lettre suivante.)

CCXII.me

Lettre traduite de l'Anglais. A Monsieur, Monsieur le Marquis De***, à Paris.

M.r le Marquis De*** : Un Homme logé chés moi, qui se dit Français de nation, & valet d'un Meurtrier qui s'est réfugié ici, m'a prié de lui faire expédier un Certificat par le Juge-de-paix du Canton, comme cét Homme s'est

dérobé à lui à son insu : En-conséquence, & pour preuve qu'il ne disait rien que de vrai, ce Domestique a déposé l'argent qu'il a reçu de vous, M. le Marquis, pour les besoins de sondit Maître, afin qu'il vous fût renvoyé fidèlement. Vous pouvez donc, M. le Marquis, faire prendre cette somme à Calais, au Bureau du Paquebot. Je vous salue très-humblement, M. le Marquis,

ANDREWS POWEL,
Aubergiste du Lion-d'or, à Portsmouth, proche le Port.

Certificat du Juge-de-paix.

Il apert, tant par le témoignage d'Andrews Powel, Aubergiste du Lion-d'or de cette ville de Portsmouth, que par le désintéressement du nommé Lajarrie, Français de nation, domestique d'un sieur Edmond, aussi Français, réfugié dans ce Royaume, que c'est contre le gré & à l'insu dudit Domestique, que ledit sieur Edmond a disparu, sans qu'on ait pu découvrir la route qu'il avait prise. En-conséquence, nous avons reçu le dépôt de l'argent dudit sieur Fugitif, pour le faire passer en France à M. *le Marquis De···, qui l'a donné. En foi de quoi nous avons signé le présent. Chevalier* TURNILL.

APOSTILLE

*APOSTILLE du MARQUIS DE*** sur l'enveloppe des deux Pièces précédentes, à l'adresse de M. Loiseau.*

VOILA ce que je reçois de Calais, mon chèr Monsieur : je vous envoie le tout.

J'embrasse mon Fils & sa chère Institutrice, & je suis au comble de la joie qu'elle prenne un peu le dessus. Dans le fond, celui qu'elle pleure ne vaut pas la moitié des larmes qu'elle a versées. Bien des choses à Madame Loiseau : Je n'oublierai jamais ses attentions pour moi durant mon séjour à Av**. Je suis bien fâché que la jolie Veuve * n'ait pas voulu de mes consolations : elle est presqu'aussi triste que Madame Parangon : ça ne va pas à son minois chiffonné ; non *ça ne lui va brin, ça ne lui va brin.* Je n'oublie ni la charmante Fanchète, ni la Pénitente *. Quant aux Hommes, ils savent bien que je suis leur Ami.....

* Zéphire

* Laure

(Intervale de trois années, durant lesquelles tous les Amis se trouvant ensemble, à Av**, & Edmond ne donnant pas de ses nouvelles, il n'y eut aucune Lettre.)

CCXIII.ME Du Canada, 1768.

EDMOND, à PIERROT.

[Il me fait le récit de sa fuite, & de son séjour parmi les Sauvages.]

SI tu t'intéresses encore au Monstre,

c'est lui qui t'écrit. Après mon crime, on me fit conduire à Londres; j'espérais que la mèr m'engloutirait en passant, & je me laissai embarquer sur le paquebot. La Capitale d'Angleterre ressenble trop à Paris, je m'y crayais encore, j'alai à Portsmouth, où il se fesait un enbarquèment pour un voyage autour du monde. Je me dérobai à mon Garde, & je donnai de l'argent à un Capitaine, pour qu'il me reçût à bord. Je partis. Arrivé dans la mèr du Sud, je crayais que le scorbut m'enporterait; il me respecta; c'est une mort infâme, telle que ma vie, que le Ciel me réserve. Je descendis à terre dans le Pays des *Patagons*, & je me suis vu entre deux de ces grands Hommes, doux comme des Agneaux, parce qu'ils n'ont pas encore nos passions & nos vices. J'ai erré dans un pays couverts d'arbres de haute-futaie; puis j'ai passé une rivière, & j'ai trouvé un pays nud, sans habitans, sans eau-douce, & dont la terre est imprégnée de sel; cette terre maudite me sembla faite pour moi; j'y voulais mourir; on me força d'en sortir: J'ai passé par le *Chili*, la patrie d'Hommes courageus, devenus cruels par les maux qu'on leur a faits; mais aucun d'eux n'a voulu me punir: une marque de réprobation in-

primée sur mon front, comme à Caïn, empêche qu'aucun être vivant ne me touche. J'ai vu l'Ile de *Juanfernandès*, & je m'y suis caché pour y être abandonné : je couchais à l'air, & les chiens voraces qui desolent cette terre, heureuse sans les Européens, ne m'ont pas dévoré. On m'a retrouvé, & leurs aboiemens m'ont fait découvrir, comme la bête fauve lancée par le limier ; l'on m'a reporté dans le vaisseau. Enfin j'ai été débarqué dans le Canada, cette nouvelle Colonie Anglaise, qui était Française auparavant. Dès que j'ai joui d'un peu de liberté, je me suis enfui chés les Nations Sauvages : Le Huron, l'Iroquois, l'Ilinois, le Sious, l'Algonquin m'ont dédaigné; mais les Eskimaus m'ont reçu, parce qu'ils étranglent leurs Pères, lorsqu'ils sont caducs : je suis au milieu d'eux ; ils n'ont point horreur d'un parricide : Je vis avec eux comme une bête féroce ; mais je pleure mes crimes ; mes Hôtes n'ont point de remords ; le Vieillard las de la vie, descend gaîment au tombeau, & c'est un acte de piété filiale qu'il exige de ses Enfans, que l'action qui lui donne la mort : mais moi. . . . .

Heureus temps, où j'errais dans tes campagnes solitaires, ô S** ! où je ne desirais pas ces plaisirs trompeurs qui

m'ont perdu, vous ne reviendrez plus! Repos, tranquilité, contentement intérieur, je ne vous gouterai plus! mon âme, comme une terre abandonnée à l'avide Mercenaire, est effétée.... Détestable urbanité, qui multiplie nos besoins & rafine les plaisirs, ah! que tu fais de malheureus! Prétendue barbarie, précieuse grossièreté, reviens, ah reviens! ramène-nous les glands & les forêts! les Hommes (car ce n'est plus moi) les Hommes y trouveront plutôt le bonheur, que dans ces gouffres de fange, de fumée, de vices & d'horreurs, qu'on nomme Villes, & qui ne sont que les cachots & la malaise du Genre-humain.... Ignorance! précieuse ignorance, pourquoi, comme Adam, ai-je voulu te perdre, & aquerir la science du mal & du bien!... O mon Père! qu'avez-vous fait? c'est vous qui m'avez arraché de votre sein paternel, pour me jeter loin de vous.... Je ne m'en suis plus raproché, que pour y porter le poignard...... Malheureus! est-ce à toi de troubler sa cendre!..... Pardonnez, ô mon Père! pardonnez.... Me pardonner! monstre que je suis, ne vois-je pas ma Mère qui l'en enpêche, & qui me redemande sa Fille!... Ils ne peuvent pas me pardonner; je suis perdu, perdu pour jamais...

O Seine que ne m'engloutissais-tu, que ne me couvrais-tu de tes ondes, aulieu de me porter dans le séjour des plaisirs perfides, & des remords trop vrais, qui suivent le crime!... Et les mèrs, les mèrs n'ont pas ouvert leurs abîmes profonds, pour absorber un Monstre couvert du sang de sa Sœur; qui s'est inhumainement abreuvé des larmes d'une Amie,... & qui pour n'avoir rien d'innocent, après avoir deshonoré sa Famille, a poignardé une Femme qui lui avait sauvé la vie... O vous tous qui m'avez fait du bien, vous en êtes punis; & sans-doute cette punition est juste.... Il faut étouffer les Méchans... Que de forfaits j'ai commis: si ma pensée s'y arrête, elle erre comme sur un océan inmense!... Mes crimes, comme un feu brûlant volaient devant moi, & sèchaient sur piéd la vertu, l'honneur, tout ce que m'avait donné de biens l'amour & l'amitié.... *Vous* que je ne nommerai plus! ô *vous* que j'ai souillée... Manon, dont mes vices ont causé la mort... Infortunée que j'ai corrompue & poignardée!... Zéphire, à quî j'ai arraché la vie!..... tous mes Amis que j'ai attristés; & toi, ô mon... (je ne suis plus ton Frère)... soyez pour mon cœur le plus affreus des suplices... Je n'enbrasse que ton ombre, ô Gaudet!

je m'attache à ton ombre plaintive; je la vois dans ces vastes solitudes errer autour de moi, & secouer sur ton malheureux Ami, la rage & le desespoir... Adieu. Dans peu j'aurai passé comme l'ombre: mes jours seront ceux du Méchant, dont il ne reste aucun souvenir.

Apostille. J'ai remis cette Lettre à un Marchand Français qui retourne à Paris, sans espoir qu'elle te soit rendue.

De Paris, le CCXIV.me reçue dans le même temps que la précédente.

ZÉPHIRE, à Madame LOISEAU.

[Elle fait un voyage à Paris pour affaires, dans le temps que madame Parangon venait de retourner à Av**, après avoir achevé l'éducacation du Fils d'Ursule.]

Avec le temps, les passions s'éteignent, dit-on: C'est aparement l'ordinaire. Pour moi, depuis que je suis à Paris, l'aparente tranquilité dont je jouissais avec vous, s'est évanouie; tout ici me rapelle Edmond. Je ne l'ai pas revu depuis ce jour..... ce jour cruel, le commencement de tous les malheurs qui l'ont accablé depuis, & qui l'ont rendu méconaissable!... Mes yeux se fixent avec avidité sur tous les Infortunés que je rencontre; il me semble que je vais le découvrir sous la livrée de la plus affreuse misère....O mon Amie, mes pressen-

timens ne me trompent guère. Vous vous souvenez de la nuit qu'il passa par Av** ; j'ouvris la fenêtre, tandis qu'on parlait de lui, comme pour le voir arriver, & le Malheureus était audessous ; l'obscurité m'enpêcha de l'apercevoir.... Je ne sais pas si j'ai conservé beaucoup de ces attraits qui me firent autrefois rechercher : quel bonheur ne serait-ce pas pour moi de les enployer à faire à Edmond, tel qu'il est, un sort que d'autres pouraient envier ! Ah ! qu'il soit défiguré, mutilé, je n'en serai que plus tendre ! puissé-je, puissé-je lui prouver, que fût-il l'horreur même, je l'adorerai toujours !... Voila les pensées qui m'occupent à-tout-moment.

Jugez, mon Amie, si d'après cela ; je dois être fort sensible aux cajoleries du Marquis De *** ? Je dis *cajoleries* ; car quoi qu'il soit assés libre, & que je loge chés lui, comme vous m'avez tous engagé à le faire, il n'a pas encore manqué le moins du monde aux égards qu'il devrait à son Égale. Il est vrai que la présence du jeune Comte, de cet aimable Jeune-homme qu'a formé notre incomparable Amie, serait un renpart assuré contre le cynisme du Père. Le Marquis l'adore ; il est fièr du mérite d'un pareil Fils. Il songe à le marier. Il

le présenta dernièrement à la Cour : une Duchesse, mère d'une Fille charmante, parut le remarquer ; elle l'entretint, & en fut si contente, qu'elle l'emmena chés elle, & que depuis ce temps-là, il y va tous les jours. Je sais qu'il écrit à sa petite-Maman (comme il l'apelle toujours, même ici), & qu'il ne se conduit encore que d'après ses conseils : ainsi l'on ne peut que bien espérer. Je n'entrerai là-dessus dans aucuns détails ; vous êtes à l'une des sources.

Mes affaires avec les Fermiers de campagne, & les Locataires des Maisons à la Ville de M. Trismégiste sont fort avancées. J'ai fait des remises aux plus Pauvres ; & comme je ne puis toucher aux fonds, qui par la volonté du Défunt, apartiennent à mon Fils, j'ai, autant que je l'ai pu, légitimé la possession de cette fortune, en restituant sur les revenus aux Héritiers naturels. Je viens de marier deux Nièces, qui sont les seules Parentes, assés proches pour hériter, & je leur donne à chacune vingtmille écus, dont un tiers comptant, un tiers dans deux ans, & l'autre tiers dans six. Cela me gênera ; je ne jouirai de rien ; mais je crais me devoir à ces privations. J'en suis même dédomagée dès-à-présent, par les amitiés que je reçois dans les Familles

alliées à celle de mon Mari : auparavant, on ne me regardait qu'avec contrainte.

Ma Chère, mille respects à Madame Parangon ; & dites à nos Amis combien je les desire.

CCXV.me

Réponse de Laure.

[Première proposition d'une alliance bien malheureuse.]

C'est au nom de Madame Loiseau ; qui est indisposée, que je tiens la plume : N'espere plus rien, ma chère Zéphire ; on vient de recevoir une Lettre par un vaisseau de retour de l'Amérique. Edmond n'est plus pour nous. D'ailleurs, une Autre que toi aurait des droits plus anciens & plus sacrés. Je n'entrerai pas dans de plus grands détails ; tu pourras voir la Lettre ; Pierre en envoye copie à M. le Marquis De***, dans la vue de l'engager à faire ce qu'il pourra pour l'Infortuné. Mondieu ! que ce Garson-là fait couler de larmes ! Il est des êtres nés pour le tourment des autres ; encore ne voudrait-on pas, au prix de la félicité la plus complète, être indifférent à ce qui les regarde.

Mon Amie, Madame Loiseau me disait tout-à-l'heure, que l'Infortuné

avait eu dès l'instant de la naissance de ma Laure & de Parangon, le projet de les unir un-jour. A ce propos-là, il m'est venu une idée : Ton Zéphirin & la charmante Edmée-Colète, ne seraient-ils pas l'un pour l'autre deux Partis bien assortis ? Vous réünirież ainsi dans d'autres vous-mêmes, ce que le sort a toujours séparé, le sang d'Edmond, celui de *l'adorable Femme*, & le tien, ma Chère ? Pense à cela : Madame Loiseau est fole de la petite Edmée ; c'est la Maman trait pour trait ; & si elle avait un Fils en âge, je n'oserais parler pour le tien devant elle.

Madame Parangon nous a fait part de ce qui se passe au sujet du jeune Comte. Madame la Duchesse De **** le desire pour Gendre. Mais quoique le Parti soit très-avantageus, que la petite Demoiselle (qui n'a que douze ans) soit de la plus séduisante figure, le Comte a déclaré qu'il ne profiterait de l'honneur qu'on voulait lui faire, qu'autant qu'on retirerait Mademoiselle de**** de l'Abaye de Panthemont, où elle était, pour la remettre entre les mains de M.me Parangon. Je l'aprouve fort : les Femmes sont charmantes à Paris, mais bien mal-élevées : j'aimerais presqu'autant la façon de penser qu'on t'avait donnée ; la pudeur y perdrait, mais notre sexe aurait moins d'aigreur & de ce-

dangereus panchant à commander, qui fait le malheur des deux sexes. Informe-toi si l'on accepte la condition. Je serais charmée d'être la première à annoncer ici une bonne nouvelle.

CCXVI.me Réplique.

[Madame Parangon est choisie pour élever la jeune D.lle que le Fils d'Ursule doit épouser.

Ma chère Laure: Madame la Duchesse consent à remettre sa Fille à notre respectable Amie. Mais je n'ôse te répondre que cette nouvelle soit bonne, & fort agréable pour notre société: L'on veut que Madame Parangon vienne à Paris. Un côté de l'hôtel, où elle sera parfaitement libre avec son Élève, est déja meublé: les Jeunes-gens pourront se voir sous ses yeux, & rester ensemble aussi longtemps que les devoirs du Comte le lui permettront. C'est l'enthousiasme que le Marquis à montré, qui a décidé la Duchesse; il n'a parlé de Madame Parangon, qu'en la mettant audessus de l'humanité. S'il s'agissait de toute autre, il y aurait à craindre que la trop grande idée qu'il en a fait prendre, ne nuisît à son mérite réel; mais avec notre Amie, l'on n'a rien de pareil à redouter; elle est audéssus de l'exagéra-

tion. Je penſe qu'elle laiſſera les Enfans avec vous, juſqu'à ce qu'elle ait vu le train que prendront içi les choses: dumoins c'eſt mon ſentiment. Il eſt inutile de te dire que ſon arrivée retardera mon départ d'ici.

Ton idée au ſujet d'Edmée-Colète & de Zéphirin m'était déja venue; mais je n'ai jamais ôsé en entretenir Madame Parangon; un je ne-ſais-quoi, mal-aisé à définir, m'en a toujours enpêchée. Cependant, c'eſt ce que je desire à-préſent le plûs au monde.

M. le Marquis fait des démarches au ſujet de l'Infortuné. Il a trouvé à la Cour les Capitaines de deux Vaiſſeaux deſtinés pour l'Amérique, qui doivent relâcher ſur les côtes du pays ou eſt Edmond: Il leur a fait expédier des ordres pour le ramener de gré ou de force, en leur recommandant néanmoins de le mênager, & de le traiter avec tous les égards poſſibles..... Mais nous attendrons encore longtemps l'effet de ces démarches. Peut-être les fait-on trop tard!....

Tu me dis au ſujet d'Edmond, qu'*une Autre a des droits*. Je le ſais: je ſubordonne les miens à ces *droits plus ſacrés*.....

Marque-moi le jour du départ: je veux auſſi le ſavoir la première.

CCXVII.me Répartie.

[Madame Parangon retourne à Paris.]

ELLE part Jeudi 16 : les Enfans nous rêstent. J'en suis charmée : je tâcherai de faire naître l'attachement que je desire : je ne veux pas que des Étrangers inconnus, viennent un-jour se mêler avec nôs Enfans ; d'ailleurs cette innocente passion m'amusera. La Petite **** (1) s'en retourne avec notre Amie, pour être à-portée de sa Mère, qui vient de perdre deux autres-Enfans qu'elle avait. Fanchète accompagnera sa Sœür, & M. Quinci passera le temps de l'absence de sa Femme avec nous. Je ne t'écris que ces deux lignes. Adieu, ma Zéphire.

(1) C'est la Fille qui devait le jour à la tromperie dont il est parlé, Lettres CXLIV, CXLV & CXLVI.

CCXVIII.me

ZÉPHIRE, à LAURE.

[Succès de madame Parangon avec son Élève : Il continue d'être question d'un matiage auquel on ne devait pas songer.]

TOUT se passe ici comme je l'avais prévu : notre Amie est adorée : La petite Demoiselle commence à lui être aussi attachée que peuvent l'être Edmée-Colè-

te, Laure, & le jeune Comte. Les Instructions solides sont égayées par les Arts agréables, sur-tout par la peinture, & Madame la Duchesse est enchantée des progrès de sa Fille. Elle laisse notre Amie maitresse absolue, depuis qu'elle connaît parfaitement sa manière; & lorsqu'elle mène la Jeune-persone en ville, toujours la Gouvernante l'acconpagne.

Tu auras beau-champ pour ce que tu projètes; Madame Parangon est si occupée auprès de Mademoiselle de ***, qu'elle diffèrera longtemps encore à demander les Enfans. Elle panchait néanmoins pour prendre Edmée-Colète; mais elle a fait réflexion que sortant souvent avec la Duchesse, il y aurait un égal inconvénient à mener cette Enfant avec son Élève, ou à la laisser seule. Elle avait bien bien jeté les yeux sur moi; mais comme je ne saurais m'enpêcher de souhaiter vivement l'exécution de ton projet, pour mon Fils, avec la Fille d'une Persone que j'estime plûs que tout au monde, je ne me suis pas prêtée; j'ai dit que je comptais m'en retourner bientôt. Fanchète, de son côté, ne peut rester longtemps ici; ainsi la Petite vous demeurera d'autant plus surement, que notre Amie dit elle-même, que ce n'est que pour sa satisfaction qu'elle la voulait

avoir, puisqu'elle la trouve aussi-bien sous la conduite de Madame Loiseau, que sous ses yeux à elle même.

On serait assés tranquille ici : mais... tout y rappelle l'Infortuné. Les vaisseaux sont partis : quand reviendront-ils?... Je t'embrasse bien tendrement, ma chère Laure.

(Intervale de six mois, sans Lettres qui se soient retrouvées. Il y en eut cependant quelques-unes, à ce que je sus dans le temps, de Madame Parangon & de M. Loiseau, ainsi que de Zéphire & Laure.)

CCXIX.me

PIERROT, à M.me PARANGON.

[Tableau trouvé dans l'Eglise de S**.]

MADAME : Voici une chose qui vient de me surprendre étrangement, ainsi que tout le Village. Ce matin, on a trouvé ouverte la grande porte de notre Église, qui ne ferme en-dedans qu'au verrou. On a soigneusement regardé s'il n'y avait pas quelque desordre de commis : point : mais on a apperçu à l'Autel Saint-Edme, un Tableau de quatre piéds de haut, sur deux & demi de large, représentant un Homme qui poignardait une Femme. L'Homme ressenble à l'Infortuné ; la Femme à Ursule. Il y a encore trois au-

tres Figures dans le Tableau, deux de Femmes; dont l'une vous intéresse, MAdame, & l'autre Madame Zéphire. En-haut est un Ange qui tient une épée flamboyante : les deux Femmes tendent les mains en supliant pour détourner le coup qu'il va porter : au-bas, sous les piéds de l'Infortuné, on voit un gouffre de feu qui s'entr'ouvre. Je ne sais, ma chère Dame, que penser, ni que dire : Qui peut avoir mis-là ce Tableau, si ce n'est le Malheureus ?.... Mais peut-il être en France ? est-il possible qu'il y soit revenu ! Je ne le sais pas, ignorant les distances & quels moyens l'on peut avoir, pour passer du Nouveau-monde & de chés les Eskimaus, dans celui-ci, & jusqu'à notre pauvre pays. M. le Curé & M. le Bailli (c'est M. le Conseiller, qui vient exprès rendre ici la justice tous les mois, & qui nous fait beaucoup d'amitiés à moi & toute notre famille) ont dit que le Tableau fesait un beau morceau. Quant à moi, je ne m'y connais pas, mais je trouve que les Personages (comme disent ces Messieurs) sont tout-comme s'ils étaient en vie, & l'on dirait qu'ils vont parler. Or, il me semble que mon pauvre Frère n'ayant qu'une main, & ayant négligé si longtemps son état, ne peut guères l'avoir fait. Mais au surplûs, Madame,

tout

tout ça, comme sur le reste, je ne me crais pas en état de rien décider. Dieu peut tout. J'ai cru vous devoir informer au plutôt de tout ça, ma chère & bonne Dame, à-celle-fin de vous demander, si vous consentez que le Tableau reste là où il est. M. le Curé panche pour qu'il reste; mais M. le Bailli pense qu'on ne peut rien faire sans votre aveu, à-cause de ressenblances. Ainsi, Madame, c'est à vous qu'on s'en raporte là-dessus. J'ai l'honneur d'être, en attendant votre décision, Madame, Votre, &c.

CCXX.me

Réponse de ZÉPHIRE.

[Madame Parangon demande le Tableau.]

Je vous écris aulieu de notre respectable Amie, mon chèr Pierre; & je commence par vous témoigner notre étonnement à toutes-deux : il est égal au vôtre. Cependant nous ne croyons pas pouvoir douter que le Tableau ne soit d'Edmond; sûrement il est de retour. Cela peut être, selon Monsieur le Marquis : les gens d'un Vaisseau peuvent avoir trouvé l'Infortuné parmi les Sauvages, l'avoir pris, & l'avoir débarqué; il peut être venu à Paris, avoir fait le Tableau, l'avoir porté, roulé jusqu'à S**, où il aura

mis le câdre, & l'aura placé: mais tout cela n'en est pas moins surprenant. M.me Parangon pense que le Tableau doit rester où il a été consacré. Mais elle souhaiterait le voir, & qu'on le lui fît parvenir, en prenant les plus grandes précautions pour qu'il n'y arrive aucun accident; afin de voir & faire juger par les Maîtres de l'Art, s'il est aussi beau qu'on le dit: il sera très-religieusement renvoyé.

A-présent, mon chèr Pierre, que je vous parle un-peu en mon nom. Je crais que mon Amie ne veut avoir le Tableau, que pour donner un aliment à sa douleur: cette douleur est son seul plaisir (passez-moi l'expression). Tous les momens que lui laisse son Élève, elle les employe à servir les Pauvres dans les Hôpitaux & dans les Prisons. Je l'accompagne. A chaque visage nouveau, je la vois tressaillir, le fixer, & détourner ses yeux chargés de larmes. Je suis tendre, sensible, mais notre respectable Amie est une mèr, comparée à un faible ruisseau. Je crais pourtant que nous pourrions bien chercher Edmond où il n'est plus: s'il peint, s'il a repris l'exercice de son Art, & qu'il y excelle, sa façon-de-penser est donc un peu moins renbrunie? Sans en parler à Madame Parangon, je

ferai des informations parmi les Artiſtes ; & ſi je le découvre, je ſais bien ce qu'il faudra faire.

Adieu, mon chèr Pierre. J'embraſſe votre Femme de tout mon cœur, ainſi que vos aimables Enfans. L'Aîné commence à vous ſeconder, je crais ? votre Fille qui le ſuit, me paraît être le portrait de ſa Mère : elle ne connaît pas le prix de ſes charmes ; qu'elle l'ignore toujours : le premier mouvement de vanité qu'ils inſpirent à une Jeune-perſone, eſt un pas vers la corruption. Je ſuis, &c.

CCXXI.me

PIERROT, à M.me PARANGON.

(Rencontre que je fais en venant des Tombeaux : ſculpture que j'y vois : j'envoye le Tableau.)

MADAME : Si le Tableau n'eſt pas de l'Infortuné, c'eſt aumoins lui qui l'a aporté, car il eſt dans le pays. Un de ces ſoirs, en revenant des tombes de nos Père & Mère, j'entendis marcher derrière moi. Je m'arrêtai ; on s'arrêtait ; je marchai, on marchait ; & ça par trois fois differentes. Je ne ſuis pas peureus de mon naturel ; &-puis d'ailleurs, Madame, Dieu voit tout ; je retournai ſur mes pas ; ça ſe jeta de côté pour me laiſſer paſſer ; & quand je fus paſſé,

j'entendis proche la marre, un soupir qui me fit tressauter. —Oh ! est-ce toi, mon malheureus Frère ? me suis-je mis à crier : que je te voye aumoins une fois encore, ne fut-ce que pour te tremper de mes larmes ! Oh viens ! les voila qu'elles coulent, & tu l'entens bien à mes sanglots— ! Et voila, Madame, qu'aparement ça s'était éloigné pendant que je parlais en pleurant ; car j'entendis d'audelà de la marre, ou je crus entendre, une voix étouffée, qui disait : *Jamais, Jamais !* Je courus de ce côté-là, & je traversai l'eau jusqu'à la ceinture, pour couper au plus court. Mais je n'entendis plus ni marcher, ni soupirer. Je m'en revins dans un pauvre état, ma chère Dame, mais je ne dis rien chés nous... Si j'étais retourné aux tombeaus, comme ça me le disait dans mon intérieur, j'aurais vu une chose bien-plus extraordinaire. Une bonne Veuve, avec son Fils & sa Fille, dont le plus avancé n'a que quinze ans, qui demeurent tout-près du Cimetière, virent sur la tombe de mon pauvre Père, comme une chandelle. Et aulieu d'avertir quelqu'un des Voisins, les voila tous-trois à trembler comme la feuille. La chandelle fut à la même place depuis l'heure à peu-près que j'étais rentré chés moi, jusqu'à un

heure avant-jour. Et de temps à autre, on entendait comme de petits coups de marteau : ce qui redoublait bien la frayeur de la Veuve & de ses deux Enfans, qui ne dormirent pas de la nuit. Sur le matin quand il fut bien jour, voila qu'ils ont été, non pas voir ce que c'était, mais avertir les Voisins, qui sont venus me chercher. Je suis alé avec eux; & nous avons trouvé attaché & scellé sur la tombe de mon pauvre Père, une petite double figure en marbre, dont la première couchée, languissante & décharnée, représentait le respectable Vieillard; & l'autre à ses piéds le visage prosterné sur la poussière, était l'Infortuné lui-même : & sur la base ou piédestal étaient ces mots ici : *PARRICIDA FURIIS AGITATUS, INDIGNUSQUE VENIA, POSUIT OPT. PAR. SIGNUM PŒNIT.* Ce que Monsieur le Curé a expliqué : *Le Parricide, agité des Furies, & indigne de pardon, a mis sur la tombe de son bon Père, ce signe de repentir.* Et sur la tombe de notre bonne & vénérable Mère, était aussi en marbre & scellé, un Serpent, qui mordait au sein une figure de Femme mourante, avec ces mots : *QUEM FOVIT SINU, INTEREMIT MORSU : Il a déchiré le sein qui l'a porté.* Je ne saurais vous exprimer l'étonnement

de tout le monde, Madame : pour moi, les larmes me sont coulées le long des joues comme deux ruisseaus : je me suis mis à genous, pour prier nos Père & Mère pour l'Infortuné & pour moi. Je vous envoye le Tableau, Madame : peut-être souhaiteriez-vous de voir les deux Sculptures ; mais comme elle sont scellées, je n'ôse porter le marteau sur les Tombes de mes Père & Mère, ni attenter au vœu de l'Infortuné. Je suis, &c.

CCXXII.me

Réponse de ZÉPHIRE.

[Mérite du Tableau : Edmond traîne sa vie dans la misère.]

Le Tableau est réellement un chef-d'œuvre ; on l'a jugé tel ici. Rien n'y manque, coloris, vigueur, grâces, beauté de têtes, vaguesses des draperies, mollesse de pinceau, & le reste ; tous les Artistes l'ont admiré. Le Marquis voulait le garder, en fesant à votre Église un présent assés considérable, qui en aurait tenu lieu ; mais Madame Parangon regarderait cela comme une sorte de sacrilége ; elle veut qu'il soit renvoyé, après qu'elle y aura fait mettre un riche câdre, autour de celui de bois, qu'on laissera par respect. Mon Amie, en le voyant, n'a

pas douté qu'il ne fut d'Edmond ; elle y a reconnu sa manière perfectionnée. Mais si elle en avait pu douter, ce que j'ai trouvé en defesant le câdre, l'en aurait convaincue ; c'est le nom d'Edmond, avec l'épithète de *Monstre*, qu'il se donne depuis la mort d'Ursule.

Ce que vous nous marquez de votre rencontre nocturne, nous a causé une sorte de terreur. Si les Sculptures valent le Tableau, elles doivent faire des morceaus excélens. Mais vous avez bien fait de n'y pas toucher.

Nous crayons qu'Edmond est à Paris : mais jusqu'à-présent nous n'avons pu rien découvrir ; on ne connaît pas d'Homme privé d'un bras dans tous les Artistes de la Capitale : nous nous sommes assurées qu'à l'I... où il a travaillé autrefois, du temps que je fis sa connaissance, l'on ne peut se passer de ses deux mains. L'on vit bien, il y a quelques semaines, un Homme mal-vêtu, qui paraissait étranger, s'arrêter devant l'Hôtel de M. le Marquis, & regarder curieusement ; mais cet Homme n'avait qu'un œil & deux bras. Ce n'était donc pas lui. Moimême, l'un de ces jours, j'alai dans un galetas porter quelques secours à un Moribond, dont la vue me causa beaucoup d'émotion, une barbe touffue lui cachait le visage ; mais il avait un fond de

voix nazillard & sépulcral qui ne ressemblait en rien à la voix d'Edmond : & d'ailleurs, mon cœur ne l'aurait-il pas reconnu ? Ce Malheureus ne me voyait pas ; il agissait naturellément. Cependant je me sentis agitée.... Mais ce ne pouvait être Edmond. Je revins le jour suivant ; ce Pauvre n'y était plus ; l'on ne savait ce qu'il était devenu. —Mais il est mourant (dis je à l'Hôtesse ? —Madame (répondit-elle) depuis que cet Homme loge ici, je l'ai vu dix-fois comme prêt à rendre l'âme, & se lever quelques heures après pour travailler à la Peinture. —A la Peinture ! (me suis-je écriée.) —Et à la bonne Peinture (a repris l'Hôtesse :) jé suis bien fâchée qu'il m'ait quittée ; car je comptais me faire tirer. —Mais a-t-il deux bras ? —Il est incomodé du gauche, à ce qu'il semble—. Edmond ne l'a pas du-tout. Mondieu ! je suis desolée de n'avoir pas retrouvé cet Homme. J'ai bien engagé la Femme à me faire avertir, s'il revenait, ou qu'elle pût le découvrir. Enfin hièr, mon Amie revenait à pied avec sa Sœur d'une maison voisine ; elle sentit qu'on touchait sa robe ; en se retournant, elle vit un Homme qui portait le bord à sa bouche. Mais cet Homme avait ses deux bras. Il se retira sur-le-champ & fort-vîte. Fanchète, qui le vit très-bien, assure que ce n'était pas le

même

même qui passa par Semur. Voila tout, jusqu'à-présent, mon chèr Pierre. Il paraît que vous avez été plus proche que moi de l'Infortuné; mais qu'il nous évite tous également. Je suis, &c.

CCXXIII.ME

LAURE, à ZÉPHIRE.

[Les Enfans reçoivent leurs portraits d'un Pauvre privé d'un œil & d'un bras.]

EDMOND est en France, il est ici; rien n'est plus sûr; & c'est lui que vous avez secouru, je crais; il s'occupait à la peinture, par les motifs que vous alez voir. Hièr nos Jeunes-gens se promenaient seuls dans le verger; les Enfans de M. Loiseau n'étant pas avec eux. Un Homme qui n'avait qu'un bras véritable, mais dont le gauche était postiche, s'est présenté à un endrait où le mur est tombé depuis quelques jours, & leur a demandé l'aumône en pleurant. Ils en ont tous été si émus, qu'ils n'ont jamais rien éprouvé de pareil. Parangon s'est avancé le premier, & a enhardi les trois autres; il lui a donné une pièce de monnaie. Ma Laure n'en ayant pas, & ne sachant que donner, lui a présenté un mouchoir tout neuf, & fort beau; Edmée Colète, cette charmante Enfant, lui a dit: — Bon Vieillard,

ne pleurez pas tant; vous n'avez plus qu'un œil, & il eſt bien rouge; vous pouvez le perdre comme l'autre: tenez, voila mon étui d'argent, & mon braſſelet; & ſi vous voulez mes boucles.... —Non, mon Enfant (a répondu l'Homme) je n'accepte qu'une choſe, c'eſt votre braſſelet—... Elle le lui a donné; & le Pauvre, en le recevant, l'a baisé. —Et moi, a dit votre Fils, ne donnerai-je donc rien au Bonhomme? Voila ma Montre; elle ne va pas, mais elle coûte plus de vingt-quatre ſous: Oh! que je voudrais qu'elle fût de l'argent, ou de l'or, elle ferait toujours pour vous, Bonhomme, car vous êtes bien pauvre, & bien affligé! —Vous l'avez dit, mon Enfant (a répondu l'Homme:) mais je ne veux pas recevoir de vous, ſans vous donner auſſi: tenez, mes charmans Enfans, voila de petits Tableaux qui vous feront plaiſir: Voudriez-vous me dire auparavant vos noms—? Parangon ſ'eſt nommé; & le Pauvre ſ'eſt couvert le viſage de ſa main. Enſuite ma Laure: il a levé les yeux vers le Ciel en ſoupirant (car il n'échapait rien aux Enfans de tout ce qu'il feſait.) Edmée-Colète a dit à ſon tour; —Et moi, bon Père, je ſuis Edmée-Colète; ma chère Maman m'a laiſſée ici avec ſa bonne Amie Madame Loiſeau,

qui m'aime de tout ſon cœur, & la Maman de ma bonne amie Laure, qui m'aime bien auſſi : ſi je n'avais pas une Maman comme je l'ai, je ne ſouhaiterais rien; mais.... je desire bien Maman !.... Si vous la connaiſſiez !... Ah ! ſi elle vous voyait, elle vous ferait du bien, car elle aime tous ceux qui ſouffrent.... Mondieu (a-t-elle dit aux autres) que nous ſommes ſimples ! Nous n'avons qu'à méner ce bon Père à la maison : on le ſoulagera, comme on fait tout le monde qui en a besoin–. Le Pauvre a remercié, & a demandé le nom de votre Fils; qui lui a répondu, que ſa Maman était Madame Zéphire, & qu'elle était à Paris avec la Maman de ſa chère Edmée-Colète. Le Pauvre a dit : —Je ne vous entens pas, mon Fils : votre Maman–? Et l'Enfant a répété. Parangon voyant l'étonnement du Pauvre, a confirmé ce que disait votre Fils. —Elle eſt morte (a repris le Pauvre). —Dites, qu'elle a manqué de mourir (a répondu Parangon) : elle fut bleſſée par mégarde, de la main d'un Homme qu'elle pleure, & que nous pleurons tous; il crut l'avoir tuée; mais elle a guéri. — C'était donc elle–! (a dit le Pauvre à-demi-bas.) Il a donné les petits Tableaux, & ſ'eſt retiré précipitament. Les Enfans les ont

admirés d'abord, ſans ſ'y reconnaître : mais enfin Parangon qui regardait celui de Laure, lui a dit : —Mais c'eſt ton portrait, mon Amie ! & c'eſt auſſi le mien que j'ai–! Edmée-Colète ſ'eſt écriée : —Voila celui de Zéphirin ! & celui-ci me reſſemble–! Chacun avait ſon portrait en mignature, mais admirablement peint. Malheureuſement nos Jeunes-gens ſe ſont amuſés fort longtemps à les conſidérer, avant que de nous les venir montrer : en-outre, il n'y avait à la maiſon que Madame Loiseau & moi ; ſon Mari étant à l'Audience, M. Quinci à la chaſſe, & les Domeſtiques occupés aux travaux de la campagne. Il eſt même aſſés probable qu'Edmond, ſi c'eſt lui, comme on n'en ſaurait preſque douter, avait profité de toutes ces circonſtances, dont il ſ'était facilement inſtruit.

Voila, ma chère Zéphire, de quoi vous guider dans les recherches que vous ferez desormais.

L'inclination de ton Fils & de la petite Edmée Colète ſe dévelope de jour en-jour davantage : Madame Loiseau & moi, nous n'entretenons Zéphirin que d'Edmée-Colète, & réciproquement celle-ci, que des qualités de Zéphirin. Je ſuis ſûre que nous réüſſirons ; & puiſque ce projet te flate, tu peux y compter. Mais

j'aprouve qu'on n'en parle pas de si-tôt à Madame Parangon : il faut lui ménager le plaisir de la surprise.

CCXXIV.me Réponse.

[*Zéphire* a vu Edmond sans le reconnaître : elle raconte un songe.]

IL n'avait qu'un œil !... Ah-dieu ! je l'ai vu, & mon cœur ne l'a pas reconnu ! Jamais je ne m'en consolerai !... Il crayait m'avoir ôté la vie !... Si j'en juge par mon cœur, qu'il doit avoir souffert de cette cruelle idée !... Ma chère Laure ! cette nuit, occupée de ta Lettre, de cet instinct de la nature qui a porté nos Enfans à sécourir leur Père, la jeune Edmée-Colète, à montrer à celui pour quî sa Mère a des sentimens si tendres, une compassion plus vive que la liaison du sang elle-même n'en inspire, cette nuit j'ai fait un songe que je ne puis me rapeler sans horreur. Eh ! qu'est-ce qu'un songe ? me diras-tu. Mon Amie, je sais bien que c'est une illusion vaine : mais enfin, cette illusion ést dans la classe des possibles, & après ce qui nous est arrivé, il faut s'attendre à tout.

Il me semblait qu'on fesait les préparatifs du mariage d'Edmond & de sa Cousine : Tout était prêt ; la joie qui règnait dans nos cœurs, se peignait sur

nos visages : A cet inſtant même, deux Monſtres hideus ſe ſont avancés ; l'un a ſaisi Edmond, & lui montrant ſa Cousine avec un rire affreus, il l'en a ſéparé, pour l'aler dévorer à ſes yeux : l'autre, ſe plaisait à tourmenter Madame Parangon elle-même, & malgré nos cris & nos efforts pour la délivrer, il l'a jetée dans un gouffre ſans fond. Ces Mônſtres ſont enſuite revenus ſur Edmée-Colète & ſur Zéphirin ; ils alaient les dévorer tous-deux à-la-fois : j'ai voulu les ſecourir ; ils m'ont frapée moi-même. Je me ſentais défaillir ; l'excès de ma douleur m'a réveillée ; mais l'inpreſſion était ſi profonde, que j'ai eu peine à me perſuader que ce ne fût qu'une illusion.

Ma Laure, il eſt inutile de te recommander, ainſi qu'à tous nos Amis, de faire une garde exacte, pour tâcher de ſurprendre ce cruel & chèr Homme qui nous fuit, & ſe punit trop des fautes de l'ivreſſe & de la fragilité. De notre côté, nous ne négligeons rien ici. Adieu, ma Laure. Je ſuis bien triſte !

P. S. Je r'ouvre ma Lettre que j'avais déja fermée, pour te faire part d'une étrange avanture qui vient d'arriver : Je revenais de faire les bonnes-œuvres de notre reſpectable Amie, lorſqu'au coin de la rue des Prouvaires & de celle des deux-

Écus, j'ai vu beaucoup de monde rassemblé ; je me suis aprochée : c'était une Femme qui venait de tomber par la fenêtre ; en voulant fuir un Homme qui la poursuivait pour la fraper ou la tuer peut-être, à-cause de l'état où elle avait mis sa santé. J'ai voulu voir s'il n'y a pas quelques secours à donner à l'Infortunée ; elle respirait encore ; je l'ai fait promptement remonter chés elle, & j'ai envoyé avertir un Chirurgien & un Médecin habiles. Mais, ma chère Laure, qui penses-tu qu'était cette Infortunée ? Obscurophile. Elle est dans le plus grand danger, & souffre des douleurs inexprimables.

CCXXV.me

La Même à la Même.

[Edmond annonce obscurément à Zéphire les nouvelles afflictions que le Ciel lui envoye.]

MON cœur palpite & ma main tremble..... Je viens de recevoir une Lettre d'Edmond : je t'en envoie une copie pour sa famille, & pour nos Amis.

LETTRE d'EDMOND, à ZÉPHIRE.

J'AI pleuré votre mort, Madame ; & le Ciel vous a conservé la vie.... Il ne m'a donc pas autant puni que je le croyais !... Je n'ai plus la main qui vous a poignar-

dée... Mais celle qui me reste a commis un fratricide! ..... Dieu vengeur! sans-doute tu conduisais mon bras, & je n'étais que le vil & criminel instrument que tu vas bientôt jeter au feu! ... Ma Sœur était coupable, quoique beaucoup moins que moi: tant qu'elle fut infortunée, le Ciel lui laissa la vie, pour expier ses crimes: elle alait cesser de l'être, & la divine Justice aurait été blessée, si une Femme aussi criminelle avait joui du bonheur; le Dieu vengeur l'a fait tuer... Et par quî?... Par son Corrupteur & son Conplice; qu'il éclaire l'instant d'après!... Suis-je assés avili, grand Dieu! & ta Providence est-elle assés justifiée!... Madame, vous sentez-bien qu'un Coupable tel que je suis, ne peut jamais avoir de place parmi les Hommes; le rang le plus bas est encore audessus de lui; il faut qu'il subisse un suplice convenable à ses forfaits: il faut que l'Ombre de Gaudet, errante autour de moi, frémisse d'horreur, & se trouve fortunée, en se comparant au Malheureus qui lui fut uni... Amitié! toi qui adoucis les Hommes, & les rend vertueus; amitié que j'ai profanée, puisque tu n'as pas fait mon bonheur, tu feras mon suplice, tu empoisonneras ma vie passée, le moment présent & mon dernier soupir... Et toi, qui fus toujours en

moi l'exhalaison impure d'un cœur infect, amour qui me tirannise encore, on va te fermer pour jamais la porte de ce cœur que tu déchires... Adieu, Madame : Oubliez-moi : que votre Amie m'oublie de même : Quand vous recevrez ce Billet, l'Homme que vous avez connu sous le nom d'Edmond, ne sera plus au nombre des Hommes.

Ah Laure! *Quand vous recevrez ce Billet, l'Homme que vous avez connu,... ne sera plus!* L'Infortuné! il ne sait donc pas... (ah ! il a tout oublié !) il ne sait plus que ma vie. . . . . . est attachée à la sienne ! . . . il ne sait plus que ma divine Amie ne lui survivra pas ! . . . Tout est donc fini !... J'espérais encore, jusqu'à ce moment !... je n'espère plus... O mon Amie ! ô vous tous que j'ai aimés, ne vous en fâchez pas : je crayais vous être attachée ; je crayais vous devoir quelques agrémens dont mes tristes jours étaient égayés : je m'abusais ; ce moment-ci m'éclaire ; je ne les devais qu'à l'espoir toujours renaissant de voir Edmond au-milieu de notre société ; lui seul, malgré son absence, y donnait tout le charme qui m'a séduite.... Il est dissipé, ce charme trompeur : la vie me pèse, ma gaiété est tout-à-fait éclipsée... Je veux m'attacher à tous les pas

de Madame Parangon & devenir ſon ombre : je nourrirai ma douleur avec la ſienne, & je mourrai en lui parlant d'Edmond.

CCXXVI.me

dictée par M.me PARANGON *à* ZÉPHIRE, *pour* PIERROT.

[Madame Parangon, perſuadée de la mort d'Edmond, fonde deux *ſervices* pour lui, & me recommande de les faire célébrer.]

L'INFORTUNÉ n'eſt plus ſans-doute à cet inſtant, mon chèr Pierre..... Voila donc la vie ! les avantages de l'eſprit, de la figure, les talens multipliés ; que dis-je ! un bon cœur, n'ont pu le préserver ! ſa jeuneſſe s'eſt fanée comme une tendre fleur ; il n'aura pas vu le commencement de ſon été ; l'âge qui mûrit n'aura pas été pour lui ! Et le Ciel a puni les bouillonnemens de la jeuneſſe, comme la malice profonde de la maturité.... Ah ! je veux pleurer, je veux gémir, & conſacrer aux larmes les reſtes de ma vie. Malheureuse ! je ne ſuis pas innocente ! j'ai nourri de coupables feux..... dans un temps.... & ce ſont autant mes fautes que les ſiennes, que le Ciel a punies ſur lui-ſeul !.... Du moins il a ſouffert, & le Dieu juſte ne punit pas

deux-fois : Edmond ſans-doute eſt dans le ſéjour des Saints. . . . Mon vertueus Ami, mon chèr Pierre, il faut nous acquiter envers lui des triſtes devoirs que nous ne pouvons rendre qu'à la partie inmortelle, puiſque l'autre nous eſt dérobée : Faites je vous prie, usage de ce que j'envoye, pour fonder dans votre Église deux *ſervices* perpétuels de ſix en ſix mois, qu'on célèbrera ſur l'autel Saint-Edme, auquel on remettra le tableau après ma mort; . . . car je ne ſaurais m'en priver. . . . Mon Ami, mon Frère ! nous lui ſurvivons ! . . . Je ne l'aurais pas cru, pour ce qui me regarde. . . . O mon Ami ! je vous ferais pitié. . . . Quoi ! tout eſt fini ! ma vie n'a été qu'une attente, ou plutôt qu'un ſonge, & la mort eſt venue. . . . . Car il eſt mort ; ſon Billet le dit, . . . & plus encore mon cœur.

Faites venir au *ſervice* tous les Enfans; tous, la mienne comme les autres, & qu'ils ſoient tous-quatre en grand-deuil : Dites-leur : *Il eſt mort : priez Dieu pour lui :* mais ne vous expliquez pas davantage pour le présent. . . . Il eſt mort ! . . . Eh ! qui l'a donc perdu ! Un cœur ſi droit, un eſprit ſi juſte ! . . . environné d'Amis qui tous le chériſſaient ? La Ville & ſes plaiſirs, Gaudet, moi, mille autres ! . . . Pleure, Malheureuse, pleure :

tous les coups sont portés .... Eh ! qu'aurais-je à redouter encore ? ... Mais ce dernier est accâblant.... Suis-je assés punie, ô mon Dieu ! suis-je assés punie !... Il me semble entendre une voix terrible, qui me dit, *Non*.... S'il faut ma vie, je suis prête.

Il ne me reste ici que Zéphire : Je ne sais quel lien secret m'attache à elle si fort, que je ne saurais la perdre de vue, sans une accâblante inquiétude.... Elle va m'être ôtée peut-être, & le Ciel se prépare à m'enlever le dernier asile où je trouve encore grâvée l'image d'Edmond .... *Dieu est juste* ... Bénissons-le, chèr Pierre, & priez pour moi.

FIN de la Septième Partie.



LE PAYSAN PERVERTI, OU LES DANGERS DE LA VILLE;

HISTOIRE récente, mise au jour d'après les véritables LETTRES des Persones.

HUITIÈME PARTIE.

DEUX-C. VINGT-SEPT.ME LETTRE.

Réponse
de PIERROT, à Madame PARANGON.

[Je lui rens compte de ce qui s'est passé au *service* d'Edmond]



Vos pieuses intentions viennent d'être remplies, Madame : tout le Village a assisté au *service : C'est pour Edmond !* on entendait tout-par-tout répéter, *C'est pour Edmond.* Je n'ai vu persone qui ne donnât

des larmes à l'Infortuné .... O ma respectable Amie, comme le cœur me saignait!... Ma Femme, toutes nos Sœurs, & les Femmes de nos Frères ont été à l'offrande: On aurait dit des Madeleines éplorées; mais sur-tout ma pauvre Femme, & celle de Bertrand, la pauvre Edmée. Et voila que quand toutes y ont eu été, Edmée a vue encore une offrande de reste; & elle l'a été prendre fondant en larmes, en disant, *Ne voyez-vous pas que c'est l'offrande d'Ursule?* & elle l'a portée. Mais à ce mot, que je n'attendais pas, il m'a pris un serrement de cœur, & je me suis récrié: & ce n'a plus été qu'un cri; car ce souvenir nous a nâvré l'âme à tous. Et on ne sait comment ça s'est fait qu'il y eût cette offrande de trop.

A-présent, Madame, je vais vous parler des Enfans. Ils ont assisté tous-quatre au *service* en grand deuil. Parangon m'a demande. —Quî donc est mort—? J'ai répondu ce que vous m'aviez recommandé. Et le Jeune-homme a paru s'en contenter. Edmée-Colète m'a fait la même demande; & je lui ai dit: —Mon Enfant, c'est un Homme qui fut toujours malheureus, & qui pouvait être le plus heureus des Hommes, car il était aimé de votre Maman: Priez Dieu pour lui—. Et la chère Petite a reprîs: —Je

vois que c'eſt le Pauvre qui nous a donné nos portraits : Ah ! que j'en ſuis fâchée ! Je m'étais bien préparée à lui parler, ſ'il était revenu—. Les deux autres Enfans m'ont fait auſſi des queſtions ; & craient, comme. Edmée-Colète, ſans l'avoir entendue, que c'eſt l'Homme qui leur a donné leurs portraits.

Après le *ſervice*, toute la Famille ſ'eſt raſſemblée : mais on n'a pu manger. Tous disaient : *Il ne manque ici qu'Edmond ; il ne manque ici qu'Urſule ; & nos chèrs Père & Mère.* Et l'on pleurait aulieu de manger. Des Pauvres ſont entrés dans la cour ; & on leur a donné le dîner. Et voila qu'Edmée-Colète voyant tous le monde pleuter, ſ'eſt miſe à dire : —Mondieu ! que vous êtes affligés ! Je voudrais pouvoir vous dire, quelque choſe pour vous conſoler, comme je fesais à Maman quand elle pleurait : mais je ne ſuis pas aſſés inſtruite des causes de votre exceſſive affliction, que je vois bien que la mort ſeule n'a pas causée—. En achevant cela, elle a été chercher tous nos Enfans ; elle nous les a amenés, & leur a dit comme il falait nous careſſer : Et malgré nous, une Enfant de treize à quatorze ans, a diminué l'amertume de notre profonde douleur, & adouci nos larmes.

Que cette aimable Enfant vous console donc aussi, Madame : Si vous m'en crayiez, vous la prendriez auprès de vous : elle est si aimable, si raisonable, si sensible, qu'elle vous donnera mille petites consolations inattendues. Elle le desire bien, la charmante Petite, & demande la même grâce pour Zéphirin. Je me joins à elle, Madame & respectable Amie ; & suis avec une respectueuse affection &c.

CCXXVIII.me Replique.

[Caractère du jeune Comte & de sa Prétendue.]

J'AI partagé vos pleurs, mon vertueus Ami, & c'est le seul plaisir que j'aie goûté depuis longtemps. Oh ! comme cette pauvre Edmée m'a attendrie ! Je crais la voir, un nuage de larmes dans les yeus, & comme hors d'elle-même porter cette offrande oubliée..... Mon Ami, nos deux cœurs ont eu le même mouvement : vous vous êtes écrié en entendant nommer Ursule : j'en ai fait de-même en lisant son nom dans votre Lettre...... & avant de continuer, j'ai dit, *Ursule ! Ursule ! ô mon Amie ! c'est Edmond & moi, qui t'avons assacinée !* ..., Il falait mon chèr Pierre la fin de votre Lettre, pour adoucir ces déchirantes idées : oh ! que

que votre fin de Lettre est consolante pour une Mère .... Cette chère Enfant, à tant de titres!... Oui, vous avez raison, il faut la prendre avec moi : mais ce ne saurait être encore à-présent; le mariage du jeune Comte va se faire; il n'est pas à-propos que ma Fille soit ici dans un temps comme celui-là. La Mère de Zéphirin compte aussi qu'il viendra avec Edmée-Colète.

Mon chèr Frère (permettez-moi ce nom si doux) s'il était des consolations efficaces, sans-doute que j'en éprouverais de-la-part de mes deux Élèves : votre chèr Neveu a la plus belle âme; c'est celle de sa Mère commençant & finissant. La jeune Demoiselle est un petit prodige, de l'esprit; un peu trop de vivacité; de la beauté, de la douceur; de la sensibilité; peut-être trop aussi; car il n'en faut pas trop avoir!... Elle acquiert avec une merveilleuse facilité tous les talens. Ajoutez que le desir qu'elle a de plaire au Comte, perce dans tout ce qu'elle fait : ce qui marque assés à quel point lui-même a déja plu. Les deux Mères, celle de M. le Marquis & Madame la Duchesse se disputent à qui aimera davantage cette charmante Persone : je crains un-peu les louanges excessives qu'elles lui donnent : je redoute même pour mon Élève celles

qu'on me prodigue; tout cela enfle le cœur, diminue la circonspection, & relâche, en dépit des meilleures résolutions, l'attachement aux devoirs.

Mais, mon Ami, je puis toujours dire qu'un heureus mariage eſt ſur le point de s'accomplir; & ce mariage, eſt celui du Fils d'Urſule. Voila, mon chèr Pierre, la ſeule idée riante qui ne me déplaise pas. Cette idée, d'ailleurs, par ma façon de la prendre, rentre dans ma ſituation: Je me dis: *O ma chère Urſule! ſi tu voyais ton Fils!* & je m'attendris; les ſanglots ſuccèdent; l'image d'Edmond ſe mêle à tout cela; & cette idée, ſi douce d'abord, finit par être déchirante..... Mon chèr Pierre! *Il eſt mort!*... Que ce mot me dit de choses!... Adieu. Mille amitiés à votre chère Femme: ſa ſenſibilité m'a vivement touchée!

CCXXIXme

Edmée-Colète, à ſa Mère.

[Elle employe toute ſa petite éloquence pour engager ſa Maman à la prendre avec elle.]

Ma chère petite Maman;

Votre éloignement n'aura-t-il donc point de terme? Ah! ſi vous ſaviez combien je vous desire, vous auriez pitié de votre pauvre petite, qui ne fait que languir loin de vous, malgré toutes les

bontés qu'on a pour elle. Il me semble, mon adorable Maman, que j'ai quelque confidence à vous faire ; & quand je veus distinctement voir ce que c'est, je ne me trouve que des idées enbrouillées. Je ne suis pas dans mon assiète ordinaire ; voila ce qui est sûr ; j'ai des inquiétudes ; mon sommeil, si tranquille quand vous étiez ici, est à-présent interrompu, soit par des songes tristes, soit par la multitude de mes idées. Je ne retrouve un peu de tranquilité, que lorsque je suis avec Zéphirin. Je voudrais bien qu'il fût le plus âgé ; il me semble qu'alors j'aurais plûs de confiance dans son amitié, & qu'en lui fesant part de mes peines, je les diminuerais des trois-quarts. Ma charmante & adorée Maman, je vous dirai que la troisième nuit après la cérémonie funèbre que vous avez ordonnée ici, m'étant endormie assés tard, il m'a semblé que je voyais le Pauvre, qui nous prenait par la main Zéphirin & moi, & qu'après nous avoir caressé en pleurant, l'œil qui lui restait, s'était aussi-tôt éteint, & que ne voyant plus clair, il nous avait prié de le conduire. Nous lui avons pris chacun une main, & come nous marchions dans un sentier bien étrait, bien étrait, il a fait un faus-pas, & nous a entraînés avec lui dans un précipice : J'ai aussitôt perdu de

vue le Pauvre, & je me suis trouvée dans l'abîme seule avec Zéphirin, qui s'était fait en tombant une blessure dont il est mort entre mes bras. J'ai poussé des cris de desespoir : le Pauvre a reparu, & me regardant d'un œil sévère, sans me parler, il a pris le corps de Zéphirin, & s'est enfoncé avec lui dans un abîme plus profond : J'alais me précipiter pour les suivre, lorsque je me suis éveillée, toute couverte d'une sueur fraide. Est-il rien de plus effrayant ?

Ma chère bonne petite Maman, je vous prie de me faire aler auprès de vous; & je prie en-même-temps la Maman de Zéphirin de mander son Fils; car il ne faut pas nous séparer; j'en aurais du chagrin, & je crais que Zéphirin en mourrait d'ennui. D'ailleurs, il desire sa Maman comme je desire la mienne. Il me dit quelquefois : —Sans toi, Edmée-Colète, malgré toutes les amitiés qu'on me fait ici, je ne pourrais suporter l'absence de Maman; mais ta vue répand un charme secret sur la douleur même que je ressens—. Vous voyez ma petite Maman, combien une séparation le chagrinerait & moi aussi. Je suis, en attendant le bonheur de vous enbrasser cent mille milions de fois, chère bonne petite Maman,

Votre, &c.

CCXXX.me Réponse.

[Sages avis de Madame Parangon à sa Fille.]

MA Fille : J'aurai toujours bien du plaisir à recevoir les témoignages de votre tendresse, sur laquelle je compte, parce que je la mérite : Mais ceux de votre soumission ne me sont pas moins agréables : Si vous aimez votre Maman, comme je n'en doute aucunement, si vous avez en elle la confiance que sa qualité de Mère & son expérience lui donnent, vous vous en raporterez à elle pour votre conduite, & pour le chois de votre séjour. Il ne faut pas, ma chère Fille, que votre esprit, aulieu de ses devoirs, & des choses que vous avez à aprendre, & qui demandent toute votre attention, s'occupe de ces inutilités-là : que penseriez-vous d'un bonhomme de Jardinier, qui aulieu de cultiver son Jardin & de l'arroser, resterait assis tout le jour, & ne s'amuserait qu'à desirer la pluie & le beau temps ? Ma chère Enfant, vous êtes encore dans l'âge heureus où on pense pour vous à toutes les choses essencielles, & où vous ne devez songer qu'à vous instruire : ne vous consumez donc point en vains desirs, qui n'avanceront pas d'une minute les choses que vous souhaitez, & qui

mettront par cette raison même un levain d'inpatience dans votre caractère. C'est le plus grand défaut d'une Femme que l'impatience; parce que la vertu contraire est celle dont notre sexe a le plûs de besoin. Je songe à vous, ma Fille, & je desire notre réünion : qui l'empêcherait donc, si elle était à propos? Sois donc soumise à ta Mère, mon Enfant, puisque tu dois l'être toute ta vie, soit à elle, soit à un Mari. Ton amitié pour Zéphirin me fait plaisir; elle marque que tu as un cœur sensible & un bon naturel : mais il ne faut point trop de familiasité à présent; vous n'êtes plus des Enfrns, & vous n'êtes pas du même sexe; la décence te défend d'être toujours avec lui. Quant à ton songe; c'est un rêve, & parconséquent une vaine imagination, qui ne doit point laisser de traces dans un esprit raisonnable. Adieu, ma chère Fille. Je ne te dis pas conbien je t'aime; ce serait l'inpossible. Ta Maman & ton Amie.

CCXXXI.me

ZÉPHIRE, à LAURE.

[Zéphire soupçone des difficultés au sujet du mariage d'Edmée Colète & de Zéphirin.]

Le Mariage du jeune Comte est fixé à huit jours, mon Amie : Pars le plutôt possible, avec Parangon & ta chère Lau-

rète ; ces aimables Enfans seront mariés à leur arrivée ; & Monsieur le Comte, pour présent de noces, donne au Jeune-homme une Charge, qu'on fera exercer en attendant qu'il soit en état. Quant à la Fille de Madame Parangon & à mon Fils, ils resteront sous la conduite de Madame Loiseau, jusqu'à ce que le tumulte & le tracas des mariages soient cessés. Ce n'est pas ici le moment de songer pour eux à ce que tu sais. Je me trompe fort, s'il ne se trouve pas des difficultés que nous ne pouvons deviner : Je dis un mot l'autre jour, comme en passant, à mon Amie, de l'extrême amitié qu'ils ont l'un pour l'autre, & je hasardai d'ajouter, que je crayais qu'il serait aisé de la changer en amour : Elle m'a regardée, & m'a dit d'un air glaçant : *Il ne faut pas cela.* Je n'ai pas relevé ces mots ; parce que je suis sûre qu'elle n'a point encore de vues pour sa Fille ; je les saurais ; elle ne me cache rien. Un de ces jours, elle me dit, à-propos du mariage projeté de ta Laurète : —Je suis bien satisffaite de ce mariage ; il va faire une réalité, de ce qui n'est qu'une aparence.—Comment donc ! (lui dis-je ?) —Mon Amie (reprit-elle) je ne veus plus vous dissimuler, ce que je vous ai toujours tu à leur sujet : Laure est Fille de l'Infortuné ; mais Pa-

rangon a un autre Père. —J'avais toujours pensé que Laure était Fille de l'Ami d'Edmond; & que le Jeune homme....
—Parangon est Fils de mon Mari, dont il porte le nom, qui est de batème & de famille tout à-la-fois: Laure vous confirmera la moitié de ce que je vous dis; & quant au reste, j'en suis sûre—. Elle m'a ensuite raconté une partie de l'Histoire d'Edmond. Cette explication m'a surprise; mais elle ne change rien, comme tu vois, aux arrangemens déja pris. Nous gardions le silence depuis un moment; lorsque Madame Parangon sortant comme d'une profonde rêverie, m'a dit: —*Il faut séparer nos Enfans, ma Chère* —Pourquoi, mon Amie, (ai-je répondu?) nous leur ferions beaucoup de peine; car ils s'aiment comme je vous l'ai dit. —Ils ont raison de s'aimer: mais, mon Amie, ils ne se connaissent pas, & un attachement trop fort peut devenir dangereus. —Ils ne se connaissent pas! (ai je repris.) —Je m'entens: comment se connaîtraient-ils? quoique nous sachions toutes deux séparément ce qui concerne chacun-d'eux, j'ignore cependant tout ce qu'il faudrait que je susse à leur sujet—. Envérité, je ne conprens pas ce qu'elle a voulu dire. Elle me regardait comme pour m'intéroger
sur

ſur Zéphirin, & me demander le ſecret de ſa naiſſance. Peut-elle l'ignorer? J'attendrai néanmoins qu'elle ſ'explique plus clairement; il fut un temps où j'aurais été audevant de ſes queſtions; mais aujourd'hui.... D'un autre côté, peut-être n'a-t-elle que des craintes vagues ſur les dangers de l'amour; elle eſt Mère de la Fille; c'eſt notre ſexe qui riſque le plûs, ce mè ſemble, dans ces ſortes d'engagemens; & c'eſt aux Mères des Filles à donner le plûs d'attention au chois, puiſque c'eſt celui d'un Maître. Voila ſûrement ce qui a occasioné ſes réponſes.

Comunique cette Lettre à Madame Loiseau, pour qu'elle ſe conforme aux vues de notre reſpectable Amie, dans la conduite des Enfans. Adieu, ma chère Laure.

(Il y eut une Réponſe de Laure qui annonçait ſon départ; & un Billet de Madame Parangon qui m'invitait à venir au mariage du Comte. Je ne les raporterai pas.)

CCXXXII.me

M.me PARANGON, à PIERROT.

(On lui remet ſon portrait, qu'elle avait autrefois donné à Edmond.)

MON vertueus Ami: Depuis le temps conſidérable que je ne vous ai écrit, j'ai

eu de nouvelles assurances de notre perte. Un pauvre Homme encore malade, qui sortait de l'Hôtel-Dieu, m'a remis mon portrait, que j'avais autrefois donné à Edmond (1). — Y a-t il un Billet? (ai-je dit vivement.) — Non, Madame; le Pauvre qui me chargea il y a six mois de vous remettre cette peinture, n'était pas en état d'écrire; à peine put-il m'indiquer à qui je devais la rendre: mais un hôtel de Seigneur se trouve facilement à Paris—. J'ai reconpensé ce Compagnon de la misère d'Edmond, & je lui ai demandé, ce qu'il souhaitait que je fisse pour lui. —M'obtenir ma grâce, si vous le pouvez, Madame; je suis Deserteur: mais j'étais si misérable dans le pays étranger, qu'au risque d'être pris, je suis revenu dans le mien, avec les passeports d'un Homme qui mourut dans un Hopital où j'étais—. Je lui promis de m'y employer, & j'ai eu le bonheur de réussir par le crédit de M. le Comte & de la Mère de Madame son Épouse: cet Homme est resté à l'hôtel, où il a de l'occupation & des gages; c'est une nouvelle source de larmes pour moi: cependant il n'a pu satisfaire mon ardente curiosité; le Malade qui lui a remis le portrait, ne s'est pas même laissé voir; & les recher-

(1) *Voyez* la LXXV.me Lettre *Tome II, page 75.*

ches ſur les regîtres n'ont rien découvert ; il aura changé de nom.

Votre chèr Neveu, mon Ami, ſe fait eſtimer de tout le monde ; & les années qui lui manquent ne ſervent qu'à faire briller davantage ſon rare mérite. J'en puis dire autant de ſa jeune Épouse : elle n'eſt plus auſſi ſouvent avec moi qu'elle le voudrait elle-même ; Madame la Ducheſſe l'entraîne dans le grand-monde. J'eſpère cependant qu'elle y conſervera ſes mœurs ; elle aime ſon Mari ; elle me ren-dcompte de tout ce qu'elle voit, & l'aprécie fort-bien.

Quant à Laurète & à ſon nouvel Épous, ils ſont ma fidelle compagnie, avec ma Zéphire. Car je n'ai plus Laure, qui vient de ſ'en retourner, pour m'amener dans quelque temps les deux Enfans qui ſont chés nos Amis d'Av** : Mon chèr Pierre, quoique nous vivions ici dans un grande tranquilité, elle ſerait bien plus entière auprès de M.me Loiseau & de ſon excélent Mari ; mais le Fils & la Bru d'Urſule me retiennent : Si je ne vois pas d'aparence à recouvrer ma liberté, je ferai des arangemens pour me fixer à Paris, & y réünir les Enfans & ma Sœur Fanchète. J'ai déja repris la Petite**** (1), dont ſa Mère me laiſſe abſo-

(1) *Voyez* à ſon ſujet la Note de la Let. CCXVII.

lument disposer; je verrai craître sous mes yeux ces innocentes Créatures; elles entretiendront & charmeront ma douleur.

Vous avez raison, chèr Ami, de ne pas vous rendre aux invitations du Comte & de la Comtesse; gardez vos Garsons & vos Filles; faites-en des Hommes & des Femmes utiles dans l'état le plus nécessaire, & par-conséquent le plus honnête: quand ils vivraient ici dans l'aisance, en seraient-ils plus heureus? Mais le fûssent-ils; bientôt la corruption gâgnerait leur Postérité, & peut être un jour tomberait-elle dans les malheurs que nous pleurons. Vous êtes dans le port; on n'y fait pas fortune, mais l'on n'y fait pas naufrage: quoique la conparaison ne soit pas tout-à-fait juste, elle rend ma pensée. Je vous comuniquerai quelque jour un projet pour assurer le sort de tous vos Descendans. Je suis, & serai jusqu'au dermier soupir, &c.

CCXXXIII.me

Environ 1772.

LAURE, à ZÉPHIRE.

[Elle commet une imprudence à l'égard des Enfans Edmée-Colète & Zéphirin.]

PENDANT mon séjour à Paris, j'ai sondé Madame Parangon sur les raisons qui la portaient à vouloir qu'on séparât

les deux Enfans; & il m'a ſenblé que ce n'étaient (comme tu me le marquais un jour) que des craintes vagues ſur les dangers de l'amour, & ſur les ravages qu'il peut causer dans de jeunes cœurs; cette découverte me tranquilise. Quant à toi, ma Chére, je t'ai trouvée trop timide: j'ai donc cru qu'il était de la véritable amitié de faire, ſans t'en prévenir, une chose que tu desirais, & dont au fond je crais que Madame Parangon elle-même ſera charmée. Les deux Enfans ſont unis, & il ne ſera plus poſſible de ſ'en dédire. Ma Chère, le cœur & les ſens avaient parlé: Zéphirin, malgré ſon extrême jeuneſſe devenait preſſant; Edmée-Colète était ſouvent enbaraſſée, & parce qu'elle aime, & parce qu'elle manque d'expérience: J'ai donc préféré un mariage à une chute qui aurait affligé notre vertueuse Amie, ou à une ſéparation qui eût deseſpéré Zéphirin & la jeune Maitreſſe. Ce mariage eſt un ſecret ici pour tout le monde, hors Monſieur & Madame Loiseau, & deux Témoins néceſſaires, dont Monſieur Quinci eſt un. M. le Curé n'a fait aucunes difficultés. Ah! comme ils ſ'aiment; ce ſont deux tourtereaus: ſi tu voyais comme Edmée-Colète eſt tendre! comme Zéphirin eſt tout de feu! mais nous avons ſoin d'a-

ranger les choses de manière qu'ils ne ſoient libres enſenble que lorſque nous le voulons, & que le temps que nous jugeons à propos. La prudence regle tout cele. Je t'écris ces deux mots, pour que tes diſcours & ta conduite avec notre Amie, ſoient en-conſéquence. Adieu, ma chère Zéphire. Je ſuis charmée d'avoir fait quelque chose qui doit te plaire, & d'en avoir tout le blâme ſur moi (ſ'il y en a.)

CCXXX.me Réponſe.

[Inquiétudes de Zéphire ſur le mariage des Enfans.]

VOUS vous êtes bien preſſés, mon Amie! Je crains en vérité que ce que vous avez fait-là ne donne de grands chagrins à Madame Parangon : elle perſiſte dans la résolution de ſéparer nos Enfans ; & plûs je lui dis qu'ils ſ'aiment, plûs elle ſ'y affermit. J'ai hasardé une demi-confidence ſur mon Fils. Elle a d'abord paru ſurprise ; enſuite elle a inſiſté davantage ſur la ſéparation de ces deux aimables Créatures, d'une manière ſi forte, que je m'en ſens vraiment intimidée. Elle me charge de t'écrire de les amener, & elle prie Madame Loiseau d'être du voyage. Je ne crais pas qu'elle nous refuse cette grâce Je me hâte de fermer ma Lettre,

& de l'envoyer à la poſte, afin de ne pas être exposée à la lui montrer.

CCXXXV.me Replique.

Lautre veut là raſſurer.

Nous partirons dans huit ou dix jours. Mais envérité, mon Amie, je ne conçois rien à tes frayeurs. M. Loiseau, qui eſt la prudence même, nous aurait-il ſecondé, ſ'il y avait eu quelqu'inconvénient à craindre? Aureſte, la chère Petite te va rendre bientôt Grand'maman; tout en elle annonce le comencemens de l'état de Femme. J'en ſuis charmée, & je voudrais être plus vieille de cinq à ſix mois, ou que la Maman nous eût mandé ſix mois plus tard. Obtiens qu'on diffère; ſinon, & ſi tu ne nous récris pas, il faudra bien partir. Je ne veus pourtant pas te cacher que Madame Loiseau n'eſt plus dans une auſſi grande aſſurance que moi: elle dit qu'elle connaît trop bien Madame Parangon pour lui ſuposer aucun caprice, & qu'il faut qu'elle ait de fortes raisons; elle ſe rapelle certaines circonſtances & certains diſcours de cette Dame... (Mais cela n'eſt pas pas poſſible!) En-conſéquence, elle eſt fâchée de ce qui ſ'eſt fait. Mais il eſt trop tard. Eſpérons que tout ira bien.

Adieu : Au plaisir de t'embraſſer, ou de recevoir pronptement de tes nouvelles.

CCXXXVI.me

PIERROT, à M.me PARANGON.

Il lui renvoye toutes les Lettres qui composent ce Recueil.

MA chère Dame : Oh ! qu'alez-vous dire, en voyant le paquet le Lettres que je vous envoye ! On les a remises chés nous dans un moment où il n'y avait que les plus jeunes Enfans. Ce ſont toutes les Lettres qu'on a écrires à Edmond, les vôtres, celles de M. Gaudet, de M. Loiseau, du P. D'Arras ; les miennes ; toutes celles qui ont été écrites à M. Gaudet, tant par Edmond que par Urſule : Il paraît qu'il n'y en manque pas une. Ma chere Dame, tout y eſt à nud ! j'ai vu la marche de tout ! Que d'horreurs & de crimes! les Coupables ſe montrent-là tels qu'ils ſont; les Gens-de-bien tels qu'ils ſont auſſi.... J'en ſuis encore dans un étonement ſtupide... Edmond! Edmond ! tu as fait pénitence.... Urſule auſſi.... & d'autres auſſi.... Mais Gaudet & un autre.... Mon Dieu ! ayez pitié de nous & d'eux ! O Madame ! ces infamies-là ſe font-elles donc habituellement dans les Villes !.. Je ne vous en dirai

pas davantage ſur ce triſte ſujet : vous avez les Lettres, Madame & reſpectable Amie ; vous en verrez aſſés. Je ſuis, &c.

CCXXXVII.me
Zéphire, à Laure.

[Elle eſt deseſpérée du mariage des Enfans, après qu'elle a vu les Lettres, dont il eſt parlé dans la précédente.]

Qu'as-tu fait, mon Amie, oh qu'as-tu fait! Je ne confierai pas ce ſecret au papier ; mais je ſuis au deseſpoir.... Que dira Madame Parangon ! quel nouveau coup-de-poignard! .. Et j'y ai contribué !.. Ma pauvre Laure, quelle horreur! nous ſommes perdues, & les deux Enfans auſſi. Pierre a reçu, l'on ne ſait comment, toutes les Lettres écrites à l'Infortuné; ces Lettres, il les a renvoyées à Madame Parangon : & celle ci, troublée par cette lecture, hors d'état de les achever par les pleurs qui offuſquaient ſa vue, ſ'eſt enfermée avec moi, & m'a priée de lire. Imagine ce que je ſuis devenue, quand au milieu des horreurs que ces Lettres renferment, j'ai vu ce qui regardait Edmée-Colète. O ma pauvre Laure, ce que nous avons fait, égale les plus grands crimes... C'eſt ma faute auſſi: que ne me ſuis-je clairement expliquée avec

M^me^Parangon; elle paraissait le desirer; & senblait même instruite à-moitié; sans-doute elle m'eût rendu confidence pour confidence, & je ne serais pas inconsolable aujourd'hui !....Des Enfans si méritans & si chèrs! Ah! mondieu!... Que va devenir la Mère d'Edmée-Colète! Il faut lui tout révéler... Cependant, ne dites rien aux Enfans: leur cœur est pur, & s'il est des coupables, ce ne sont pas eux.

CCXXVIII.me

EDMOND, à ZÉPHIRE.

[Il entreprend de provoquer le mépris de ses Amis & de sa Famille.]

FEMMES qui m'avez aimé, qui m'avez estimé; Parens, qui m'avez plaint, qui m'avez pleuré; je vous ai fait le dernier sacrifice que je puisse vous faire.... *Vous*, ô *vous*, que je ne nommerai plus, & que j'ai juré de ne plus voir, je vous ai rendu votre portrait, c'était mon bien le plus précieus: Ce n'était pas encore assés, je vous ai rendu votre estime; j'ai rendu à tous mes Proches leur pitié & leur conpassion, en mettant toute nue sous vos yeus mon âme vile: vous me connaissez à-présent: Mais il manquait un trait au Tableau; c'étaient mes pro-

pres Lettres à Gaudet; les voila. Je suis aujourd'hui devant vous, comme sera le Méchant à la face de tout l'univers, lorsque le grand Juge l'exposera nud devant tous les Peuples & toutes les Nations, qu'il rendra témoins de sa turpitude.

Enfin, vous me regardez comme je mérite de l'être: Je suis sans passions; la source de la plus extrême de toutes est retranchée; je n'ai qu'un bras, qu'un œil, ou plutôt je n'en ai plus; la céleste lumière m'est presque ravie; d'avilissans travaus achèvent de consumer mes forces; & je ne suis moins malheureus, que lorsque je le parais davantage. Malgré tout cela, je sens que vous l'enportez encore dans mon cœur: je ne rougis plus de cet aveu; & je *vous* le fais, à *Vous*...parce qu'il n'est plus l'effet d'une passion desordonnée.... Ah! il est bien vrai que mon attachement était vicié; mais le fond en était pur, & tel que *vous* deviez l'inspirer.

Quant à vous, Zéphire, maintenant que j'aprécie tout sans illusion, je ne me trouve coupable à votre égard que d'ingratitude (l'horrible ingratitude est le moindre de tous mes crimes!) En me sondant, je trouve que je vous aime comme un Père aime sa Fille.

Humiliez-moi donc, ô vous tous qui m'avez aimé, en dédaignant mes senti-

mens : méprisez l'ombre d'homme qui se survit à lui même ; & sur-tout aprenez que ce qu'il vient de perdre, ce n'est pas de son chois, mais la suite de ses anciens débordemens. O céleste Justice ! rien ne vous échape !...Après ces aveus, j'ôserai paraître un-jour devant vous, pour souffrir le dernier suplice que je mérite, l'indifférence de mes Proches, & l'horreur de mes Amis.

Le Fils d'Ursule est... heureus & vertueus (c'est la même chose, j'en suis la preuve) ; il le mérite ; & d'ailleurs, sa Mère était innocente quand elle le conçut ; elle était victime de la calomnie & de l'aveuglement quand elle est morte : Mais prenez-garde aux Enfans nés par le crime !

EDMOND le Monstre.



CCXXXIX.me

LAURE, à ZÉPHIRE.

[Inquiétudes de Laure sur le mariage des Enfans ; dont elle ne pénètre pas le vice.]

MONDIEU ! mon Amie, je ne saurais t'exprimer le trouble que me cause ta Lettre ! Mais j'ai beau donner la torture à mon imagination, pour deviner cette *horreur* dont tu me parles. Envérité, je n'ôse partir, ni laisser partir les Enfans dans l'état où les voila... Quel

peut donc être mon crime? Je ſais bien que Zephirin eſt Fils d'... Mais Edmée-Colète, dont la Mère eſt la vertu même.....Malheureuſe facilité, que vos blancs-ſignés m'ont laiſſée! car il faut vous avouer, que je m'en ſuis ſervie pour en inpoſer au Curé, & à M. & Madame Loiseau eux-mêmes. Je me ſuis cachée de la Famille de Pierre; ce dernier n'eſt même pas encore inſtruit. Cependant la choſe eſt ſur le point d'éclater. Que vais-je faire? que dirai-je?... Tout conſidéré, il vaut mieux que je parte. Dès demain, je me mets en route avec les Enfans. Préviens-en Madame Parangon, je t'en conjure. A notre arrivée, il faudra que je la voye la première, & que j'avale moi ſeule tout le calice d'amertume. Adieu.

CCXL.me

EDMOND, à PIERROT.

[Edmond m'avertit de l'inceſte.]

AS-TU vu le mariage qui vient de ſe faire? Non; tu l'aurais empêché..... Mon Fils.... & ma Fille ſont maris & Femme!... Tu as vu les Lettres & tu ſais tout.... J'avoue pourtant, malgré mes crimes, que le courrous du Ciel va trop loin.... Garde ce fatal ſecret

dans ton ſein; paſſe une nuit ſur la tonbe de nos Parens; j'y ſerai près de toi, mais tu ne me verras pas: nous prierons enſenble; je marquerai ſur la pierre ce que j'aurai penſé; & tu verras ſ'il ſe raporte à ce que t'auront inſpiré les Onbres ſaintes. Adieu.

CCXLI.me

Madame PARANGON, à EDMOND.

[Elle preſſe Edmond de revenir à elle.]

JE mets cette Lettre où l'on a trouvé la vôtre: mais vous parviendra-t-elle?... Infortunés que nous ſommes! exenples terribles de la céleſte Colère! Vous me fuyez, & je vous desire! Tel eſt, je l'imagine, un des ſuplices réservés aux Malheureus perdus pour jamais... Ah! venez, ſi Dieu lui-même ne vous l'a pas défendu; venez: notre Fille arrive demain: demain mon cœur ſera déchiré par deux contraires, la joie de voir une Fille chérie, & la douleur que me causera l'état de ſon Père, redoublée par la présence de ce lien qui m'unit à vous....

Zéphire eſt entrée dans mon cabinet tandis que j'écrivais. Je lui ai montré ma Lettre; elle a pâli, m'a enbraſſée, & ſ'eſt évanouie! on a eu mille-peines à rapeler ſes ſens, & depuis, elle ne fait

que ſoupirer. Adieu. Si le grand Être le permet, venez tenpérer mes peines; venez recevoir les enbraſſemens de votre Fille.

CCXLII.me

Réponſe d'EDMOND, ſans adreſſe.

[Sa douleur eſt adoucie.]

FEMME trop généreuse, vous n'êtes pas changée! Quoi! vous n'avez pas horreur de moi!... Ah! mon âme roidie ſ'attendrit enfin! je ſens mes malheurs; & j'y étais devenu comme inſenſible.... Ma Cousine! il eſt donc vrai, que ma vie a été le poison de la vôtre!... Mais ſongez-y bien, vous ne desirez ma préſence, que pour qu'elle hâte le coup qui doit terminer votre triſte ſort.... Eſt-ce à moi de ſonger que je ſuis Père, quand le Ciel lui-même vient de marquer ſon horreur..... Ma Cousine! recueillez vos forces; une nouvelle affliction vous eſt encore réservée ... Ah! que ne puis-je en ſuporter ſeul tout le poids!.... Je vous en conjure, par vos ſentimens, par les miens, par nos malheurs, par le desir que j'ai de vous revoir (ſi ce mot peut me convenir encore) modérez votre affliction: j'en ai entendu les triſtes accens, & j'en ſuis encore accâblé.... Oui, ma Cousine, cet Hom-

me qui travaillait courbé dans ce jardin où vous étiez hièr, cet Homme était Edmond.... Vous seriez-vous doutée que cet Objet d'horreur, noirci par un soleil brûlant, surmontant par son courage l'impuissance où il est de travailler, vous seriez-vous doutée que ce pût être Edmond ?... Une Lettre que le chèr Aîné doit vous écrire, vous rendra peut-être quelque tranquilité. J'arrivai d'auprès de lui avanhièr : ses prières, unies sans-doute à celles de nos saints Père & Mère, m'ont rendu l'espérance en la divine Miséricorde, que j'avais perdue.

Je suis avec respect, en attendant le moment fixé pour m'offrir à votre vue,

Votre, &c. *EDMOND.*

CCXLIIIme

PIERROT à Madame PARANGON.

[Je lui déclare comment il convient d'agir avec les Enfans.]

TOUT se suit, ma respectable Amie : car puisque les Enfans sont arrivés, vous êtes instruite : Voilà une terrible chose ! Mais enfin, elle n'est sue que de ceux qui l'ont fait-faire à bonne intention, & Dieu ne punit pas les fautes d'ignorance. Vous savez, Madame, qu'Edmond est vivant : Il a passé par-ici ; un mot de

Lettre de ſa part, m'en a inſtruit. Par ſon ordre (car c'était un ordre) j'ai paſſé la nuit ſuivante ſur la tonbe de nos Père & Mère, & je les ai priés : il devait y être : & j'ai prié le Seigneur de m'inſpirer ſa volonté, comme l'Infortuné me l'avait comandé, & je me ſuis recomandé à nos Père & Mère. Et voila que ſur le matin, je me ſuis ſenti tout autre que je n'étais : il m'a ſenblé qu'on me diſait dans le fond du cœur, *Qu'il falait laiſſer les Enfans enſenble.* Et comme mon Frère m'avait donné un renſeignement pour ſavoir ſa penſée, au jour, j'ai cherché, & j'ai trouvé écrit ſur la tonbe de notre Mère, *Qu'ils reſtent unis.* Par ainſi donc, Madame & reſpectable Amie, il faut clore la bouche de ceux qui ſavent le ſecret, & laiſſer vivre ces deux Enfans dans leur innocence. Tel eſt le ſentiment de l'Infortuné, le mien, & je crois celui des ſaintes âmes de nos Père & Mère. Je ſuis, avec une reſpectueuse amitié, &c.

Le matin. *CCXLIV.me Réponſe.*

[Madame Parangon revoit Edmond.]

MON chèr Ami : Je me conforme à vos ſentimens ; mais je m'inpose l'obligation de pleurer le reſte de ma vie la faute que nos deux Enfans comettent ſans

le ſavoir ; car la jeune Epouse porte des marques de l'attachement de ſon Mari, qui ne permettent plus de prendre un autre parti. C'eſt auſſi l'opinion de Perſones éclairées, qui, conſultées ſous des noms enpruntés, ont répondu comme le Père & comme vous. Mon chèr Pierre, je crains bien que ce nouveau malheur ne me prive pour jamais de *le* voir. J'en avais pourtant conçu l'eſpérance, par un Billet qu'il me fit parvenir quelques jours avant que je reçuſſe votre Lettre : ſa *féroce* douceur devient plus *humaine*, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. Mais voudra-t-il voir ſous ſes yeus une union.... Ah ! mon Ami, je ne méritais pas ſans-doute de jouir des douceurs de la maternité, & de toutes les conſolations que me promettaient les qualités de la chère Enfant. Le Ciel m'en prive, & me fait un ſuplice de ce qui devait être pour moi le ſpectacle le plus intéreſſant & le plus doux ; le bonheur de ma Fille, la mutuelle tendreſſe de deux jeunes Epous.... C'eſt pour moi ſeule, c'eſt pour me punir que ce crime s'eſt commis : Et peut-être le Fils d'Urſule ſerait malheureus, ſi ſa Mère vivait encore.... On m'intérompt....

le ſoir.

Mon chèr Pierre ! ô mon Ami ! celui qui m'a intérompu tantôt, c'était *lui*,

c'était Edmond ! Je l'ai vu ! je l'ai enbrassé ! . . . Non, non, ce trop chèr & trop malheureus Ami ne m'a point fait horreur . . . . Il est entièrement privé de la vue. Il attendait ce malheur, pour ne me plus voir.... Toujours de la férocité ! . . . Il l'attendait pour se punir, & ne pas violer le serment qu'il avait fait !.... Mais je le vois ; sa main repose sur la mienne.... Ah ! mon Frère ! ma sensibilité n'est pas usée, elle est plus vive que jamais . . . . Je vous quitte pour lui.

CCXLV.me

ZÉPHIRE à PIERROT.

[Mariage de Madame Parangon & d'Edmond.]

MON chèr Pierre : Une suite de scènes les plus attendrissantes & les plus capables de vous émouvoir, viennent de se passer sous nos yeux ; la première est la reconaissance des Enfans d'Edmond. Cet Homme si desiré était auprès de notre digne Amie : les quatre Enfans sont entrés, Edmée Colète la première. Elle l'envisage : —Ah ! Maman (s'écrie-t-elle) le voila ! c'est celui qui nous a donné nos portraits !.... Bon Vieillard, je vous l'avais bien dit, que vous perdriez la vue, si vous pleuriez toujours-! Les autres la suivaient ; tous l'ont remis

ſur-le-champ ; ils l'ont entouré, & commençaient à lui faire une foule de queſtions. Mais comme nous étions tous raſſemblés, M. & Madame Quinci, M. & Madame Loiseau, Laure & moi, Madame Parangon a intérompu les Enfans en nous priant de joindre nos inſtances aux ſiennes pour engager Edmond à devenir ſon Mari. Nous l'en avons preſſé avec des inſtances ſi vives, qu'il ne ſ'eſt preſque plus défendu. Point d'autre obſtacle de ſa part, ſinon, que les Lois ne permettaient par une union ſans objet. —Mais, ſi je ſuis contente (a répondu Madame Parangon); ſ'il faut cette union pour ma ſatisfaction, pour mon repos-? Edmond ſ'eſt rendu. En trois jours, toutes les formalités ont été remplies, & la bénédiction vient d'être donée ce matin dans la Chapelle de l'hôtel de ***, par le Curé de la Paroiſſe en perſone. Madame Parangon vous desirait beaucoup ; & comme elle le témoignait, Edmond lui a dit, avec un ſoupir, qu'il ne crayait pas que vous duſſiez jamais le voir. Cette réponſe ne nous a point effrayés, c'eſt un reſte de cette mélancolie habituelle qu'il nourrit depuis tant d'années.

J'oubliais de vous dire que nous n'avons ici ni le Marquis De * * *, ni le jeune Comte, ni ſon aimable Épouse ; ils ſont

à la canpagne, dans une fort jolie maison à Madame la Ducheſſe, ſituée ſur la route de Fontainebleau; on leur a dépêché hièr un Exprès, pour les inſtruire de ce qui ſe paſſe.

Auſſitôt après la cérémonie, Madame Parangon a déclaré à Laure, qu'Edmond était ſon Père: & tous les Enfans, sans faire attention aux larmes de celle qui les inſtruisait, l'ont félicitée, en fesant éclater les tranſports les plus tendres. La Petite****(1) était auſſi présente; mais on ne l'a pas plus éclairée que Zéphirin & Edmée-Colète. Celle-ci ſenblait percer le voile; elle était était ſi émue, elle ſe montrait ſi ſenſible ... Mais revenons à Edmond. Il ſ'eſt trouvé comme accâblé par le ſentiment délicieus auquel ſon cœur n'eſt plus fait; nous avons été obligés de renvoyer les Enfans, & ſur-tout les deux que vous ſavez. Mondieu! y aura-t il toujours du mêlange à nos ſatiſfactions! — Vous êtes ma Femme (a dit alors Edmond à notre Amie!)... Ah! Dieu!... — Ton nom que je porte (a-t elle répondu) ton nom lave ma honte à mes yeus: Que je ſuis glorieuse de le porter! Edmond! c'était toi ſeul que j'aimais, c'était ton âme ſeule; & cette ingénuité touchante qui en marquait

(1) Dont il eſt parlé Lettre CCXVII.

toute la beauté, qui me séduisit à la première vue, cette aimable ingénuité a produit le charme que se prolonge encore–.

Dans le cours de la journée, Madame Loiseau, qui ne pouvait se lasser de causer avec Edmond, & qui le suivait partout, l'a prié de nous raconter comment il était revenu en Europe? Edmond lui a répondu:

J'étais, comme vous savez, chés les Nodwais *au* Eskimaus. *Le bras & l'œil qui me manquaient, me randaient un phénomène parmi ces Peuples, & ce défaut m'avait attiré leur admiration. Je fus assés longtemps sans m'en apercevoir, n'entendant pas leur langue & n'ayant aucune envie de m'en instruire. Mais une occasion singulière me fit connaître leur façon-de-penser à mon égard. Durant l'hiver que je passai aumilieu d'eux, il arriva que par le peu de prévoyance qui leur est ordinaire, les vivres vinrent à manquer. Dans cette calamité, ils ne s'adressèrent point à* UKCOUMA, *qui en leur langue signifie* le Distributeur de tous les biens; *mais à* OUIKKA, Auteur de tous les maux. *Il fut résolu qu'on apaiserait la colère de ce méchant Dieu par des prières & des offrandes. Mais touts les Eskimaus se sentant également dignes de sa haîne,*

ils ne crurent pouvoir mieux le fléchir, qu'en lui fesant présenter leurs hommages & leurs présens par les mains d'un Etranger aussi singulier que je le leur paraissais. Ils vinrent danc me trouver en foule, & me firent entendre par signes ce qu'ils souhaitaient de moi. Je n'avais-garde d'ajouter à mes autres crimes, le Sacerdoce de l'Idolâtrie. Je me jetai par terre, pour leur faire comprendre que je refusais. Mais cette action produisit un étrange effet; car c'était ainsi qu'on priait Ouikka: Aussi tous les Eskimaus se mirent-ils à pousser des cris-de-joie, & à danser en rond autour de moi. Et ce qui mit le comble, c'est qu'à l'instant même, ils aprirent qu'un Vaisseau Européen venait d'aborder à travers les glaces dans la baie d'Hudson, *& qu'il demandait à traiter de leurs fourures pour toutes sortes de provisions de bouche. Je fus donc porté en trionfe dans toute la Peuplade, ne sachant si je les avais obligés ou fâchés: ce fut un d'entr'eux qui était à bord du Navire Anglais, & qui servait d'interprète, qui m'aprit tout ce que je viens de vous dire. Vous jugez que d'après cet éclaircissement, je ne crus pas devoir rester au-milieu de ce pauvre Peuple. Je m'enbarquai sur le Vaisseau, qui après avoir achevé de prendre sa cargaison à Québec, mit à la voile pour*

l'Europe, & me laissa à Bordeaux, où il relâcha pour charger des Vins de ce pays....

Edmond en est resté là, parce qu'on vient d'entendre dans la cour le bruit d'une voiture, & que l'on crait que c'est le jeune Comte & la jeune Comtesse. Edmond & sa Femme vont audevant d'eux.

Dans nos malheurs, mon chèr Pierre, voici pourtant une satisfaction: Il est vrai qu'elle est bien mélangée! mais enfin c'est Edmond que nous possédons. Je crais que nous irons tous avec M. & Mme Loiseau réaliser notre ancien projet. Edmond est encore jeune; nos soins ne lui rendront pas la vue, mais ils fortifieront son tempérament; il vivra dumoins, & nous vivrons avec lui............

Ah dieu! quel malheur! .... Edmond.... Il est mort!....

CCXLVIme

M. LOISEAU, à PIERROT.

[Mort d'Edmond.]

MON chèr Ami! le calme aparent n'a pas été long; & l'Infortuné avait raison de nous dire, que vous ne le verriez *jamais!* ....

M. le Comte & sa jeune Épouse arrivaient;

vaient : Edmond & sa Femme ont été audevant d'eux, & sont descendus jusques dans la cour : la voiture était arrêtée, & la portière s'ouvrait. Déja notre respectable Amie disait au Fils d'Ursule : —*Voila votre Oncle Edmond*.— Une pierre lancée de la rue, on ne sait pourquoi ni par qui, frape les chevaux ; ils partent ; le jeune Comte qui descendait trébuche ; Edmond qui ne voit pas & ne pouvait se garantir, est renversé ; les roues lui passent sur la poitrine, & la brisent. Représentez-vous, dans un même moment les cris de la jeune Comtesse ; le desespoir de la nouvelle Épouse d'Edmond, qui ayant vu tomber son Neveu le premier, avait été a lui, & qui, lorsqu'elle s'est retournée, a trouvé son Mari vomissant par la bouche des flots de sang ! .. Ce spectacle, mon chèr Pierre, était affreus, & je n'aurais pu le suporter, si l'envie de sauver l'Infortuné ne m'en avait donné la force. Toutes les douleurs se sont renouvelées, mon Ami ; c'est ici une desolation ! .... Edmond vient d'expirer. . . . .

On transportera le corps à S**, avec le cercueil d'Ursule ; c'est la volonté d'Edmond ; il n'a presque dit que ce mot en expirant, en serrant la main de sa Femme, qu'il attirait à lui de toute la

force qui lui restait. Je ne crais pas qu'il l'attende longtemps dans la sombre demeure, ou plutôt dans le séjour des Justes : Car ils ont tous-deux assés souffert; pour que les taches de l'humaine faiblesse soient absolument effacées. . . .

. . Il est mort sous les roues du même carosse . . . . Un Domestique l'a dit Edmond l'a entendu ; il a tourné vers les Ciel ses yeus éteints, comme pour adorer les decrets de Dieu. C'est le dernier châtiment sans-doute que ce bon Père lui inflige.

CCXLVIII.me

ZÉPHIRE, à PIERROT.

[Mort de M.me Parangon, devenue M.me R.**.]

Tout est fini ! . . . Elle n'est plus ! . . . Le même tombeau va les réunir . . . . . .

. . . .

De M. Loiseau.

Les sanglots l'étouffent, & je prens la plume. Notre Amie, cette Femme inconparable, qu'un amour involontaire a rendu malheureuse, mais sans la rendre criminelle, vient de finir ; elle vient de s'éteindre dans une mèr de douleur. Voici mon chèr Pierre, ses dernières intentions, dictées par elle même.

DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES.

I. *Je demande que cette dépouille mortelle soit unie à celle de mon second Mari, & que l'on donne à l'Église de S… la somme que j'ai mis à-part, & que j'ai destinée à faire dire à perpétuité deux* services *pour moi, comme ceux que j'ai déja fondés pour mon Mari; lesquels quatre* services *seront aquités aux jours de son décès & de sa naissance, & pareillement aux jours de mon décès & de ma naissance: Je prie qu'on nous enterre aux pieds des Père & Mère de mondit Mari. Je recomande à Edmée-Colète, à Zéphirin, à Laure & à Parangon, d'accompagner nos corps jusqu'au lieu de la sépulture: Je prie le chèr Frère aîné Pierre, d'inviter & de réünir toute la Famille à la cérémonie des obsèques.* II. *Je lègue à mondit Frère, pour le remettre à ma Fille après lui, le Tableau déposé à l'autel Saint-Edme, & qui n'y sera pas, attendu que je l'ai obtenu du Défunt: & en-outre, je lui lègue en toute propriété, tout ce que j'avais destiné pour feu son Frère mon Mari, habits, montre, & autres bijous.* III. *Je lègue à tous mes Frères & Sœurs chacun une somme de mille livres, à prendre sur le comptant que je laisse.* IV. *Je donne à ma Sœur, Femme de*

l'Aîné, le tiêrs de mes bijous à partager avec ma Fille, & ma Sœur Fanchète. V. *Je laisse à ma Sœur Fanchète Quinci, tous les fonds de mon Patrimoine; & à ma Fille les présens dont j'ai été honorée par la Famille de* M. *le Comte De***, en y comprenant la Terre du Val-D. P.* VI. *Je laisse sous la direction du sage Frère aîné la grande Ferme d'Oudun, que je tiens de la libéralité de* Madame *la Duchesse De *****, & deux autres Fermes qui sont contigües, pour qu'on y bâtisse un Bourg ou Village, destiné à rassembler les Frères & Sœurs de feu* M. *Edmond R** mon Mari, & leurs Familles, pour y vivre suivant les Statuts que mondit chèr Frère aîné établira, & que nous avons concertés ensemble* (1). *signé* COLÈTE *C** V. R**.*

De ZÉPHIRE.

Mon chèr Ami! plus, plus jamais!... Infortunée que je suis! le Ciel en naissant ne me donna qu'une Marâtre; l'oprobre & le vice entourèrent mon berceau, souillèrerent ma jeunesse..... Un Ange me sauva: une autre m'a soutenue.... & je les ai perdus!... [illegible] me

(1) *Voyez* ces Statuts, & la *réalisation* de l'Établissement dont il est ici question, dans les trois dernières Lettres de cet Ouvrage. [*N. de l'Éd.*]

trouve abandonée.... comme lorsque je vins au monde.... Les biens qui me restent n'ont aucun prix.... je ne les sens pas; je ne les sentirai plus.

De M. LOISEAU.

Je vais fermer sa Lettre : elle ne se connaît plus.... Cependant, mon chèr Pierre, nous espérons lui prouver qu'il lui reste encore des Amis dignes d'elle.

FIN de l'HISTOIRE d'EDMOND.

(Mes Enfans, voila d'étranges évènemens ! Je vous les ai mis sous les yeux, non pour satisfaire une curiosité vaine, mais pour que vous profitiez des lumières qu'ils vous ont procurées. Le crime ne reste jamais sans punition; Manon a été punie; M. Parangon aussi par une maladie douloureuse; & Gaudet plûs que tous les autres : D'Arras a péri; Ursule fut châtiée de la main du Seigneur; la respectable *Femme* fut affligée par Celui qui lui avait plu; Edmond enfin plus faible que coupable, à été traité selon ses œuvres; M. le Marquis De *** lui-même, ainsi que sa première-Femme sont tombés sous la verge de l'Ange-Exterminateur. *Dieu est juste.*

Comme les Lettres qui suivent sont relatives à l'Histoire de mon malheureus Frère, j'ai cru devoir les joindre aux autres.)

CCXLVIII.me

M.me LOISEAU, à PIERRE.

[Mort de madame Zéphire: Madame Loiseau me propose des aliances entre nos Enfans.]

Il y a vingt-cinq ans, mon chèr Pierre, qu'à pareil jour, feu notre pauvre Edmond arriva chés M. Parangon, ou j'étais alors. Depuis ce moment, le temps qui s'est écoulé comme l'eau, m'a fait voir passer & disparaître ceux avec qui j'ai vécu durant les belles années de ma jeunesse: ma première Amie n'est plus & tout ce qui l'environait s'est évanoui comme elle; Manon & M. Paragon l'avaient précédée; Ursule & Edmond l'ont mise au tombeau; Laure, & tout le reste de ses Connaissances l'ont suivie: il ne reste plus ici que Fanchète & nous... car, mon Ami, nous venons de perdre madame Zéphire. Vous savez combien cette aimable Femme avait de mérite; sa vie extraordinaire prouve à quel point son âme était naturellement belle. Vous savez aussi combien elle vous aimait, & elle vous en a donné des marques dans ses derniers instans, par un présent assés considérable, qu'elle m'a chargé de vous prier d'accepter au nom d'Edmond & au sien: Elle a demandé, en retour, une grâce,

c'eſt d'être miſe dans le tombeau des deux Époux, & que ſa cendre ſoit confondue avec la leur. Je l'ai promis pour vous.

Mon Amie, ſi vous ſaviez quelles accâblantes réflexions je fais depuis l'inſtant où elle a expiré! Tant que Madame Zéphire m'eſt reſtée, il me ſenblait que je voyais encore Edmond & notre inconparable Amie; Zéphire les portait dans ſon cœur, ne parlait que d'eux, & les ranimait pour-ainſi-dire; ils ne ſont morts entièrement pour moi que d'aujourd'hui. Je rens grâces au Ciel de m'avoir donné des Enfans, qui me tirent de l'état d'accâblement où je retonbe ſans-ceſſe: ſi ce n'était eux, & mon Mari, je crais, mon chèr Pierre, que je ne pourrais ſoutenir le poids de mon exiſtance, & le vide où je me trouve.

Mais puiſque j'en ſuis ſur mes Enfans, & que d'ailleurs je vais vous parler d'après les vues de la chère Défunte, permettez que je vous faſſe part des projets que nous avons tracés, elle & moi, & dont en mourant, elle m'a recomandé l'exécution. Vous avez une Fille que j'aime beaucoup; j'ai un Fils que vous connaiſſez; uniſſons le ſang d'Edmond & le mien (car je regarderai toujours cet Infortuné comme l'âme de notre âme.) Ma Fille, ſi vous le voulez, ſera pour

votre Fils aîné. Par-là nous renplirons les intentions de votre respectable Belle-sœur; elle m'en a quelquefois parlé. N'objectez pas que nous sommes plus riches, & songez seulement que la grâce que je vous demande, nous est plus précieuse à mon Mari & à moi, que tous les biens du monde. Hélas! si la chère Zéphire eût joui de la santé huit jours de-plûs, ç'aurait été de sa bouche que vous auriez entendu la proposition que je vous fais: Elle était si fortement attachée à ce projet, qu'hièr elle exigea que dans la même Lettre où je vous marquerais son décès, je vous fîsse ce qu'elle nommair *sa proposition*.

Madame Zéphire reçut il y-a huit jours des nouvelles des Enfans, au nombre desquels je mets le Comte votre Neveu. Tout va le mieux du monde: la jeune Comtesse conserve un tendre & religieux souvenir de sa Tante & de son Institutrice: Elle a perdu Madame sa Mère, & lui a succédé dans sa place à la Cour. Depuis ce temps, elle s'est retirée de toutes les conpagnies inutiles; elle se borne à renplir ses devoirs auprès d'une Princesse qui l'estime & qu'elle adore. L'Épous de Laure exerce sa charge, & s'y fait honneur. Les deux autres... sont les plus heureus des Amans, car c'est là

nom qu'il faut toujours leur donner ; ils jouissent de toute la félicité qu'ils méritent, & de toute celle dont eussent joui les Auteurs de leurs jours, sans les malheureuses circonstances où ils se sont trouvés.

Vous voyez, mon chèr Pierre, que je tempère les tristes nouvelles par de plus heureuses. Remercions le Ciel de ce que j'ai de ces dernières à vous donner.

Je suis, &c.

[J'alai moi-même à Av**, pour accepter l'honorable proposition, & en témoigner ma reconnaissance.]

CCXLIX.me

Edmée-Colète, à Pierre.

[Zéphirin est attaqué d'une maladie mortelle.]

Mon chèr second Papa : Venez auprès de moi : venez m'aider de vos conseils, de votre piété, de votre fermeté religieuse. Un coup bien terrible vient de m'être porté : mon Mari est attaqué d'une maladie qu'on a connue trop tard, & l'on n'espère plus... Ah ! Dieu ! dans la fleur de notre jeunesse, nous voir séparés !... Tout le monde paraissait envier notre bonheur.... à-présent, je fais pitié à tout le monde ! Venez, à mon secours je vous en prie. Je suis, &c.

CCL.me Réponse.

[Je reconforte ma chère Nièce, & cherche à lui inspirer de la confiance dans le Seigneur, tout en lui insinuant qu'elle n'est pas dans une situation conforme à la volonté de Dieu.]

JE pars, ma chère Fille : mais crayez que Dieu est juste, & que rien ne se fait que par sa profonde sagesse. Il y a des choses qui blessent le bon-ordre, sans qu'on s'en-doute : Peut-être votre mariage était-il de celles-là, mon Enfant? Depuis que je suis au monde, & que j'examine les voies de la Providence, je ne l'ai pas encore prise en défaut. J'ai vu la faute précéder, & les Hommes s'endormir dessus : & j'ai vu que comme un levain dangereus, la faute fermentait, & qu'enfin elle engendrait la peine, quelquefois pronpte, plus souvent lente, mais toujours sûre & terrible. Cependant (& voici, ma chère Fille, une consolation que la Religion procure à ceux qui n'en font pas une momerie) ces peines méritées, si elles sont prises en patience, produisent une reconpense éternelle; & non-seulement la reconpense de l'éternité, mais souvent encore une temporelle. Remarquez, chère Fille, qu'une Persone qui suit cette conduite, & se vainc elle-même, en contracte la salutaire habi-

tude, & qu'elle émousse par-là les traits les plus poïgnans : &-puis ensuite observez que le monde l'estime, l'admire, lui fait gracieus accueil. Par-exemple, voila ma pauvre Femme; elle souffre; les Enfans, les chagrins, tout cela a produit du dérangement dans son tempérament: Mais si vous la voyiez souffrir! quelle douceur! quelle peur de nous inquiéter! & nous, comme nous nous apercevons de tout ça, & comme nous en sommes touchés! O ma chère Fille, quand il n'y aurait que cet avantage à retirer d'être bon Chretien, ça ne suffirait-il pas? Mais il y en a bien d'autres! Et je n'apèle pas être bon Chretien, que de réciter de longues prières, de faire dire des Messes, d'en entendre deux ou trois par jour, comme j'ai vu des Dévots dans les Villes; le temps passé à l'Eglise, s'il peut être enployé pour sa famille & son manège, s'il peut être utile au Prochain, devient un très-grand péché: Dieu ne veut qu'une prière; elle comence quand on s'éveille, & finit quand on s'endort; c'est de faire tout en vue draite: Aimer Dieu, ce n'est pas dire un *Acte-De-charité*, c'est suivre l'ordre qu'il aime, & la justice qu'il comande, & de-plûs, sacrifier du sien aux autres: ça n'est pas perdu, ou plutôt ça produit le double; & si j'étais

avare ſans aimer Dieu, je voudrais bienfaire aux hommes par lézinerie. Jetons-nous donc entre les bras de Dieu, qui eſt un ſi bon Père, qu'il nous inpute à juſtice les peines involontaires, & même les peines méritées, quand nous les ſouffrons comme il convient à un Enfant ſoumis châtié par ſon Père.

Mais, ma très-chère Fille, je vous prêche-là ce que vous ſavez, & je prens un temps où vous n'êtes pas trop à vous. Hélas ! c'eſt que vous avez tant besoin de force, que je cherche à vous en indiquer la Source, quoique vous la connaiſſiez déja. Qu'eſt-ce que les conſolations humaines la plupart du temps ? des paroles vaines ; des mots auſquels ceux qui les disent, n'attachent aucun ſens, & que ceux qu'on prétend conſoler prennent en conſéquence.

Mois une chose qui me frape, en jetant les yeux ſur ma Lettre, c'eſt que je vous y fais comme entendre que vous ſeriez coupable. Ce n'eſt pas là mon intention, ma très-chère Fille ; je connais votre cœur : mais ſans être criminelle, on eſt quelquefois dans une position contraire à la volonté de Dieu, par des circonſtances malheureuses. Mais c'en eſt aſſés là-deſſus.

Dans trois jours, ma très-chère En-

fant, je ferai auprès de vous. Je fuis, en attendant, [illegible] une amitié dont vous verrez les preuves, Votre fecond Père.

CCLI.me

PIERRE, à fa FEMME.

[Je lui rens compte de l'état où sont tous les Enfans d'Edmond, & je récapitule l'histoire de l'Infortuné.]

MA chère Moitié : Nôtre pauvre Neveu vient de rendre à Dieu fon âme, auffi pure qu'il l'avait reçue : ça n'a jamais eu aucun vice ; c'était une âme ardente ; mais comme il a toujours eu, & dès l'enfance, qui aimer, il n'a montré fon ardeur que pour ce digne Objet. Il y avait beaucoup de poumon dans fa maladie. Madame la Comteffe a pris fa Coufine chés elle, pour la confoler, ainfi que les deux Enfans. Je fuis chargé de tout arranger pendant ce temps-là, & de tranfporter le domicile dans une autre maison, qui appartient auffi à la jeune Veuve. Tout va bien pour les autres Enfans du malheureus Edmond : la Petite **** (1) aurait été mariée ces jours ici, fans la mort de Zéphirin : fa Mère voudrait avoir Edmée-Colète pour le Frère du Prétendu de fa Fille, & elle offre

(1) Dont il eft parlé Lettre CCXVII.

d'attendre tant qu'il faudra. Laure & ſon Mari ſont les plus heureux du monde : je trouve qu'ils gâtent un-peu leurs Enfans, & je leur ai dit ; ils le prennent bien, mais n'en tiennent pas grand-compte, quand ce vient au fait & au prendre. Quant à M. le Comte, je ne me connais pas trop aux mœurs des Grands, mais je le trouve un-peu leſte. Ce n'eſt pas envers moi, aumoins ; il me fête plûs que je ne mérite, & que je ne voudrais ; il ſe fait par-tout honneur de moi, comme ſi j'étais un Maréchal-de-France ; mais il y met une ſorte d'oſtentation, & je crais qu'elle n'eſt bonne nulle part. Ce chèr Neveu m'a ſouvent entretenu du Projet de la très-chère *Sœur* pour le Bourg à bâtir : je lui ai dit qu'il était comencé, & où nous en étions ; il veut contribuer à l'Établiſſement, & me doit faire remettre une ſomme ; il ſe propoſe auſſi de venir voir tout ça ſur les lieux. Quant à ſa jeune & aimable Épouse, elle eſt un peu plus fraide ; mais je préfère ſa manière d'agir avec moi : au moment où vous crayez qu'elle vous a oublié, c'eſt juſtement où elle vous dit les choses les plus gracieuses ; & ça ſans ſe gêner ; c'eſt une aisance, une bonté ;.... ça part du cœur. Elle eſt groſſe de ſix mois, & ſe porte très bien pour ſon état.

Que tous ces Enfans-là, élevés comme ils l'ont été, feraient de bonnes-gens, s'ils n'étaient pas à la Ville! Mais (et je le dis avec douleur) tous les jours depuis la mort de la respectable *Femme*, ils perdent un peu, & sans s'en apercevoir eux-mêmes. Et ce qui va t'étonner, ma chère Mari-Jeanne, moi-même, je ne suis plus si révolté que les premiers jours de tout ce qui blesse mes yeus; & non-seulement mes yeus, mais mon esprit, mon cœur, la probité, la décence, la vertu enfin! Quelle influence! Edmond, ma pauvre Femme n'est donc pas aussi coupable que nous l'avons cru! Eh! comment, avec son caractère, sa figure, & tout le reste, aurait-il échapé!... Aussi, le Seigneur lui aura-t-il fait miséricorde.

Ma chère Femme, d'après tout ce que je vois, je te le dis, si M. & Madame Loiseau demeuraient à Paris, malgré que leur aliance nous soit bien honorable, je crais que je la refuserais. Raisonons un-peu, même selon le monde, d'après les exemples malheureus que nous venons d'avoir dans notre Famille: Un Jeune-homme en est sorti; il était spirituel, beau, bienfait, capable de *faire son chemin*, comme on dit ici: Cependant repasse dans ton esprit, ma

chère Femme, tout ce qui lui est arrivé: Quel Paysan pourrait espérer une fortune pareille? Mais quel Paysan ne préférerait pas de souffrir le fraid, le chaud, & de n'avoir du pain qu'à moitié ses dents, à ce qui a suivi cette fortune & ces plaisirs de si courte durée? Quel Paysan de chés nous n'a pas frémi, en aprenant les maux de l'Infortuné? Qui ne nous a pas regardé dans notre deshoneur, comme les plus à-plaindre de tout le canton? ... O ma chère Femme! si ce malheureus Jeune-homme était resté à la charrue, nos chèrs Parens & lui n'auraient eu que des jours paisibles; Dieu aurait béni ses travaux, car il le craignait; & ceux qui ne sont plus, seraient descendus en paix dans la demeure des Anciens.

Quant à nos aliances, je conpte être de retour dans huit ou dix jours; ainsi que M. & Madame Loiseau ne s'inpatientent pas: & nos mariages ne se feront pourtant pas tout-aussitôt après mon retour; je veus avoir nos Neveus & Nièces d'ici, & sur-tout la Pauvre Affligée. Je leur en ai fait la proposition à tous; M. le Comte viendra avec son Épouse. Une chose que je ne sais que d'hièr, c'est qu'il a dans son cabinet, les portraits de toute notre Famille & de

de nos Amis, de deux mains bien chères, de celle de notre respectable *Bellesœur*, qui ne l'a été que quelques heures, & de celle d'Ursule. Tout cela est arrangé pour se conserver des siècles : Si-bien donc qu'un de ces jours, comme nous étions grande conpagnie à dîner, voila qu'il a parlé des mariages que nous alons faire ; & il a dit à la Conpagnie, qu'il alait leur faire voir ceux que j'alais marier. Nous avons passé dans le cabinet, & il m'a prié de les montrer. Et je les ai montrés, car ils sont on ne saurait plus ressenblans. Tout le monde a demandé, s'ils étaient flatés? Et j'ai dit qu'un Père ne pouvait guère répondre à ça ; mais que les Enfans de M. & Madame Loiseau ne l'étaient pas. L'on a interprèté ça à l'avantage des nôtres, & l'on m'a fait mille conplimens. Cette respectable Amie & *Sœur !* elle ne s'occupait que de nous ! & elle nous donne encore du contentement, même après qu'elle n'est plus ! Ensuite le Comte & la Comtesse ont mené la Conpagnie devant une petite niche, cachée par un rideau fort précieus, que le Comte a tiré : & nous avons vu le portrait d'Ursule, de la main d'Edmond. Ah-mondieu !, qu'elle est belle dans cette peinture ! Quoiqu'elle soit fort découverte, il a donné à son

visage un air si modeste & si innocent, qu'on n'est pas choqué de sa nudité: Tout le monde a dit que c'était un chéf-d'œuvre; & ce qui a bien flaté le Comte, c'est qu'on a retrouvé ses traits dans ceux de l'Image de sa Mère. Il s'est mis à genous devant le portrait durant deux minutes, avant que de refermer le rideau.

Porte-toi aussi bien que je le desire, ma chère Marie-Jeanne: quant à moi, tu n'as rien à souhaiter de ce côté-là; & si je ne suis pas à mon aise, ce n'est ni manque de santé, ni manque d'amitiés de la part de ceux qui sont ici; mais c'est que tu me manques, & que je manque où est ma chère Femme & mes chèrs Enfans. Je suis ton affectionné Mari.

(Il y eut ici une Lettre du Comte, qui m'annonçait la naissance d'un Fils; & une autre de madame****, qui me fesait-part du mariage de mademoiselle****, que la mort de Zéphirin avait fait différer.)

CCLII.me

La Même, au Comte D***.

[Je lui demande le Recueil des Lettres, que j'avais malheureusement oublié.]

MONSIEUR & très-chèr Neveu:

Il m'est arrivé une terrible distraction;

en rangeant les papiers de votre Cousine Edmée-Colète, j'ai oublié de reprendre les Lettres que vous avez : Elles étaient pourtant toutes préparées dans le secrétaire du cabinet, où la très-respectable *Femme* (1) les avait toutes renfermées. Je me proposais de les enporter, & d'en faire ici quelques copies à mes loisirs, dont une pour vous, une pour M. & Madame Loiseau, une autre pour votre Cousine Laure, & pour d'autres Persones de la Famille. Je vous prie de réparer ma faute, & de vous en enparer sans faire-senblant de rien, à cause de la chère Veuve, & vous savez pourquoi. Vous aurez la bonté de me les envoyer, afin que je réalise mon premier dessein : ou si vous l'aimez mieux, vous pourrez me les aporter, en venant ici vers la mi-juin, pour honorer les mariages de mes Enfans. Elles sont cachetées ; je vous prie de respecter le sceau : je n'en ai pas à vous donner d'autres raison, que celle que vous verrez écrite de la main de la respectable *Femme* : & du-reste, je m'engage à n'en suprimer aucune dans votre copie, à-moins, ce que je ne crais pas, qu'il n'y eût un ordre exprès de le faire. Ma Femme se joint à moi, pour

(1) Madame Parangon.

vous faire mille félicitations, ainsi qu'à votre très-chère Épouse, sur la naissance de votre Fils. Puisse-t-il être aussi vertueus que se le montrent ses aimables & chèrs Père & Mère. J'ai l'honneur d'être, &c.

Je souhaite que la chère Demoiselle **** soit heureuse, & que le Frère de son aimable Mari puisse un-peu reconsoler notre jeune Veuve.

CCLIII.me
EDMÉE-COLÈTE, à PIERRE.

[Elle découvre par les Lettres, que Zéphirin étaït son Frère.]

INFORTUNÉE que je suis! le voile vient de se déchirer! il me laisse voir la cause des larmes que ma Mère répandait sur moi!... Voila donc pourquoi celle de mon Ép... me regardait quelquefois en soupirant, venait à moi, écartait son Fils!... J'en murmurais... Si notre sort nous eût été connu, il aurait donc falu nous séparer!... Seigneur mon Dieu, vous l'avez fait vous-même.... Et nos deux Fils.... mais ils ne m'en sont que plus chèrs.... Aimables Enfans! Edmond réünit en vous deux Objets qu'il aima, & à chacun desquels il se devait tout-entier! Vivez, ô mes En-

fans, aimez-vous, foyez heureus : hélas ! votre Mère confumée par la douleur ne le verra pas !.... Adieu, mon chèr Oncle. Voila les Lettres fatales. Je vous les renvoie. Devenez le Père de mes Fils ; ils ont fur vous des droits plus facrés que tous les autres.

CCLIV.me

*PIERRE, au COMTE DE ****.

[Les trois Lettres qu'on va lire, font un Tableau de l'Établiffement ordonné par le Teftament de madame Parangon & de madame Zéphire, auquel m. le Comte De *** a bien voulu contribuer : J'y rens-compte à ce jeune & eftimable Seigneur, de tout ce que j'ai fait, d'après les vues de la refpectable *Femme*, celles de madame Zéphire, & les fiènes à lui-même.]

MONSIEUR, & trèr-chèr Neveu : Auffitôt après le mariage de mes Enfans, je me fuis occupé du Projet favori de votre chère & refpectable Inftitutrice. Vous avez vu que j'avais déja comencé à le réaliser, en changeant en Bourg muré une belle ferme voisine de S**, nommée *Oudun*, apartenante à des Moines fuprimés. J'ai fait conftruire fur ce territoire, auprès d'une fontaine, environ vinq-cinq maisons uniformes, & marquer la place de foixante-quinze autres, qui formeront quatre rues égales : chaque maison a cour, jardin, & toutes les autres ai-

sances. On y va bâtir une Eglise, & je vous prie, ainsi que votre chère Épouse, de travailler à obtenir qu'elle soit érigée en Paroisse, dont le Curé sera électif par les Habitans, comme les anciens Pasteurs, & choisi entre les plus vertueus de notre Famille. La Cure sera dotée d'un vingtième du produit du territoire actuel; ce qui peut être évalué à mille livres, sans le Casuel, qui augmentera avec la population. On choisira de-même un Maître-d'école, le plus capable; & il y aura d'attaché à sa place une ferme, raportant environ six-cents livres; conséquenment il enseignera *gratis*, suivant le Règlement qui sera dressé.

Aux terres d'*Oudun*, qui se montent à quatre cents arpens, & à celles des deux Fermes de la *Loge* & de *Vormes*, qui en ont cent chacune, je viens d'ajouter, au moyen de vos libéralités, celles de six petites Métairies des environs, qui entr'elles font autant que les trois premières. J'ai apris que vous aviez traité avec le Propriétaire pour cent arpens de brossailles qui ne raportent rien, & qui pourront devenir des bois entre nos mains; c'est un présent considérable que vous faites encore-là à l'Association, & dont je vous témoigne la plus parfaite reconnaissance en son nom & au mien: Quant aux frais qu'entraînera la construction de

l'Église, du Presbytère, de la Maîtrise d'École, & de la Maison commune, nous vous prions de modérer vos largesses. Voici comme je me propose de procéder.

Je vais rassenbler dans les vingt-cinq maisons construites tous mes Frères, Beauxfrères & Neveus, qui conposent ce même nombre de Persones mariées: Savoir, 1 Moi Pierre; 2 & mon Fils aîné, nouvellement marié à Mademoiselle Loiseau; (ma Fille mariée apartient à un autre Famille où il faut qu'elle demeure): 3 Georget Frère; 4 & son Fils aîné qu'on va marier ces jours-ici avec une Nièce du Mari de Christine R··: 5 Bertrand Frère; 6 & son Fils aîné, qui épouse la seconde Fille de M. Loiseau: 7 Augustin Nicolas, Frère: 8 Charles Frère: 9 Jean Marsigni, Beaufrère, & mari de Brigite R··, Sœur aînée; 10 leur Fils aîné, marié; 11 Jaques Berthier, leur gendre; 12 Philippe Mouchou, mari de leur seconde Fille: 13 Batiste, Beaufrère, mari de Christine R··; 14 Leur Fils aîné, à qui l'on va faire épouser sa Cousine, Fille de Bertrand; 15 & leur Gendre, nommé Paul Dondaine: 16 Eustache Doré, mari de Marthon R··, Sœur; 17 leur Fils aîné; 18 leur Gendre nommé Alexis Garnier: 19 Benigne Graindargent, mari de Mariane R··;

Sœur; 20 leur Fils aîné; 11 leur Gendre, Thomas Viard: 22 Mathieu Beraut; mari de Claudine R··, Sœur; 23 leur Fils aîné: 24 Alexandre Boujat, mari de Barbe R··: 25 André Ferlet, mari de Catiche R··, la plus jeune des Sœurs. Chacun de tous ceux que je viens de nommer aura une maison, & une portion de terre.

Voila où nous en ſommes pour le présent; je vous rendrai-conpte de la ſuite à-mesure que les choses ſe feront.

Je ſuis, Monſieur & chèr Neveu, &c.

DERNIÈRE LETTRE.

Le Même au Même.

[Je lui aprens que notre Habitation eſt en-piéd, & que l'Établiſſement proſpère.]

MONSIEUR & très-chèr Neveu: Je commence par vous rendre de très-humbles actions-de-grâces de tout ce que vous avez fait & faites encore pour notre Comunauté: Nous avons reçu avec tranſport la nouvelle que M. l'Evêque s'était prêté à l'éligibilité de notre Curé, aux conditions proposées; & que d'un autre côté, la Puiſſance tenporelle avait bien voulu autoriser nos Reglemens. Je vous prie de m'en envoyer une copie, pour la faire inprimer à Au··, comme

vous le desirez, & comme je le souhaitais moi-même : Je veus qu'après les Prières du matin & du soir, ce Règlement soit la première chose que nos Enfans aprennent, & qu'ils le portent à l'Ecole : en-conséquence j'aurai soin de le faire mettre en gros caractères.

Nous avons à-présent deux rues de bâties, formant cinquante maisons : M. Loiseau a bien voulu être notre premier Bailli, & venir demeurer avec nous ; mais non dans notre enceinte ; il a une maison séparée. Quant au Pasteur, je n'ôse quasi vous dire ce qu'on m'a proposé, depuis que ma chère Épouse est alée dans le sein de Dieu, recevoir la recompense de ses vertus : Je suis indigne d'un si saint ministère ; je n'ai que du zèle, & il faut encore des lumières : Je me borne à la place importante de Maître-d'École, & je vous prie de nous obtenir pour Curé le saint Prêtre L.* G**, Chanoine d'Au**, à qui j'en ai déja fait parler : Il formera lui-même son Successeur parmi nos Enfans.

Nous avons fait avanhièr avec beaucoup de joie la répartition de nos Impositions, sur le rôle qui nous a été envoyé de Ton** ; car nous savons qu'il faut payer notre cote-part des charges publiques au Prince qui nous défend des Enemis du

dehors, & nous protége de toutes manières audedans; nous le regardons comme le Père d'une grande famille, dont nous sommes tous les membres, & nous l'aimons & respectons comme tel. C'est George & Marsigni qui sont nos premiers Syndics & Collecteurs; car cela ne sera qu'une même charge parmi nous, attendu qu'il n'y a point de collecte, & que la masse paye la taxation de M.gr l'Intendant.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur & très-chèr Neveu, &c.

[Huit jours après que M. le Comte eut reçu cette Lettre, il me renvoya le RÈGLEMENT qui suit, & que je lui avais remis pour qu'il le fît autoriser. Le Comte y avait seulement fait quelques changemens en faveur de la descendance aînée, qui ont été marqués en caractères *italiques*. Je le lui ai renvoyé un an après tout imprimé, comme on va le voir dans ma Lettre qui sera la dernière de ce Recueil.] *Il serait à souhaiter que la lecture de ce Plan excitât à imiter l'Etablissement d'Oudun, plus parfait que ceux d'Auvergne & des environs d'Orléans. Nous n'offrirons point le Tableau de ces Communautés, existantes en France depuis long-temps; on le verra bientôt dans un Ouvrage, intitulé*, l'ÉCOLE DES PÈRES, Tome I, p. 272, *précédé de l'Histoire de la Communauté de* Sparte, *& de celle des* Moraves *de la Lusace en Allemagne.*

STATUTS

du Bourg d'OUDUN, composé de la Famille R** vivant en comun.

« *TITRE I. Distribution des biens ; Constructions, Élection d'un Pasteur, &c.*

« NOUS tous soussignés, Fils, Gendre, & Petits-enfans d'Edme R**, avons arrêté & statué, entre nous tous, ce qui suit :

» CONSIDÉRANT combien le séjour de la Ville est dangereus pour les mœurs, nous avons résolu de l'interdire à-jamais à tous ceux de la Famille R** qui n'y sont point habitués : & pour y parvenir, nous avons de-concert consenti un Pacte-de-famille, que tous nos Descendans seront obligés d'observer, sous peine d'exhérédation, aumoins jusqu'à ce que les portions de biens suffisantes pour les entretenir soient remplies : lequel Pacte-de-mille comprendra les Articles ci-après ; savoir :

I. LE Bourg sera règlé suivant le modèle des Familles-unies d'Auvergne: Nous statuons, qu'il y aura égalité entière entre nosdits Enfans, tant pour les biens de la fortune, que pour l'éducation ; & pour rapeler sans-cesse à nosdits Enfans, même dans les générations les plus éloignées, qu'ils sont tous Frères, & une même

famille, *entendons qu'ils soient soumis aux Fils Aînés de l'Aîné de notre Famille, lesquels seront come leurs Pères-comuns :* Voulons que les Curés & Maîtres-d'école à-venir, soient pris entre les plus méritans des Enfans *descendans dudit Aîné, s'il s'en trouve de capables ; & à leur défaut, parmi les Enfans du Frère qui le suit, & ainsi de suite de tous les Frères ; & passant à leur défaut aux Descendans de l'Aînée des Filles. Le Père-comun, ou Aîné sera Collateur, & présentera le Sujet digne à l'Évêque, après avoir consulté ses Frères.* Le Curé n'aura point de patrimoine.

» II. Dès que les terres acquises & à acquerir seront en état d'être partagées, elles seront divisées en cent portions ; & comme on est pervenu à conposer le finage de mille arpens, sans conpter les broussailles, les prés & les vignes, chaque portion sera de dix arpens ; ces portions seront reparties à chaque Frère ou Beau-frère, qui formeront chacun une souche ; ainsi chaque souche aura huit portions & trois arpens ; & en-outre dix arpens, dont un en vignes, & les neuf autres en place à faire vigne, avec trente arpens & droit de pacage après fauchaison dans la prairie comune. Il n'y aura point d'autres cens que ce qui se payera au Curé ; il aura les droits de Seigneur, sans en avoir le titre.

» III L'Eglise sera construite de façon que le logement du Pasteur & du Maître-d'école s'y trouvent naturellement joints, sans blesser en rien la Majesté du Temple : les Jardins du Presbytère & de la Maîtrise l'entoureront, à-l'exception de la partie tout-à-fait au nord, séparée du reste par des murs élevés, qui demeurera destinée aux sépultures. L'Eglise aura trois portes, celle d'*Entrée comune* à l'occident ; celle des *Epousailles* au midi, & celle des *Enterremens* vis-à-vis au nord : ces deux dernières ne s'ouvriront que pour les choses dont elles portent le nom.

» IV. POUR commencer dès à-présent le régime de cette petite Sparte, on élira pour premier Curé, M. l'Abbé L*-G**, *à défaut de Sujets dans la branche aînée :* ce sera un digne Pasteur : & quant à la place de Maître-d'école, *Pierre R** sera prié d'accepter cet inportante fonction.*

» *TITRE II, Des Repas & Divertissemens publics.* V. AU MILIEU du Village, à côté de la fontaine, & près de l'Eglise, sera élevé un bâtiment solide, où se trouveront réunis le Four-commun pour la cuisson du pain, construit de-manière, que si le feu venait à y prendre, il ne pût se comuniquer au reste de l'édifice : à côté du Four, sera une grande Salle, capable de contenir mille Per-

ſones, éclairée par cent croiſées, percées comme celles des bas-côtés de nos Égliſes; ce ſera le Refectoire commun: & de l'autre côté, la Chambre pour rendre la juſtice (qui ne ſera qu'arbitrale, n'y pouvant avoir de vraie matière à procès où tout ſera commun). Attenant de la Salle du Réfectoire, il y en aura une autre plus large, & moins éclairée, ce ſera la grange commune, où ſ'aporteront tous les grains des récoltes. Audeſſus de ces deux Salles, dans une galerie voûtée, ſeront les greniers pour le bléd, ſeigle, orge, aveine, pois & lentilles, chaque eſpèce ſéparée par une cloiſon: quant aux foins & aux pailles, ils ſeront diſtribués ſur le-champ à chacun, après la récolte; & à chaque batage, les balles (on nomme ainſi la paille menue qui réſulte du vanage) & le ſon qui proviendra de la mouture, devront être pareillement diſtribués, à l'exception de ce qui en ſera néceſſaire pour le comun.

» VI. Chacun n'aura en propriété que ſes meubles, ſon linge & ſes habits, qui ſeront les mêmes pour tous; on n'aura que le chois de la couleur & de la façon.

» VII. Les beſtiaux ſeront à la Comunauté, quoique repartis chés les Particuliers, pour en tirer le ſervice & le produit.

» VIII. DEUX Syndics, qui le seront un an, auront l'œil sur le travail, sur les labours, & sur l'entretènement des Animaus : il y aura des humiliations, des peines même, contre les Paresseus ; & des prix, des distinctions pour les Laborieus, les Actifs, les Industrieus.

» IX. TOUT Chef-de-famille qui aura négligé la culture, mal labouré, mal sarclé, & par-conséquent aura produit une moindre récolte, &c, &c, sera durant l'année, privé de la moitié de sa portion de vin les Dimanches & Fêtes ; & occupera la dernière place vers la porte d'entrée, tant à l'Eglise, qu'au Réfectoire commun. Si l'année suivante, il ne fait pas mieux, on en examinera scrupuleusement la cause, & si c'est sa faute, il demeurera dans son humiliation ; mais si c'était par inpuissance, on le soulagera de la moitié, des deux-tiers même de sa culture, jusqu'à qu'il soit en état de la reprendre en entier.

» X. CELUI qui surpassera les autres en industrie, en goût du travail, en belles récoltes, aura les premières places à l'Eglise & au Réfectoire ; on portera solennellement chés lui, chaque Dimanche, une part de pain-béni ; ses Garsons (s'il en a) serviront par préférence, *à ceux des Branches-cadètes*, de Clercs à l'Office, &c.

» XI. Le Jeune-homme ou la Jeune-fille qui se distingueront, savoir, dans la première-jeunesse, en aprenant mieux à lire, écrire, & le travail de leur âge, seront différenciés des autres par une cocarde, & des préférences dans les divertissemens publics. Si lorsqu'ils seront plus avancés en âge, comme depuis seize ans audessus, ils continuent à bien-mériter, le prix sera le plus flateur; ils auront le droit exclusif, les Garsons, de se choisir eux-mêmes une Epouse; les Filles, une autre prérogative équivalante, à l'arbitrage des Femmes de la Comunauté assenblées, laquelle sera fixée dans l'Article XLIV.

» XII. Les Fêtes des Noces dureront trois jours au lieu de deux; & dans le cas où les Sujets les plus méritans des deux sexes se seraient mutuellement, choisis, les Noces en dureront quatre, & toute la Comunauté célébrera la naissance du premier Enfant, non-seulement par un souper à double portion de vin & de bonne-chère, comme aux autres, mais par un jour entier de réjouissance.

» XIII. Les occupations dureront cinq jours & demi chaque semaine, & cesseront le samedi à midi: les Dimanches on jouira d'un repos absolu, excepté dans ce qui regarde le soin des animaus.

» XIV. Les Divertissemens seront pu-

blics, & par-conſéquent honnêtes : Ils conſiſteront, pour les Hommes, en jeux de boule, ou même de cartes pour les plus Anciens, avec une bouteille de vin pour chaque Homme, qui leur ſera donnée après les Vêpres.

» XV. La Meſſe ſe dira toujours à neuf heures, pour finir à dix, y conpris le prône; le Dîner public auſſitôt; Vêpres à midi, pour finir à une heure; le Catéchiſme enſuite par le Curé & le Maître-d'école, l'un dans l'Egliſe aux Jeunes gens, l'aurre à l'École pour les petits Enfans, juſqu'à deux : une heure pour les ſoins néceſſaires : à trois, les jeux comenceront, pour continuer juſqu'au Souper public à huit heures.

» XVI. Les jeux des Grands-garſons, ſeront le palet ou le diſque, la paume, &c : ceux des Petits-garſons, les barres, &c.

» XVII. Les amuſemens des Femmes-faites ne ſeront autres que d'être aſſiſes, pour converſer entr'elles, en ayant l'œil ſur la Jeuneſſe des deux ſexes.

» XVIII. Ceux des Filles & des Jeunes-femmes non Mères, ſeront la danſe, au ſon de la muſette, avec les Garſons qui durant la ſemaine ſe ſeront conportés de manière à mériter cette grâce; (les Pareſſeus, les Brutaus, &c, en ſeront exclus, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient corrigés);

ou des jeux de société, quand il fera mauvais-temps.

» XIX. LA Danse sera composée moitié de Nouveaus-mariés, & moitié de Jeunes-gens prêts à l'être : ceux que leur âge éloignera encore de ce lien, ne participeront à ce divertissement, qu'à titre d'Écoliers des Grands, qui les exerceront, & leur aprendront les différentes sortes de Danses en usage.

» XX. APRÈS la Danse, les Garsons recevront une demi-bouteille de vin ; & les Filles, pareille mesure de cidre ou une jate de beurrée, à leur chois ; les Enfans auront la moitié de cette mesure du régal des Filles.

» XXI. IL y aura de-plus pour le goûter du Dimanche, une sorte de gâteau ou de fouasse préparée la veille au soir pour chaque Mère-de-famille, & que le Fournier public cuira le Dimanche inmédiatement après les Vêpres.

» XXII. DANS l'hiver, ce sera dans la grand'Salle des repas & dans la Grange comune que l'on s'amusera ; & l'on y sera éclairé par des lampes comme celles dont on se sert aujourd'hui pour les rues de Paris : dans l'été, ce sera dans un espèce de mail, au nord du village, qu'ombragent des muriers & des pomiers ; dans les beaux jours de printemps & d'autone, ce sera dans un lieu pareil qui est au midi.

» XXIII. QUANT à l'aprêt des alimens, chaque semaine, quinze Mères-de-famille, aidée de quinze Filles à marier, prépareront à tour-de-rôle les alimens; qui consisteront, dans du porc frais & salé, cuit avec différens légumes; la Comunauté entretiendra un troupeau de ces animaus: une fois la semaine, ou les grandes Fêtes; l'on tuera un bœuf, & quelques moutons des troupeaus de la Comunauté; ce qui en restera, sera pour le Curé & les Malades; on mettra en-outre de la volaille pour ces derniers. A certains jours, comme à la Fête du Village, à celle de sa fondation, ou à quelques autres, on régalera la Comunauté en volaille & en gibier; on n'en tuera que pour ces occasions-là. Les jours maigres, on servira des œufs, du fromage & des pâtisseries.

» XXIV. LE pain sera bon. Chaque Homme aura sa demi-bouteille à dîner & à souper. Les Femmes, les Filles, & les Enfans boiront de l'eau; c'est d'ailleurs l'usage de tous les endraits circonvoisins.

» *TITRE III. Du TRAVAIL.* XXV. APRÈS le dîner qui sera à huit heures les jours-d'œuvre, chacun retournera au travail par lequel on aura comencé la journée: à une heure, on délivrera le pain pour le goûter, chacun en prendra

ſuivant ſon apétit. A la fin du jour en été, à huit heures en hiver, on ſoupera : enſuite, on entrera dans l'Église, ou le Paſteur montera en chaire pour lire un chapitre de la Bible, un du Nouveau-Teſtament, une leçon du Catéchiſme, & l'Oraison-Dominicale, ce qui ſervira de Prière du ſoir. Chacun ſ'en retournera chés ſoi ; la décence & la tranquilité ſeront preſcrites ; & ſi, une demi-heure après la cloche qui ſonnera la clôture de la journée, quelqu'un était trouvé dans les rues par les Adjudans des Syndics en charge, qui feront leur ronde en ſilence, il ſera puni le lendemain.

» XXVI. Les occupations conſiſteront dans le travail de la terre, tant à la charrue qu'aux vignes : tous feront les mêmes choses en-même-temps, & dans le temps le plus favorable pour cette chose. Les jours de pluie, on racomodera les inſtrumens d'agriculture, l'on préparera les échalas pour les vignes, l'on arrangera les fumiers, &c.

» XXVII. Durant l'hiver, l'on battra les grains, &c. Il n'y aura pas un ſeul jour où l'on ſoit inutile.

» *Titre IV. Inſtructions phyſiques.* XXVIII. Cependant, ſi par la grande activité des Jeunes-gens, que le régime excitera, l'on ſe trouve du temps de reſte, le Paſteur inſtruira ſes Paroiſſiens

ſur la théorie de l'agriculture : il leur ſera la lecture & leur expliquera l'Hiſtoire nature de M. De-Buffon, il les inſtruira même dès l'enfance ſur les verités physiques les plus comunes, comme la ſtabilité du Soleil, le tournoiement de la Terre & des Planètes : il leur donnera auſſi quelques notions de géographie, &c.

» XXIX. Ce n'eſt pas ſeulement dans ces jours de relâche, qui ne ſuffiraient pas, qu'il leur donnera ces lumières ; le jeudi, à goûtér, l'on quittera l'ouvrage, pour ſe raſſenbler à la Chambre comune, où le Paſteur lira d'abord, & comentera enſuite tout ce qui a raport aux matières dont je viens de parler ; il expliquera les principes des métiers les plus utiles, donnera des conſeils ſuivant les circonſtances où l'on ſe trouvera, & les accidens qui menaceront ou qui ſeront arrivés, &c. Car le Paſteur ſera le vrai Père de ſon Peuple ; il doit être droit, zèlé, en un mot, le chef-d'œuvre de la Religion Chrétienne.

» *Titre V. Pécule, ou Profits particuliers.* XXX. Outre le fond public, qui tend tous les Habitans égaus, chacun aura ſon pécule, qui conſiſtera ſoit dans les prix que l'on aura mérités, ſoit dans le *décompte*, qui résultera du ſurplus de la vente des grains & autres denrées ſuperflues ; les impositions royales & les dé-

penſes comunes prélevées : ce décompte ſe partagera également, à-moins que quelqu'un n'ait mérité d'en être privé en tout ou en partie, par quelque faute conſidérable.

» XXXI. Ces condamnations ſeront prononcées ſolennellement par le Juge, à la requête du Procureurfiſcal, après que douze Hommes de la Paroiſſe, tous Amis du Coupable, l'auront eux-mêmes condanné.

» XXXII. De ce pécule, les Habitans pourront acheter ſoit des Livres; des meubles, &c; ſoit des fonds-de-terre hors du finage; ou le placer dans le comerce, pourvu que leur culture particulière n'en ſouffre pas; car ils ne pourront faire opérer que par leurs Enfans, & ne pourront prendre à leurs gages perſone de la Paroiſſe, encore moins des Étrangers.

» XXXIII. Ce n'eſt pas que ceux qui auront beaucoup d'Enfans, les doivent laiſſer dans l'inaction, & n'en puiſſent retirer d'utilité; au contraire, ce ſera une vraie richeſſe, & de plûs un grand honneur dans les repas publics, où les Pères de huit Enfans & audeſſus auront double portion de vin, & les premières places : ces Enfans ſurnuméraires ſeront repartis chés les Habitans qui en manqueront pour faire leur ouvrage ; ceux-ci

devront les traiter comme, s'ils étaient leurs Enfans; & ceux-là, respecter en eux l'autorité paternelle dont on les aura revêtus à leur égard: pour reconpense, on donera aux Pères une portion du pécule de ceux que servent leurs Enfans: par ce moyen, leur maison s'opulentera, & leur Famille se trouvera autant & mieux établie que s'ils avaient eu moins de charge.

» *TITRE VI. Sort des Enfans qui ne pourront habiter le Bourg.* XXXIV. COMME la population doit être nombreuse dans une habitation où les Hommes n'auront aucune inquiétude pour leur nourriture, pour les impôts qui seront payés par les Syndics sur le comun; où l'existance sera rendue agréable par des divertissemens; où les Filles en conséquence de l'aisance générale, seront plus belles & plus douces qu'ailleurs; de pareils Habitans devront chérir leur patrie, & craindre de la quitt r: mais le territoire n'est pas inmense, & n'étant destiné qu'à cent Familles, ce nombre passé, il faudra refluer ailleurs.

» XXXV. C'EST à quoi l'on pourvoira de bonne-heure, en préparant une nouvelle hauitation, à quelque distance de la première, & dans une position non moins agréable.

(*Nota.* M. le Comte, depuis le renvoi que je lui

ai fait de ce Règlement, a déja traité avec les Habitans d'un endrait apelé *Paillôt*, qui lui ont cédé leurs habitations, moyennant qu'il les a repartis dans d'autres Paroisses à leur chois, où il leur a donné un équivalant avantageus de tout ce qu'ils lui cédaient : Cette nouvelle Habitation se nommera le *Second-Oudun*, & ne formera qu'une seule Paroisse avec le Premier ; les terres seront cultivées par nos Enfans, & le produit employé à l'achèvement des Édifices publics dont j'ai parlé, ainsi qu'à la constraction des maisons pour les Nouveaus-Mariés.)

» *TITRE VII. Fautes & punitions ; Tribunal de Famille.* XXXVI. IL y a lieu de craire qu'il ne se comettra dans les Bourgs de la Comunauté aucuns de ces crimes qui excitent l'animadversion des Lois: mais si pourtant il s'en comettrait dans la suite, le Coupable sera expulsé de la Comunauté, & livré à la justice Royale la plus prochaine: Et comme tous les Habitans ne forment qu'une seule Famille, dont sera le Criminel, sa faute & sa punition ne jeteront aucune infamie sur ses proches.

» XXXVII. Les fautes grâves, comme les querelles suivies de coups, ou d'injures atroces, seront punies par des amendes qui seront prises sur le pécule, dont il a été parlé, Art. XXX ; & en-outre, par la privation des divertissemens.

» XXXVIII. Les fautes légères ; les inprudences répétées, &c ; seront punies

par

par des humiliations dans la ſalle commune du Réfectoire, & la privation du vin & de certains mêts.

» XXXIX. La pareſſe & la négligence dans la culture des terres, le ſoin des beſtiaus &c, ſeront ſévèrement réprimées; dans les Hommes-faits & mariés, par des injonctions & des privations perſonelles, c'eſt-à-dire, qui ne porteront aucun préjudice à leurs Enfans; & ſur les Jeunes-hommes & les Jeunes-filles, par des pénitences publiques au Réfectoire & même à l'Egliſe, la réduction au pain & à l'eau, & la privation de tous les divertiſſemens, durant leſquels ils seront renfermés ſeul-à-ſeul dans un chambre, & condannés à tel travail qu'on aviſera, ſuivant le degré la faute.

» XL. Les punitions ſeront infligées par un Tribunal-de Famille, préſidé par le Curé, & en ſon abſence par le Maître-d'Ecole, & composé des douze plus anciens Chefs de Famille, des deux Syndics, du Bailli, de ſon Lieutenant, du Procureur-fiſcal, & du Greffier, qui tous auront voix délibérative; la Sentence ſera rédigée à la pluralité: & en cas d'égalité, on fera entrer les douze plus Anciens après les douze qui conpoſeront le Conſeil, & ſans les inſtruire du partage, on leur expliquera la

cause, puis l'on ajoutera leurs ſuffrages à chaque parti des premiers Juges, & la pluralité l'enportera.

» *TITRE VIII. De la Religion.* XLI. LE Service-divin ſe fera aux heures preſcrites par l'Article XV ; Il *ſera chanté par la Famille aînée, tant qu'il y aura des Mâles en état de le faire ; & à ſon défaut, par les Puînés, toujours en ſuivant l'ordre de primogéniture : On aſſociera à la Famille aînée, pour un temps ſeulement, les Enfans qui ſe diſtingueront ſoit à l'Ecole, ſoit par leur ſoumiſſion ; ils ſerviront à l'Egliſe en aube ou ſurplis, & auront des prix en Livres &c.* Le Paſteur inſtruira ſes Ouailles ; veillera ſur leur conduite, & préviendra les ſcandales : Quand l'Etabliſſement ſera en piéd comme il faut, il y aura un Vicaire ou Coadjuteur, qui résidera dans le ſecond Bourg, & ſuccèdera au Curé. Les Femmes ſeront ſéparées des Hommes à l'Egliſe : Les Dimanches, tous les Jeunes-hommes & toutes les Jeunes-filles iront baiser la patène à l'Offertoire, ſans rien porter, ſi ce n'eſt les jours de comunion : ils paſſeront ainſi en revue devant leurs Parens ; les Coupables de quelques fautes n'iront pas. Les inmodeſties à l'Égliſe ſeront punies pas l'aſſiſtance à l'Office à genous au milieu du chœur.

» *TITRE IX. Des Mariages, & du chois.* XLII. POUR que le relâchement ne s'introduise pas, on n'admettra jamais aucun Étranger dans les Bourgs de Comunauté; on ne prendra même plus de Femmes ni de Gendres audehors, dès que la Parenté sera parvenue au degré où suivant les lois les Descendans d'une même souche peuvent s'alier ensemble. Et quant à-présent, on ne s'aliera qu'avec des Jeunes-gens & des Jeunes-filles de bonnes-mœurs, qui connaîtront le régime, & s'y seront soumis, après une espèce de noviciat de deux ans passés dans la Comunauté, avant le mariage.

» XLIII. COMME les Sujets, tant en Garsons qu'en Filles, auront à-peu-près le même mérite, les Mariages pourront être la suite de l'inclination des Jeunes-gens: Mais, comme il a été dit dans l'Article XI, le moyen de pouvoir choisir à son gré, sera de remplir exactement tous ses devoirs: tout Jeune-homme qui aura gâgné un prix annuel dans chaque genre de travail, savoir le labourage, la culture de la vigne, le moissonage, le batage & vanage &c, aura le droit, par rang d'ancienneté, de choisir celle des Filles désignées pour être mariées dans l'année qui lui conviendra davantage.

» XLIV. CHAQUE année, on desi-

gnera le lendemain de la Fête de la *Décolation de Saint-Jean* 29 Août, les Garſons & les Filles à marier dans l'année; & le ſurlendemain il y aura examen du mérite dans les deux ſexes, & diſtribution des prix: le premier prix ſera celui des *mœurs*; rëüni à celui du *labourage*, il donnera le droit de ſe choisir une Maîtreſſe; ſéparés, ils procureront la diſtinction au Réfectoire, à l'Egliſe, & dans les Exercices: le prix des mœurs, rëüni à celui du travail dans les Filles leur donnera, non le droit de choisir, qui n'apartient & ne doit apartenir qu'à l'Homme, mais celui d'ordonner les Divertiſſemens des Filles durant l'année, & d'exempter un-jour de la punition de deux fautes grâves, leur Mari ou leur Fils aîné. Les autres prix ſeront règlés & déterminés par la ſageſſe des Vieillards.

TITRE DERNIER. » XLV. LE Bourg comun ſera fermé chaque jour à la clôture des travaus, & les portes n'en ſeront ouvertes que le l'endemain, à l'heure d'aler aux champs.

» *Conclusion.* LEDIT Règlement ſera obſervé à-toujours par la Deſcendance des R**, pour laqelle il ſera une Loi-de-famille inviolable.

» Délibéré & arrêté entre nous tous, les Enfans d'Edme R** & de Barbe DE-Bertro, le..... 17.....

Depuis l'Établiſſement de notre Aſſociation, Dieu a répandu ſes bénédictions ſur nous. Nos Statuts nous rendent une ſeule & même Famille, par la comunauté des biens; ſans que cette comunauté détruise l'induſtrie, puiſqu'on peut acquerir ailleurs: Nous avons ſurtout fait aimer la Patrie, au-point que la plus grande peine, une peine équivalante à celle de mort pour les autres Hommes, ſerait d'en être chaſſé: l'aisance, les divertiſſemens, les lumières fruit de l'inſtruction, voila ce qui la rend chère, & fait regarder les autres Endraits avec cette pitié qui n'eſt pas inſultante, mais qui donne du mépris pour leurs coutumes, & ſur-tout pour leurs vices. La joie la plus pure règne dans tous nos divertiſſemens; ils ne ſont point enpoisonnés par les ſoins, les inquiétudes; ils ne font pas gémir une Femme de l'aſence d'un Mari, qui peut revenir pris de vin, &c; tout le monde ſe divertit également & ſans danger. Ajoutez que les Enfans que nous formons, ne ſont pas négligés comme ceux des Canpagnes, & ſont mieux élevés que dans les Villes, où l'exemple & les fauſſes maximes conbatent à-tout-moment les préceptes.

Le Paſteur préside à tout ce qui con-

cerne la Religion : le Maître-d'Ecole a la surintendance des divertissemens : le Bailli & le Procureurfiscal, assistés de douze Anciens, règlent tout ce qui est du ressort des Lois judiciaires : les Syndics annuels président aux travaus champêtres, au service des tables, la police, & au partage du pécule ; les Adjudans des Syndics, qui doivent être Syndics eux-mêmes l'année suivante, veillent sur le travail de la maison, à la propreté des rues & des chemins, & sont Marguilliers. Les Vieillards ont une inspection générale & indéterminée sur tout ; mais ils ne peuvent rien ordonner ; ils font leur raport au Conseil ; & c'est lui qui rend l'Ordonnance, dont le Vieillard qui l'a requise est toujours l'exécuteur.

Comme dans la suite presque tout dépendra des Curés, l'on aportera la plus grande attention à les bien choisir : malheur à nos pauvres Descendans, s'ils en ont quelque jour de mauvais ! des Evaporés, ou de ces Cafards hypocrites qui se sont fait une fausse idées de la sévérité de la Religion !... Les Curés étant toujours des Enfans du Pays, soumis à ses lois, il n'y aurait aucun inconvénient à les rendre destituables, en cas de mauvaise-conduite.

※

EL·S sont les moyens que nous-avons

enployés, pour préserver à jamais nos Enfans de l'inévitable contagion des Villes, & les garantir de la misère qu'on n'éprouve que trop souvent dans les Canpagnes.

LETTRE (suposée) d'EDMOND, à Madame PARANGON.

[Cette Lettre fut dictée par M. Trismégiste. On la fit dàter comme de Holande & signer par Edmond, pour tranquiliser madame Zéphire blessée par l'Infortuné. (Lett. CXCI.)]

Je suis enfin hors de France, & assés tranquile pour dicter au Compagnon de voyage que vous m'avez donné, le détail des ruses qu'il m'a falu enployer. Vous savez conbien l'admirable police qui règne en ce Royaume, en rend la sortie difficile pour les Criminels. La première nuit nous avons été à Senlis: nous nous y sommes reposés tout le jour; nous en sommes partis le soir l'un après l'autre, & marchant toujours éloignés de plus de deux-cents pas jusqu'à une lieue de Pérone, où je me suis déguisé en femme qui porte des œufs au marché. Nous sommes ainsi entrés en plein jour, & sommes ressortis sur-le-champ par la porte oposée, après néanmoins avoir vendu nos œufs. Valenciennes m'épouvantait bien davantage. Mon Camarade s'est mis aussi en Fille, & je quittai mon



habit de Péronelle, pour prendre celui de Valencienoise. Nous avons été mettre ces habits dans un endrait écarté. Sous ce nouvel acoutrement, nous avons afronté toute la Garnison, non sans trenbler de peur d'être découverts. Nous avons passé les portes sans malencontre. Mais le plus grand péril nous atendait dans la Ville. Nous avons été obligés de nous y arrêter pour prendre quelque chose, & le malheur a voulu qu'il y soit venu des Soldats. Notre air aparenment sentait les Gourgandines; ces Messieurs se mirent en devoir de nous chifoner: vous sentez que notre résistance a été vive; jamais Avare n'a défendu les trésors qu'il a, come nous défendions ceux que nous n'avions pas; sans pourtant faire trop de bruit, depeur d'atttirer la Patrouille: mais nous pleurions come deux Madeleines; ce qui a si fort touché l'Hôtesse, qu'elle nous a fait échaper. Je suis, &c. D. La Hale, le...
EDMOND.

Fin de la VIII.e & dernière Partie.

TABLE

TABLE
DU TOME PREMIER.
PRMIÈRE PARTIE.

TABLE DU TOME SECOND.

TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

TABLE DU TOME TROISIÈME.

CINQUIÈME PARTIE.

SIXIEME PARTIE.

TABLE DU TOME QUATRIÈME.

SEPTIÉME PARTIE.

FIN des Tables.

Meinertzhagen
10. 3. 80





